

Imprimé & édité par Claude Lamorille

19, rue Paul Dumont

62690. Aubigny-en-Artois

ISSN : 2260-023x

Directeur de la publication : Claude LAMORILLE

Eléments d'Histoire Artésienne



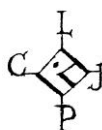
Série ARTOIS

HISTOIRE D'ARTOIS.

Par Dom Devienne.

Première partie :
jusqu'à Hugues Capet.

Claude LAMORILLE



EHA 001



HISTOIRE D'ARTOIS

JUSQU'A HUGUES CAPET

Par Dom DEVIENNE



M. D. CC. LXXXIV.



P R E F A C E.

LEs principales sources que j'ai consultées pour former le commencement de l'Histoire d'Artois, sont les Ecrivains de l'Histoire Romaine, Grégoire de Tours, les Vies des Saints, & l'Histoire des Morins par le Pere Malbrancq. Je vais parler de chacune de ces sources, en particulier.

On sait combien les Ecrivains de l'Histoire Romaine jusqu'à la décadence de l'Empire sont précieux. Les faits qui s'y trouvent concernant la Province sont en petit nombre, & par cette raison ils méritent d'être recherchés & médités avec plus de soin. On ne peut trop s'attacher à des récits qui nous ont été transmis par les Ecrivains les plus célèbres. Quand je lis dans César le combat de la Sambre, les différens personnages de Comius, Roi des Atrébates, l'histoire d'Eponime dans Tacite & dans Plutarque, je sens combien ces morceaux sont faits pour intéresser, combien je serois inexcusable, si je ne cherchois à faire passer dans mon récit, au moins une partie des beautés qui donnent tant de relief à ces tableaux.

Grégoire de Tours est le père de l'Histoire de France. C'est lui qui nous raconte l'établissement de la Monarchie ; & quoiqu'on lui aît reproché, avec raison, d'avoir sacrifié au goût de son siècle, & d'avoir semé ses récits, de fables, nous devons cependant reconnoître que notre histoire lui a les plus grandes obligations. Je me suis fais un devoir de ne rien omettre de ce qu'il nous apprend d'intéressant pour la Province.

Les commencemens de toutes les histoires anciennes sont, pour l'ordinaire, enveloppés de nuages. Tout ce qui peut servir à les dissiper doit être consulté avec soin. Les anciennes Vies des Saints sont en général fort décriées, & elles méritent de l'être, parce que ceux qui les ont composées ont eu plus à cœur de faire briller leurs héros, que de rendre hommage à la vérité. Livrés à un zèle outré, ils ont adopté des traditions puériles & absurdes. Ils ne se sont point aperçu qu'ils manquoient ainsi le but qu'ils se proposoient d'atteindre. Ceux qui se sont distingués par des vertus éminentes, ont sans doute mené une vie bien différente de ceux qui n'ont suivi que les routes ordinaires, si souvent funestes à l'innocence. Quand on se voue à la pratique des conseils évangéliques, quand on se propose la perfection d'une religion divine, on agit tout autrement que si l'on n'avoit pour maître & pour guide que le penchant de la nature ; & il n'est pas surprenant que l'on obtienne alors du Ciel des faveurs privilégiées. Si je trouve dans la vie de ceux dont l'Eglise honore la

sainteté, des prodiges, je n'en serai pas surpris ; je m'attends sur-tout à voir des miracles dans l'histoire de ces Hommes Apostoliques qui ont travaillé à la conversion des Infidèles. St. Augustin observe, avec raison, que les hommes n'auroient jamais renoncé à une religion douce & commode, pour en embrasser une qui exige le sacrifice des passions, si ceux qui la leur annonçoient n'avoient opéré des miracles. Vous ne mettez donc pas notre crédulité à une trop forte épreuve, si vous nous dites que St. Vaast, passant avec Clovis & son armée dans la Champagne, rendit la vue à un aveugle, & que, lorsqu'il entra dans la ville capitale des Atrébates, qu'il venoit convertir, il guérit un aveugle & un boiteux. Je ne vois dans ces miracles rien que de conforme aux vues de miséricorde que le Seigneur avoit sur des Infidèles, & je conçois que les instructions de St. Vaast devoient être bien efficaces après de tels prodiges. Mais si vous entreprenez de nous raconter, avec la même bonne foi, que l'Apôtre des Atrébates trouva un ours, qui avoit établi sa demeure au milieu d'Arras, qu'il étoit la terreur de ses habitans, & que le Saint, après avoir forcé cet animal de lui demander sa bénédiction, lui enjoignit de n'approcher de la Ville qu'à une certaine distance, vous me forcez de rejeter, avec indignation, une fable, qui n'est propre qu'à déshonorer celui qui la raconte. La religion n'avilit point l'ame ; elle donne de l'élévation à ceux qui la connoissent & qui la pratiquent. Elle leur inspire une noble fierté, des sentimens sublimes. Elle ne rend pas les hommes imbécilles. Elle n'exige pas seulement nos respects ; elle veut encore, lorsque nous parlons de ces saints personnages qui se sont dévoués à la pratique de ses maximes augustes, que nous ne leur prêtions ni des absurdités, ni des ridicules. Elle réprouve également la fausse délicatesse de ces prétendus Philosophes, qui ne veulent rien admettre qui ne s'accorde avec leur foible raison, & la superstition, qui ne se repaît que d'inepties & de fables.

Toute défectueuses que soient en général les anciennes vies des Saints, elles sont cependant une source abondante pour l'Histoire, sur-tout pour celle d'une Province. On y trouve des détails, que les Ecrivains qui n'ont traité que l'histoire générale ne racontent pas ; elles donnent des connoissances sur le local, sur les mœurs, sur les usages. Elles servent quelquefois à fixer des époques. On peut donc les parcourir avec fruit, lorsqu'on les lit avec les yeux d'une saine critique.

Ce n'est pas ainsi que les a lues l'Auteur de l'histoire des Morins. Si sa critique & son génie eussent égalé ses talens, on ne désireroit plus l'Histoire d'une partie considérable de la Province. Malbrancq, né à Aire l'an 1578, se fit Jésuite, & fut un des plus laborieux Ecrivains de la Société. Il avoit une imagination brillante, qui se trouve rarement avec le goût des recherches, qu'il possédoit néanmoins dans un égal degré. Il entreprit de bonne heure l'Histoire de sa patrie, & y employa plus de quarante ans. Il pénétra dans toutes les archives ; il en fit le dépouillement. Il recueillit les faits qui étoient épars dans les Ecrivains anciens & modernes. Il eut même connoissance de plusieurs manuscrits intéressans qu'on ne retrouve plus, & dont il nous a conservé la substance. En un mot, il ne manqua rien au Pere Malbrancq de ce qui lui étoit nécessaire pour composer un excellent ouvrage ; & cependant celui qu'il a donné n'est bon qu'à être consulté, encore faut-il le faire avec précaution. Ce n'est pas que cet Auteur ait cherché à trahir la vérité. On voit, au contraire, qu'il la respectoit ; mais, ou il manqua de discernement pour la connoître, ou des vues particulières ne lui permirent pas d'omettre une foule de fables dont il est impossible de croire qu'un

Ecrivain, qui avoit autant d'esprit, se soit laissé persuader. En effet, c'est le Pere Malbrancq qui nous raconte sérieusement, que Lidéric, premier Forestier de Flandre, fut allaité par une louve ; que St. Bertin voulant fonder un nouveau Monastere, s'embarqua, & abandonna au gré des flots & des vents le bâtiment dans lequel il étoit avec ses Religieux, ne doutant pas qu'il ne s'arrêtât dans l'endroit où Dieu vouloit qu'ils fixassent leur résidence ; que le Comte d'Arques tomba de cheval sans connoissance, parce qu'il n'avoit pas demandé à St. Bertin sa bénédiction, & qu'il ne la recouvra que lorsque ce saint Abbé lui eut envoyé du vin qu'il avoit béni ; que Ste. Isbergue, sœur de Charlemagne, obtint de Dieu que son visage, qui étoit parfaitement beau, devint affreux, afin de ne point épouser un Prince qui la demandoit en mariage ; que la même Sainte étant tombée malade, eut une vision, dans laquelle Dieu lui apprit qu'elle ne pourroit être guérie qu'en mangeant une anguille qui entouroit le corps de St. Venant, qu'on avoit jetté dans la Lys ; que ce fut en effet le moyen qui lui procura sa guérison ; que Saint Thomas de Cantorberi étant venue dans la forêt de Nieppe, ordonna aux grenouilles qui troubloient son repos, de déguerpir, & que depuis ce tems on n'y en voit plus aucune. Voilà ce que l'Auteur de l'histoire des Morins nous donne comme des faits qui méritent notre croyance.

On reproche encore au Pere Malbrancq des déclamations continuelles, & d'avoir écrit dans une langue étrangere, avec laquelle on n'est jamais aussi familiarisé qu'avec la sienne. Il semble s'être fait un jeu de se hérissier d'épines, d'employer des tours de phrases & des expressions qui rendent la lecture de son ouvrage extrêmement pénible. Il est si diffus, qu'il pousse à bout la patience du lecteur, d'autant que lorsqu'on a le courage de surmonter tant de difficultés, on est étonné de voir combien ce qu'il apprend se réduit à peu de chose. On trouvera certainement dans cette partie de l'Histoire d'Artois, plus de faits qu'il y en a dans le premier volume du Pere Malbrancq. Cependant, ce volume a huit cens pages, & cette partie imprimée dans le même format & avec les mêmes caracteres, n'en auroit pas cens. M'étant fait un devoir de lire avec attention l'histoire des Morins, il ne m'en auroit pas coûté davantage de multiplier mes extraits. Je me suis borné à ce que je rapporte, parce que tout le reste m'a paru n'être que des déclamations, des répétitions, ou des fables. Plus un Auteur est estimable, & plus on est fâché de voir qu'on ne peut regarder son Ouvrage que comme une de ces mines dans lesquelles un métal précieux dispaçoit, en quelque sorte, au milieu des matieres étrangères qui le couvrent.

Je dois dire un mot sur les notes dans lesquelles j'ai entrepris d'éclaircir les endroits obscurs de cette histoire. Un Historien n'est pas un Dissertateur. Les discussions ne sont point du ressort de l'histoire. Elles appartiennent à un genre de littérature d'une espèce toute différente. On ne voit pas que les historiens de l'antiquité, dont la réputation est si justement établie, se les soient jamais permises. L'histoire ne doit être qu'un récit simple & rapide de ce qui intéresse. Celui qui entreprend de l'écrire, ne sauroit trop examiner dans les faits contestés ce qui a produit une diversité de sentimens ; mais il est rare qu'il soit obligé d'exposer les raisons qui le déterminent. J'ai donc évité de donner à mes notes une trop grande étendue. Je me suis borné à l'essentiel. J'ai lu ce qui a été écrit sur les faits sujets à discussion. J'ai pesé les raisons alléguées de part & d'autre. Lorsque mes lumieres m'ont permis de me décider, je l'ai fait. Lorsque je n'ai pas pu parvenir à dissiper les ténèbres dont plusieurs de ces faits étoient enveloppés, je me suis contenté de rapporter les

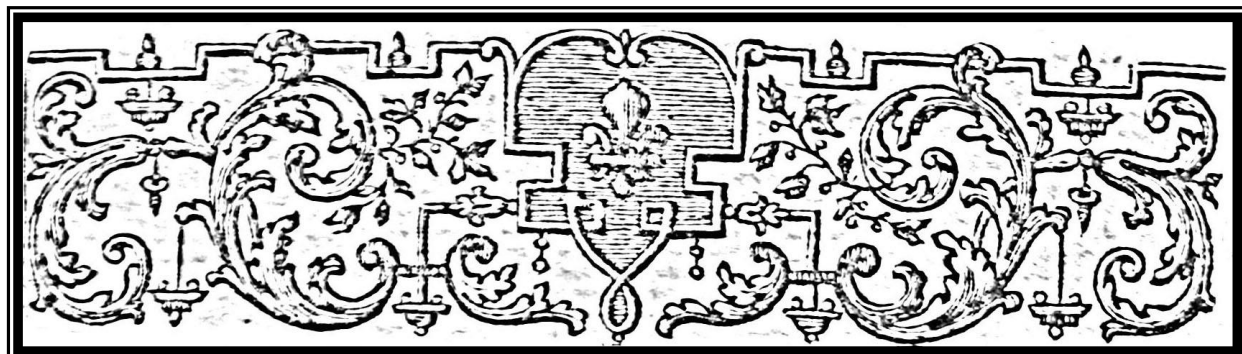
raisons qui m'ont paru mérité le plus d'attention. Il est des faits dont la discussion exigeroit une très-grande étendue ; encore arriveroit-il souvent, qu'après avoir composé des volumes pour les éclaircir, on n'auroit fait qu'épaissir les nuages, au lieu de les dissiper.

Ce qu'on a droit d'exiger d'un historien, c'est de n'omettre aucun des faits dont l'intérêt est général ; de les présenter avec les couleurs qui leur conviennent ; de les resserrer dans leurs justes bornes ; de faire remarquer avec soin ce qui concerne les mœurs, les usages, le droit public ; de mettre de l'ordre dans sa narration ; de trouver des liaisons pour unir les parties que l'on doit traiter, quelque hétérogenes qu'elles paroissent, afin de ne former qu'un ensemble : & voilà ce que j'ai tâché de faire.



SOMMAIRE

*P*osition & étendue de l'Artois. Des Atrébates & des Morins. Conquête de la Province par César. Comius. Changemens opérés dans la Province par la domination des Romains. Evénemens arrivés dans la Province jusqu'à sa conquête par les Francs. Etablissement du Christianisme. Manufacture des Atrébates. Origine de la ville d'Hédin. Changemens opérés dans la Province par la domination des Francs. Clovis. S. Vaast. S. Antimond. S. Athalbert. Lidéric, premier Forestier de Flandre. Fondation d'Aire. S. Omer. Autres Saints honorés dans la Province. Fondation des Abbayes de S. Bertin, de S. Vaast, de S. Jean de Téroouanne, d'Auchy & de Blangy. Suite des Evêques d'Arras & de Téroouanne. Pépin à Aire. Ste. Isbergue. S. Venant. Etat de la Province sous Charlemagne. Suite des Forestiers de Flandre. Comtes d'Arras. S. Folquin. S. Grimbald. Incursions des Normands. Baudouin, Comte de Flandre. Foulque, Abbé de S. Bertin. Réforme des Monastères de la Province. Baudouin II. Arnould le Vieux. Baudouin III. Arnould le Jeune. Hugues Capet.



HISTOIRE D'ARTOIS

JUSQU'A HUGUES CAPET



L'Artois est situé sous le 20° degré de longitude & le 50° degré de latitude septentrionale. Il a, dans sa plus grande longueur, vingt-cinq lieues, & douze ou treize dans sa plus grande largeur. Sa circonférence est d'environ quatre-vingt-dix lieues. Il est borné au Nord par la Flandre, dont il est séparé par les rivières d'Aa, par la Lys & par le Neuf-Fossé ; au midi, par la Picardie ; à l'Orient, par le Hainaut & le Cambrésis ; à l'Occident par le Boulenois & le pays reconquis.

Les plus anciens peuples connus qui ont habité l'Artois, sont les Atrébates & les Morins. Le canton des Atrébates étoit borné, à l'Orient, par l'Escaut, qui depuis sa source jusqu'au confluent de la Scarpe, le séparoit des Nerviens ; au couchant & au midi, par les Ambianois & les Peuples du Vermandois ; & au nord, par les Morins.

On distinguoit trois sortes d'Atrébates. Les premiers, depuis Douay jusqu'à Valenciennes, se nommoient *Ostrébantes*, & étoient renfermés dans ce qu'on appelle l'Ostrevant. Les seconds, qui occupoient le terrain qui s'étend depuis Arras jusqu'à Bapaume, s'appelloient

Adardenses ; les troisièmes, depuis Arras jusqu'à la Lys, conservoient seuls le nom d'**Atrébates** ou **Austrébates**.

Ptolemée, l.2, c.8, dit qu'il y avoit des Atrébates dans la grande-Bretagne. Ils étoient, vraisemblablement, une colonie de ceux de la Belgique. Ils habitoient le midi de l'Angleterre & le canton où est aujourd'hui Windsor.

La Ville principale des Atrébates a été appelée par les anciens, Origiacum, Nemetocenna, Némétacum, & enfin, Attrebatum, lorsque dans les 3^e. et 4^e. siècle l'usage s'introduisit de donner aux Villes les noms des Peuples dont elles étoient les Capitales. Elle renfermoit ce qu'on appelle aujourd'hui **la Cité**, dont la principale étendue étoit du côté du Fauxbourg de Sainte Catherine & de Baudimont où l'on trouve encore des vestiges d'anciens fossés & d'anciennes fortifications.

Le pays des Morins étoit plus considérable que celui des Atrébates, quoique moins peuplé. Il comprenoit ce qui forme les Diocèses de Saint-Omer, de Boulogne & d'Ypres, & le Ponthieu. Il avoit pour bornes le pays des Ménapiens, la mer britannique, les Atrébates & les Ambianois. On avoit donné à ces peuples le nom de Morins, du mot **mor**, qui de langue celtique, signifie **mer**, parce que la plupart habitoient le long de la mer. Les anciens les appelloient les derniers hommes de la terre habitée.

Les Morins n'avoient point de Villes. Ils demeuroient dans des cabanes éparses & sur des montagnes couvertes d'épaisses forêts. Le reste du pays ne consistoit qu'en marais, la plupart impraticables. Ils s'occupoient beaucoup de la pêche & de la chasse. Ce sont les seules remarques que les Anciens aient faites sur les peuples de la province, avant que les Romains eussent entrepris d'en former la conquête.

An de Rome 695.

Arioviste, Prince Germain, s'étant ligué, avec plusieurs autres peuples, contre les Romains, dont il avoit néanmoins été déclaré l'ami, entra dans les Gaules à la tête d'une puissante armée. Il s'empara d'abord de quelques cantons des Allobroges, & battit ceux d'Autun, alliés au Peuple Romain. Il fonda ensuite sur la Gaule septentrionale. Y ayant pénétré par l'Escaut, il parvint jusqu'à Cambrai, & ravagea le pays des Morins & des Atrébates. Les Gaulois, pour se délivrer de ce redoutable ennemi, eurent recours aux Romains. Ils envoyèrent des Députés à César, dont l'Armée étoit alors campée dans le pays des Helvétiens. Ce général, qui méditoit depuis long-tems la conquête des Gaules, fit le meilleur accueil aux Députés, & les assura qu'il ne tarderoit pas d'aller à leur secours. En effet il se rendit près du Rhin, où Arioviste étoit campé. Pour mieux cacher son projet, il envoya demander à ce Prince une entrevue pour l'engager à laisser les Gaulois tranquilles. N'ayant pu y réussir, il l'attaqua & remporta sur lui une victoire si complète, que ce jeune Prince fut fort heureux de trouver une petite Nacelle, sur laquelle il passa avec précipitation le Rhin.

Les Gaulois, étonnés de la valeur de César & de ses conquêtes qui suivirent la défaite d'Arioviste, commencèrent à soupçonner ses projets, & prirent des mesures pour s'en garantir. Leur contrée étoit occupée par des peuples dont les mœurs, les loix & le langage n'étoient pas les mêmes. Ces différences donnèrent occasion à César d'en faire une division. Il appella Gaule Aquitanique tout ce qui est entre les Pyrénées & la Garonne ; Gaule Celtique tout ce qui se trouve entre la Garonne, La Marne & la Loire ; & Gaule Belgique toute la partie septentrionale. En parlant des Belges, il dit qu'ils étoient les plus vaillans des peuples de la Gaule, qu'ils ne connoissoient pas le luxe, qui avoit déjà corrompu les parties méridionales, & qu'on ne voyoit jamais chez eux de Marchands étrangers. On croit que la langue usitée alors, dans la Gaule Belgique étoit le **Teuton** ou le **Wallon**, dont il s'est conservé des traces dans le pays de Liege.

Les Belges furent ceux à qui la puissance romaine causa le plus d'ombrage. Sollicités par les Germains, cherchant d'ailleurs l'occasion de se signaler, & se rappelant que les Cimbres &

les Teutons, qui, du tems de *Marius*, avoient pénétré dans les Gaules, n'avoient osé se mesurer avec eux, ils formèrent le projet de chasser les étrangers, de leur Patrie. A l'exception des Rémois, qui sollicitèrent l'alliance de *César*, tous les Belges se liguerent contre lui, & assemblèrent une armée de deux cens quarante-huit mille hommes, dans laquelle on voyoit vingt-cinq mille Atrébates & quinze mille Morins. Le commandement en fut confié à *Galba*, Roi de Soissons.

La première expédition des Belges fut d'entrer dans le pays des Rémois, pour les punir de ce qu'ils avoient abandonné la cause commune. Ils mirent le siege devant Bibrax, une de leurs forteresses. Elle étoit vivement pressée, lorsque *Iccius*, qui y commandoit, donna avis aux Romains de l'extrémité à laquelle il se trouva réduit. A l'instant *César* fit partir un Corps de Troupes pour ralentir la vivacité des attaques. Les Belges en ayant été instruits, levèrent le siege, & vinrent camper à deux lieues de l'Armée de *César*. Leur multitude étoit si grande, qu'ils occupoient plus de trois lieues de terrain. *César*, qui ne connoissoit encore les Belges que par ce que la renommée lui en avoit appris, ne se pressa pas de leur livrer bataille. Il voulut essayer leurs forces par quelques escarmouches. Bientôt il s'aperçut que le peu de discipline qu'il y avoit parmi eux, leur fesoit perdre la plus grande partie des avantages qu'ils auroient pu retirer de leur grand nombre & de leur bravoure il n'hésita plus alors à leur présenter le combat. Il quitta son camp, & rangea son Armée en bataille ; les Belges en firent de même. Pour arriver à l'ennemi, il falloit traverser un marais ; aucun des deux Généraux n'ayant voulu tenter le passage, les Romains rentrèrent dans leur camp. Alors les Belges tournèrent l'Armée de *César* pour gagner l'Aisne & enlever un Fort qu'il avoit construit, afin de s'assurer d'un Pont qui étoit sur cette riviere. *César*, instruit que les Belges se proposoient de ravager les terres des Rémois, passa le Pont avec sa Cavalerie, ses Frondeurs & ses Gens de traits, tomba sur ceux qui avoient déjà traversé la riviere, & les tailla en pièces. Les Belges, déçus de leurs espérances, redoutant l'issue d'un combat, & n'ayant fait aucune provision, prirent le parti de se séparer & de retourner chacun dans leur pays, avec promesse de revenir au secours du premier qui seroit attaqué. Leur retraite ne se fit point sans confusion. *César* envoya après eux sa Cavalerie & trois Légions, qui les poursuivirent un jour entier & en firent un grand carnage.

Les Peuples de Beauvais, de Soissons & d'Amiens ayant été sugjugués par *César*, il résolut d'entrer dans le pays des Nerviens. Après trois jours de marche, il apprit que ces peuples étoient campés à dix mille de là, sur les bords de la Sambre, avec les Atrébates & ceux du Vermandois, & qu'ils se dispoient à lui disputer le passage. Aussi-tôt il détacha des Coureurs, avec ordre de tracer un camp sur le bord de cette riviere, en face de l'ennemi. Les Belges furent instruits, par des Espions, du projet de *César* & de la marche de ses Troupes. Ils résolurent d'attaquer le premiere Légion lorsqu'elle commenceroit à paroître, s'imaginant qu'étant séparée des autres & embarrassée par le bagage qui la suivoit, il seroit facile de la tailler en pièces. Mais *César* trompa leur attente en changeant l'ordre de la marche de son Armée. Il fit précéder, par six Légions, le bagage qui fut suivi des deux dernieres, composées de Troupes nouvellement levées. Lorsque les six Légions furent arrivées sur le bord de la Sambre, *César* ayant apperçu, de l'autre côté de la riviere, de la Cavalerie, fit passer une partie de la sienne pour lui donner la chasse. A l'instant les Belges prirent la fuite ; mais comme ils se retiroient dans des forêts dont les Romains ne connoissoient pas les issues, ceux qui commandoient ces derniers ne voulurent pas qu'ils s'y engageassent. Pendant ce tems, les Belges virent arriver les bagages dans l'endroit où les Romains avoient tracé leur camp. Aussi-tôt ils descendent avec précipitation la montagne, renverse la Cavalerie romaine, traversent la riviere & fondent sur les Légions qui étoient occupées à fortifier le camp. *César* se trouva alors dans un grand embarras. Il falloit tout à la fois ordonner de planter l'Etandard, qui étoit le signal du combat, faire sonner la charge, rappeler le Soldat qui s'étoit écarté pour aller chercher des palissades, ranger l'Armée en bataille, la haranguer, donner le mot du ralliement. L'irruption subite de l'ennemi rendoit toutes ces opérations, impossibles. La plupart des Soldats Romains, qui avoient passé presque toute leur vie

dans des expéditions militaires, prirent d'eux-mêmes le parti qui étoit le plus avantageux dans un moment si critique. D'ailleurs *César* avoit eu la précaution de défendre aux Officiers d'abandonner leur Corps avant que le camp fut formé. Par-là il fut aisé de faire occuper, à chaque Soldat, le poste le plus convenable. Le Général s'étant donc contenté de donner les ordres les plus pressés, exhorta ses Troupes au combat, suivant que le hazard les lui fit rencontrer. Ayant joint la douzième Légion, & voyant que l'ennemi n'étoit plus qu'à la portée du javelot, il donna le signal du combat. Les Officiers n'avoient point eu le tems de prendre les marques de leurs grades. La plupart des Soldats se trouvoient sans casque, & avoient leur bouclier encore couvert. Chacun combattit dans l'endroit où il se trouva, sans chercher son Drapeau. Des bouquets de bois cachèrent les Légions les unes aux autres. Comme on ignoroit quels étoient les Corps qui avoient l'avantage & ceux qui avoient le dessous, on ne pouvoit se donner du secours : ce qui varia extrêmement les événemens de cette journée.

La neuvième & la dixième légion eurent en tête les Atrébates, qui les premiers avoient pénétré dans le camp des Romains. Lorsqu'elles eurent lancé leurs javelots, elles fondirent sur ces Belges, déjà fatigués de la course qu'ils avoient faite, & les repoussa jusqu'à la rivière. Les Atrébates furent obligés de la traverser non sans perte. Le combat recommença de l'autre côté de la Sambre, & les Romains furent obligés de revenir plusieurs fois à la charge avant de vaincre ces troupes, dont elles firent un grand carnage.

Pendant ce tems, ceux du Vermandois, quoique repoussés par les Romains, ne se défendoient pas avec moins de courage ; mais ce furent les Nerviens qui se distinguèrent le plus dans cette journée. Arrivés au camp ennemi, & n'y ayant trouvé que les deux dernières légions, ils les renversèrent, & les mirent dans un si grand désordre, que la Cavalerie de Treves, qui fesoit partie de l'Armée de *César*, la voyant sans ressource, s'enfuit à toute bride, & ne s'arrêta point qu'elle ne fut dans son pays, où elle porta la fausse nouvelle de la défaite des Romains.

Les avantages que les Nerviens avoient remportés ne furent pas d'une longue durée. *César* étant arrivé sur le champ de bataille, trouva une partie des Officiers de la douzième légion, tuée, son Drapeau pris, presque tous les Officiers des autres cohortes hors de combat, & les affaires, en quelque sorte désespérées. A l'instant il arrache le bouclier à un Soldat du dernier rang : il forme un Corps à la hâte : il s'avance à sa tête : il fait desserrer les rangs, afin qu'on s'aide plus aisément de l'épée, & sonner la charge. Les Romains, ranimés par la présence de leur Général, font des prodiges de valeur, qui déconcertent les Nerviens. D'un autre côté, *Labiénius*, qui avoit pénétré dans le camp des ennemis, & qui s'en étoit rendu maître, voyant les Belges dans celui des Romains, y envoie la dixième légion. A son arrivée, la fortune change. Les Nerviens cependant continuent de se battre avec la plus grande valeur. Rien ne peut les forcer à reculer. A peine l'un est-il tué, qu'un autre prend sa place. Les corps morts sont pour eux des remparts, derriere lesquels ils lancent des dards, & renvoient à l'ennemi ceux qu'ils en reçoivent. La grandeur du péril, pour nous servir des expressions de *César*, sembloit augmenter leurs forces. Mais la bravoure des Nerviens ne servit qu'à augmenter leur perte. Ils furent taillés en pièces. De soixante mille combattans, à peine cinq cents purent-ils échapper au fer des Romains. Cette victoire leur valut la conquête d'une partie considérable de la Belgique, & spécialement du canton des Atrébates. *César* en prit possession, & quelque tems après, désirant s'attacher cette nation, il lui donna pour Roi, *Comius*, un des Grands du pays, à qui il accorda toute sa confiance. Il l'exempta de tout impôt, & lui permit de se gouverner par ses propres loix.

Après le combat de la Sambre, les Romains assiégèrent la Capitale des Aduatiques. Quoiqu'elle fût extrêmement fortifiée, ils s'en emparèrent. Les habitans ayant violé la capitulation, furent tous passés au fil de l'épée.

An de Rome 697.

L'année suivante *César*, qui avoit remporté de nouveaux avantages dans les Gaules, voulut terminer la campagne par la conquête des cantons de la Belgique qui n'avoient pas encore reconnu sa puissance. Il entra dans le pays des Morins. Ces peuples, persuadés qu'ils ne pouvoient résister en face aux Romains, se retirèrent dans leurs forêts. *César* y étant parvenu, voulut s'y retrancher. Comme les habitans connoissoient le terrain mieux que les Romains, ils saisirent le moment où ceux-ci s'écartoient de leur camp, pour tomber sur eux. Ils remportèrent ainsi quelques avantages. *César* comprit qu'il ne lui restoit qu'un moyen de réduire le pays : c'étoit de faire abattre les bois, qui étoient la ressource des habitans. Il avoit fait commencer le travail, & on le poussoit vivement, lorsque des pluies continuelles l'obligèrent à l'interrompre, & même à quitter la Morinie.

César ne s'attachoit pas tellement à la conquête d'un canton des Gaules, qu'il perdit de vue les autres. On le voyoit voler d'une extrémité de cette contrée, à l'autre. Après la campagne de Morinie, il alla dans l'Armorique, où sa présence lui parut nécessaire. Les Morins accoururent au secours de leurs compatriotes, avec plusieurs autres peuples des côtes maritimes. Ils allèrent attaquer la flotte romaine, avec deux cens vingt navires. Le combat se donna près de Vannes, & les Gaulois y furent entièrement défaits.

An de Rome 698.

César désiroit avec ardeur d'étendre la domination romaine. La proximité de la Grande-Bretagne lui fit former le projet de s'en emparer. Il lui falloit un prétexte : l'ambition n'en manque jamais. Ce Général prétendit que les Bretons ne cessoient de donner des secours aux Gaulois, & en témoigna son mécontentement. Ces peuples en ayant été instruits, lui envoyèrent des députés, qui promirent de lui obéir & de lui donner des ôtages. Lorsque *César* les renvoya, il les fit accompagner par *Comius*, connu de leur nation. Il recommanda à cet Atrébate de visiter tous les peuples de l'Isle en qui il trouveroit des dispositions favorables au peuple romain, & de les engager à faire avec lui des alliances, qu'il ne tarderoit pas d'aller cimenter en personne. En effet, il le suivit de près. Au moment où il alloit s'embarquer dans un des ports de la Morinie, les peuples qui l'habitoient lui envoyèrent des députés pour l'assurer de leur obéissance. Comprenant qu'il ne leur étoit pas possible de se soustraire à la domination romaine, ils voulurent se faire un mérite de cette nécessité, en choisissant, pour se rendre, un moment où *César* ne songeoit pas à les attaquer. Cet événement fit d'autant plus de plaisir à ce Général, qu'il lui procuroit l'avantage de ne pas laisser d'ennemis derrière lui pendant son absence. Il reçut les soumissions des Morins, & les assujettit aux Atrébates.

La députation des Bretons n'avoit été que l'effet de leur politique. Ils n'en étoient pas plus disposés à recevoir *César*. Ce Général fut obligé de livrer un combat avant de pouvoir entrer dans l'Isle. Ses peuples furent défaits. Comme ils craignoient la dévastation de leur pays, ils allèrent trouver *Comius*, & le prièrent d'être leur médiateur. Cet Atrébate consentit à rendre service aux Bretons, quoiqu'il en eût été fort maltraité. A la descente du vaisseau qui avoit ramené leurs députés, ils l'avoient fait prisonnier. Ils s'excusèrent sur la populace, qu'ils prétendoient avoir exigé d'eux cette violence. *Comius* feignit de recevoir leurs excuses ; & comme *César*, qui cherchoit alors moins à conquérir le pays des Bretons qu'à le reconnoître, n'avoit pas dessein d'y faire un long séjour, il consentit à leur pardonner, à condition qu'ils donneroient des ôtages, dont une partie fut livrée sur le champ ; mais il eut bientôt occasion de connoître plus particulièrement les dispositions des Bretons. Une tempête ayant fait périr plusieurs de ses vaisseaux, ces peuples ne balancèrent pas attaquer les Romains ; *César* les vainquit encore, & leur pardonna, cherchant, par cet acte de clémence, à se les attacher, s'il étoit possible. Il s'embarqua ensuite pour revenir dans les Gaules.

La traversée des Romains fut heureuse. Il n'y eut que deux de leurs vaisseaux qui, n'ayant pu suivre les autres, abordèrent seuls sur les côtes de la Morinie : ils portoient trois cens

soldats. Les Morins oubliant leurs sermens, les environnèrent au nombre de six mille, dans le dessein de les faire prisonniers. Mais cette troupe se défendit avec vigueur. *Labiénus*, qui n'étoit pas éloigné, envoya sa cavalerie pour la dégager. *César*, pour punir la perfidie des Morins, livra leur pays au pillage.

An de Rome 699.

Ce châtement ne rendit pas ces peuples, plus tranquilles. Se fiant sur leurs marais & sur leurs bois, ils se révoltèrent, & continuèrent de harceler les Romains. *César* confia à *Labiénus* le soin de les réduire. Ce Lieutenant auroit échoué dans cette entreprise, si l'année, étant devenue extrêmement sèche, n'eut rendu les marais praticables. Alors *Labiénus* parcourut toute la Morinie, & força la plus grande partie de ses habitans à reconnoître la domination romaine.

An de Rome 700.

Les Bretons n'envoyèrent qu'une partie des ôtages qu'ils avoient promis. Ce fut un prétexte pour *César* de faire une seconde descente dans leur Isle. Avant de partir pour l'Italie, où il vouloit aller passer l'hyver, il ordonna des préparatifs immenses pour la campagne suivante. Ses ordres furent ponctuellement exécutés. A son retour, il trouva huit cens vaisseaux de transport, sur lesquels il mit la plus grande partie de ses troupes (* **NOTE PREMIERE** : *CESAR*, dans le cinquième Livre de ses Commentaires parle de quarante Navires qui avoient été construits dans la Melde, *in Meldis*, & qui devoient faire partie des huit cens sur lesquels ses Troupes devoient s'embarquer pour l'expédition de Grande-Bretagne. Les Géographes ne sont point d'accord sur l'endroit où se trouve cette Rivière. On voit entre With & Cohen près d'Aire, un ruisseau qui se jette dans la Lis près de Thienne. Le Pere *Malbrancq* croit que c'est de cette Rivière que veut parler *César*. Il assure qu'on a trouvé à Ecke & à Thienne des Travaux romains & des Medailles frappées de leur tems. On connoit aussi une voie romaine qui va de Cassel à Thienne, où est le confluent de la Lis & de la Melde, & où des Vaisseaux pouvoient aborder. Il est vraisemblable, dit le Pere *Malbrancq*, que les quarante Vaisseaux dont parle *César* avoient été construits dans cet endroit, & qu'ils avoient été fabriqués avec les bois de la forêt de Nieppe, qui n'en est pas éloignée.

Nous ne croyons pas devoir adopter le sentiment de cet Auteur. D'abord le Ruisseau qui se trouve entre With & Cohen ne s'appelle pas la Melde, comme le dit le Pere *Malbrancq*, mais la Melle. En second lieu il n'y a aucune preuve que le lit de la Melle ait été assez grand pour qu'on pût y construire des Vaisseaux. En troisième lieu, il auroit fallu, dans la supposition de l'Auteur de l'Histoire des Morins, que les vaisseaux entrant de la Melle dans la Lis traversassent le cours de cette Rivière, qui fait une infinité de détours avant de se jeter dans l'Escaut pour se rendre ensuite dans la Mer. Si l'on veut absolument que les quarante Vaisseaux dont parle *César* aient été construits dans la Province, ce n'a pu être que dans l'Aa, qui se partage au-dessus d'Arques en deux Branches qu'on appelle encore aujourd'hui *les deux Meldiques* ; ce qui pourroit bien indiquer le nom que portoit anciennement l'Aa. Au surplus nous convenons qu'on ne peut former sur cet endroit des Commentaires de *César* comme sur bien d'autres, que des conjectures). Comme l'expédition dans laquelle il alloit s'engager pouvoit être longue, il craignit que son absence n'occasionnât quelque révolution dans les Gaules. Il voulut que la principale Noblesse l'accompagnât, pour lui servir d'ôtages. Elle eut peine à s'y déterminer ; mais il fallut céder au ton d'autorité avec lequel le vainqueur intima ses ordres. *César* n'oublia pas son fidele *Comius*. Ayant laissé en terre ferme *Labiénus* avec trois légions & deux mille chevaux, il s'embarqua au port *Iccius*, qui n'étoit éloigné que de trente mille des côtes de la Bretagne (* **NOTE SECONDE** : *Ortélius*, fameux Géographe, a prétendu que Saint-Omer étoit le Port *Iccius*. Le Pere *Malbrancq* a fait de longues dissertations sur ce point d'Histoire. Il remarque qu'il faut distinguer dans *César* le *Portus citerior* & le *Portus ulterior*, & il prétend que le *Portus ulterior* ou l'extrémité du Golphe *Iccius*, étoit entre Visant & Sangate, & que le *Portus citerior* ou l'endroit le plus enfoncé du Golphe étoit Saint-Omer, ou plutôt Arques, un peu au-dessus de Saint-Omer. Voici les raisons qu'il en donne : 1°. On a trouvé à Arques des restes de fortifications romaines ; & le nom même que porte l'endroit semble indiquer qu'on y avoit construit une Forteresse. 2°. On a long-tems suspendu dans le Bourg de Blandeque des ancres trouvés dans les environs de Saint-Omer ; ce qui prouve que les Vaisseaux pouvoient y aborder. 3°. Pour peu qu'on creuse dans les environs de Saint-Omer, on est sûr de trouver du sable marin ; d'où il résulte que la Mer a dû y faire un séjour considérable. 4°. Le nom de *Sithiu* que la Ville de Saint-Omer a porté d'abord, ne semble-t-il pas, dit le Pere *Malbrancq*, être une abréviation de *Sinus Iccius*. J'observerai à cette occasion que dans le peu d'anciennes Chartes qui nous restent de ces tems reculés, Saint-Omer est appelé non pas *Sithiu*, mais *Sitdiu* ; d'où les Auteurs du pays n'ont pas manqué de tirer des conséquences

très-avantageuses, & de dire que cette dénomination garantissoit à leur Ville la plus longue durée. 5°. *César* nous apprend qu'il n'y avoit que sept lieues & demi du Port *Iccius* à la Côte la plus voisine de l'Angleterre, & c'est à peu près la distance qui se trouve entre Sangate & le Port de Dubrin, où les Historiens Anglois prétendent que *César* a fait sa descente. 6°. Quand on examine bien attentivement tout ce qui a rapport aux incursions des Normands dans la Province, on est tenté de croire que plusieurs de ces Barbares sont venus aborder immédiatement à *Sithiu*, & que ce fut la raison pour laquelle l'Abbé *Foulques* se détermina à y construire une Forteresse. S'il falloit même prendre à la lettre ce que dit *Folquin*, un des Historiens de l'Abbaye de St. Bertin, on ne pourroit pas douter que la Mer ne couvrit encore les Côtes de Saint-Omer dans le dixième siècle ; car il avance que, lorsque les Chanoines de Notre-Dame se déterminèrent à aller trouver l'Empereur *Othon* pour réclamer les biens qu'ils avoient perdus pendant les incursions des Normands, ils s'embarquèrent avec la Relique de St. *Omer* pour faire ce voyage. Au surplus nous nous garderons bien de décider une question sur laquelle les Savans ne sont si fort partagés, que parce que chacun croit pouvoir donner au sentiment qu'il adopte, les couleurs de la vraisemblance).

L'expédition de *César* fut brillante. *Comius*, à la tête d'une troupe de cavalerie dont le commandement lui fut confié, lui rendit de grands services. Cependant les Romains n'eurent pas encore la gloire de soumettre les Bretons. *Cassivellanus*, un des principaux du pays, fut celui contre qui *César* tourna plus particulièrement ses armes. Ce Prince, trop foible pour résister aux Romains, engagea *Comius* à faire sa paix avec eux. Cet Atrébate sembloit être le seul en qui les deux partis avoient de la confiance.

César, à son retour des Gaules, fut obligé, par la disette, de diviser son armée. Il mit en quartier d'hyver, dans la Contrée de Térouanne, *Caius Fabius* avec une légion, *Quintus Cicero* chez les Nerviens, & trois légions dans le *Belgium*, où se trouvoit le pays des Atrébates (* NOTE TROISIEME : voici ce qu'on lit dans les Commentaires de *César* L. 5. La disette des grains ayant obligé *César* de diviser son Armée, il mit une légion en quartier d'hyver chez les Nerviens, une chez les Viromanduens, une chez les Essuens, & trois dans le *Belgium*. Plusieurs Auteurs ont prétendu que ce *Belgium* n'étoit pas différent de la Belgique. Leur erreur est manifeste ; car les Nerviens étoient certainement dans la Belgique, & cependant *César* distingue leur canton de celui du *Belgium*. Ce *Belgium* n'étoit donc pas la Belgique ; il en fesoit seulement partie ; & l'on voit que le canton des Atrébates y étoit spécialement situé. En effet, *César* nous apprend que *Quintus Cicéron*, un de ses Lieutenans, ayant été vivement pressé par les Germains, il partit pour aller le dégager, & qu'en passant il prit la légion qu'il avoit placée chez les Atrébates. Cette légion ne pouvoit être qu'une des trois qu'il avoit mise en quartier d'hyver dans le *Belgium*. Ainsi le canton où elle étoit fesoit partie du *Belgium*. Quant à l'étendue qu'avoit ce *Belgium*, & quels étoient les peuples qui y demeuroient, ce peut être l'objet d'une dissertation intéressante, mais qui seroit étrangère à l'Histoire de la Province). Celle qui y fut envoyée forma son camp à une lieue d'Arras, près d'Etrun, où l'on en voit encore des vestiges. Il étoit sur une évélation. Deux rivières lui servoient de fossés ; & comme elles se réunissoient dans cet endroit, il ne resta plus que le front du camp à garantir. Les fortifications furent couvertes par des boulevards très-élevés, défendus eux-mêmes par des fossés larges & profonds. Ce camp formoit un triangle presque équilatéral, dont chaque côté avoit environ deux cens cinquante toises de longueur.

An de Rome 701.

Les légions que *César* avoit mises en quartier d'hyver dans la Belgique, n'y restèrent pas fort tranquilles. *Ambriorix* & *Cativulce*, Chefs d'un Canton de cette Province, vinrent trouver *Sabinus* & *Cotta*, qui y commandoient un Fort. Ils leur dirent que des Germains étoient entrés dans leurs possessions, & qu'ils venoient implorer leur secours contre ces barbares. Les deux Belges surent si bien colorer cette fausse nouvelle, que les Généraux Romains donnèrent dans le piège. S'étant mis en marche, chacun avec une légion & plusieurs cohortes, ils tombèrent dans une embuscade, où ils furent environnés & passés au fil de l'épée. *Quintus Cicero*, qui étoit chez les Nerviens, fut aussi attaqué. Mais *César* ayant pris les Troupes qui étoient en quartier d'hyver chez les Atrébates & les peuples voisins, dégagea son Lieutenant au moment où, pressé de toutes parts, il alloit être forcé de se rendre. Il marcha ensuite chez les Eburons pour attaquer *Ambriorix*. Il le vainquit, & laissa *Comius* avec un Corps de Cavalerie, pour retenir le pays dans l'obéissance des Romains.

César n'avoit cessé de combler *Comius* de ses bienfaits. Il lui avoit donné toute sa confiance. Cependant cet Atrébate ne put se défendre d'entrer dans la ligue générale qui se

forma contre les Romains. L'amour de sa Patrie, qu'il croyoit prête à rompre ses fers, l'emporta dans son cœur sur les devoirs de la reconnaissance. Il montra même tant de zèle à défendre la cause commune, qu'il fut un des quatre Généraux nommés pour commander sous *Vercingétorix*, qui fut déclaré Généralissime des Troupes gauloises.

An de Rome 702.

Les événemens que produisit la ligue des Gaulois contre *César* ne regardent pas l'Histoire de la Province. Ses peuples ne figurèrent qu'au siege d'Alise. Cette Ville, regardée comme la plus forte Place qu'il y eut dans les Gaules, étoit devenue leur dernière ressource. Lorsqu'on apprit que *César* se proposoit d'en former le siege, *Vercingétorix* s'y renferma, & résolut de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Comme *César* pressoit vivement Alise, on se mit en mouvement de toutes les parties des Gaules, pour y porter du secours. *Comius* arriva devant cette Place avec le Corps de Troupes dont on lui avoit donné le commandement, dans lequel il y avoit quatre mille Atrébates ; mais ce ne fut que pour être le témoin des succès de *César*. Ce Général battit trois fois les Gaulois. Il rendit inutiles toutes les tentatives qu'ils firent pour pénétrer dans ses retranchemens. Les habitans d'Alise, après avoir été réduits à la nécessité de se nourrir de chair humaine, furent forcés de se rendre à discrétion. *Vercingétorix* fut envoyé à Rome pour orner le triomphe du vainqueur.

An de Rome 703.

Malgré les victoires multipliées que *César* ne cessoit depuis sept ans de remporter dans les Gaules, & la réduction de leurs principales forteresses, il lui fallut encore un an pour s'en rendre entièrement le maître. Les Rémois, ses fideles alliés, l'ayant informé que ceux du Beauvoisis assembloient une armée sous les ordres de *Correus* & de *Comius*, pour attaquer ceux de Soissons, il envoya quatre légions contr'elle. Comme les Belges manquoient presque entièrement de Cavalerie, ce qui donna aux Romains un grand avantage sur eux, *Comius* alla dans la Germanie, & en amena cinq cens chevaux. Avec ce renfort, on battit quelques Troupes romaines. Mais *César* ayant livré un combat aux Belges, remporta une victoire complete. *Correus* fut tué dans l'action ; *Comius* trouva son salut dans la fuite, & se retira chez les Germains. Comme il n'osoit plus se fier aux Romains, que sa défection avoit extrêmement irrités, il refusa l'Amnistie que *César* avoit offerte aux vaincus. Il continua même ses courses sur les terres des Gaulois, & ne cessa de les inquiéter, en pillant & dévastant le pays. *Labénius*, qui y commandoit, ne sachant comment se défaire d'un ennemi qui se rendroit également redoutable par sa bravoure & par ses ressources, eut recours à la trahison. Il fit proposer, par *Quadratus Volusenus*, Général de la Cavalerie, une entrevue à *Comius*, qui l'accepta. Lorsque cet Atrébate parut au rendez-vous, *Volusenus* lui tendit la main en signe d'amitié, & *Comius* lui donna la sienne. Un Centurion, qui avoit le mot, feignit d'être choqué de cette familiarité apparente, & déchargea, sur la tête de l'Atrébate, un grand coup d'épée. *Comius*, quoiqu'étourdi, eut néanmoins la force de se mettre en défense. Comme ceux qui l'accompagnoient se disposoient à le seconder, les Romains prirent la fuite. Cette perfidie, indigne de la générosité romaine, & que *César* ne se fut jamais permise, acheva d'aliéner l'esprit de *Comius*.

Lorsque *César* eut soumis toutes les Gaules, il vint joindre les légions qu'il avoit mises en quartier d'hyver dans la Belgique, & passa l'hyver à Arras. Sachant que *Comius* continuoit de désoler le pays, il envoya après lui *Volusenus*. Ce Romain ne cessoit de lui tendre des embûches, & *Comius* trouva toujours le secret de lui échapper. Un jour l'Atrébate se fit environné avec sa Troupe par l'ennemi, qui lui avoit coupé toutes issues. Ne sachant où fuir, il gagna les côtes de la mer. Y ayant trouvé quelques Barques qui étoient à sec, il commanda la manœuvre comme s'il eut été en pleine mer. Les Romains apperçurent de loin des voiles que le vent enflait, & s'imaginant que *Comius* avoit pris le large, ils cessèrent de le poursuivre. Cependant ce Belge

avoit toujours à cœur de se venger de la trahison qu'il avoit éprouvée. L'occasion s'en présenta. *Volusenus* le serroit un jour de près. *Comius*, qui avoit donné le mot à ses gens, fit semblant de fuir. A l'instant où il voit les Romains en désordre, il fait un signal, tourne bride avec sa Troupe, fond sur *Volusenus*, l'atteint &, d'un coup de javelot, lui perce la cuisse d'outre en outre. Satisfait de cette vengeance, il députe à *Antoine* un des Lieutenants de *César*, promet de laisser les Romains, tranquilles, d'aller même où l'on jugeroit à propos de l'envoyer. Il offre des ôtages pour gage de sa parole, & demande, pour toute grace, qu'on ne l'oblige jamais de paroître devant aucun Romain. Le double personnage qu'il avoit fait à leur égard ne lui laissoit gueres d'autre parti à prendre. *Antoine* accorda à *Comius* ses demandes, & depuis ce moment l'Histoire ne fait plus mention de ce célèbre Atrébate.

Si l'on juge *Comius* d'après ce que nous en avons dit, on ne pourra disconvenir qu'il n'ait eu des talens pour le gouvernement, pour les négociations, pour la guerre ; qu'il fût aussi généreux que brave ; que dans cette multitude d'événemens où il fut obligé de jouer des rôles différens, il n'ait toujours fait un personnage honorable. L'estime que lui témoigna *César*, qui se connoissoit en hommes, la confiance dont il l'honora, les graces qu'il accorda, à sa considération, aux peuples dont il l'avoit rendu le Chef, prouvent qu'il avoit reconnu dans lui un mérite supérieur. Je ne sais si l'on doit regarder comme une tache, dans la vie de *Comius*, d'avoir abandonné le parti de son bienfaiteur. Les obligations qu'il avoit contractées envers *César* ne le dispensoient pas de ce qu'il devoit à sa Patrie, & il y auroit de la témérité à prétendre que dans le moment où toutes les Gaules se réunissoient pour briser les fers que les Romains leur avoient donnés, *Comius* seul auroit dû continuer de s'en laisser charger.

César, pour achever d'affermir dans les Gaules la domination romaine, y passa la dernière année de son gouvernement, afin d'accoutumer les habitans au joug, en leur donnant des témoignages multipliés de sa bienfaisance.

Le séjour des Romains dans la Province y occasionna de grands changemens. L'administration politique prit une autre forme. Les terres commencèrent à être desséchées & défrichées. Les Arts furent cultivés. Le commerce, facilité par les Ports de la Morinie, par les rivières qui la traversent, par les grands chemins qu'on ne tarda pas à y voir, produisit des échanges, donna de la valeur aux denrées, & fit naître l'industrie (* **NOTE QUATRIEME** : Les principales Rivières qui arrosent l'Artois sont la Scarpe, la Lis, l'Aa, la Canche & la Lave. La Scarpe prend sa source au-dessus d'Aubigny ; après avoir été grossie par différens ruisseaux, elle passe au pied d'Arras, delà elle se rend à Douay qu'elle traverse, & finit par se décharger dans l'Escaut à Mortagne. La Lis a sa principale source à Lisbourg. Elle passe au-dessous de l'ancienne Ville de Téroüanne, delà à Aire, S. Venant, Merville, &c. & va se décharger à Gand dans l'Escaut. L'Aa a sa source à Marque dans le Boulenois ; elle ne prend son nom qu'au-dessous de Renty, d'où elle va à Saint-Omer, & delà à Graveline où elle se jette dans la mer. La Canche a deux sources, l'une à Magnicourt & l'autre près d'Ambrine. Elle arrose la Ville d'Hesdin & va se jeter dans la mer à Etaple. La Lave est une petite Rivière que l'on a rendue navigable à Béthune, & qui se décharge dans la Lis à la Gorgue). Insensiblement, des mœurs grossières & féroces furent remplacées par celles qu'avoit adoptées le peuple le plus civilisé de l'Univers. Tel fut le tableau de la Province, sous la domination romaine. Les faits que nous allons continuer de raconter le rendront plus sensible.

Les guerres civiles qui suivirent à Rome la conquête des Gaules, ne permirent pas aux Romains de leur donner des loix. *Decimus Brutus* & *Caius Munatius Plancus* les gouvernoient lorsque *César* fut assassiné. Ils en furent chassés par *Antoine*. *Varius Calenus* & *Ventidius*, qu'il y envoya, y commandèrent jusqu'à ce qu'*Auguste* les dépouillât de leur autorité. Ce Prince étoit à peine possesseur de l'Empire, qu'il fut obligé d'envoyer des Troupes commandées par *Carin*, pour soumettre les Morins qui s'étoient révoltés.

Deux ans après, *Auguste* étant venu à Narbonne, accorda aux Gouverneurs le droit de faire la paix ou la guerre. Il envoya, dans les différentes Provinces des Gaules, des Préteurs ou Proconsuls pour rendre la justice, & des Intendans pour lever les impôts. Il y eut dans la Belgique un corps de troupes, dont le Commandant résidoit à Arras. *Auguste* ordonna qu'on fît le dénombrement de tous les habitans des Gaules, & qu'on leva sur eux un cens considérable.

Les Belges trouvèrent ce joug, insupportable. Plusieurs se retirèrent chez les Sicambres, pour les engager à prendre les armes contre les Romains. En effet, ces Germains, réunis à d'autres peuples, se jettèrent sur les terres appartenantes aux Romains. *M. Lollius* les obligea de se retirer. Mais *Francus*, Roi des Sicambres, envoya de nouvelles Troupes, qui défirent la Cavalerie romaine & tuèrent *Lollius*. *Auguste*, informé de cet échec, partit de Rome pour se rendre dans les Gaules. A son arrivée, il apaisa les troubles en modérant les impositions.

An de Rome 734.

Cependant *Enceladus Licinius*, à qui le soin de lever les impôts avoit été commis, abusoit de son autorité. Il vexoit ouvertement les Gaulois. Comme les impôts qu'ils devoient payer étoient réglés de maniere, qu'on percevoit chaque mois une certaine redevance, il imagina d'ajouter deux mois à l'année ordinaire. Les Gaulois, ainsi opprimés, portèrent leurs plaintes à l'Empereur. Ils lui offrirent en même-tems une chaîne d'or, qui pesoit cent livres. Ce présent fit impression sur *Auguste*, & il paroissoit déterminé à donner satisfaction aux Gaulois, lorsque *Licinius* l'ayant conduit dans un endroit où il avoit renfermé leurs dépouilles : « **Seigneur**, lui dit-il, *voilà les trésors que j'ai recueillis pour votre service, en me dévouant à la haine publique. Les Gaulois, toujours prêts à se révolter, ont mérité qu'on les dépouillât des richesses dont ils abusoient ; je n'en suis que le dépositaire : vous êtes le maître d'en disposer* ». Ce discours artificieux produisit en partie son effet. *Auguste* déposséda *Licinius*.

Agrippa succéda à *Lollius*. Ce fut sous l'administration de ce Romain, que la Province commença à prendre une face nouvelle. *Lucius Taruanus* avoit bâti en entier, quelques années auparavant, la Ville de Téroouanne, & *Quintus Pedius* y avoit commencé ces voies militaires que les Romains avoient coutume de faire dans tous les pays qu'ils soumettoient à leur domination. *Agrippa* les continua (* **NOTE CINQUIEME** : Le Pere *Malbrancq* a prétendu donner dans son Histoire des Morins un plan de Téroouanne tel que les Romains l'ont bâti. Ce morceau seroit précieux, s'il étoit authentique. Mais pour peu qu'on l'examine, on voit qu'il n'a point été tracé d'après un original, & que l'Auteur l'a composé sur des faits consignés dans l'Histoire. Cependant comme ces faits sont incontestables, on ne peut pas regarder le travail du Pere *Malbrancq* comme un simple fruit de son imagination. Nous le croyons même assez exact, & c'est d'après son plan que nous allons donner une idée de Téroouanne. Cette Ville, d'une forme assez irrégulière, avoit six à sept mille pas de circonférence. Elle étoit presque aussi grande que Gand. On y voyoit, du tems de *S. Omer*, trois Eglises de *S. Martin*, la Cathédrale dédiée sous l'invocation de la Vierge, deux Monasteres & plusieurs voies romaines. On sait qu'une des principales occupations des Romains, en tems de paix, étoit de faire construire de grandes routes. On y employoit les Troupes, la populace des Provinces où ces chemins se construisoient, & la plus grande partie des Criminels. Ce fut spécialement un des objets que se proposa *Auguste*, lorsqu'il fut parvenu à l'Empire. Il chargea *Agrippa* des grands chemins des Gaules, & ce Romain en fit faire quatre plus remarquables que les autres. Un de ces chemins qui commençoit à Milan, traversoit les Gaules. Il passoit par Lyon, Reims, Amiens, Dourlens, Arras, Téroouanne, Cassel, & aboutissoit au Port *Iccius*. Il avoit quatre cens cinquante-sept lieues de longueur. Les autres voyes romaines qu'on trouvoit dans la Province n'étoient, à proprement parler, que des routes de traverse. Tels étoient les chemins qui alloient de Téroouanne à Tournay, à Reims & au *Vicus Helena*, & celle qui partoît d'Arras pour se rendre à *Minariacum* ou Etaire, & qui passoit par Lens. Une partie des chemins que les Romains avoient construits s'étant rompue, la Reine *Brunehaut* entreprit de les réparer. C'est ce qu'elle fit spécialement par rapport à la grande route qui aboutissoit au Port *Iccius*. On voit encore des traces de ce chemin qu'on appelle la Chaussée *Brunehaut*, en allant d'Arras au Mont *S. Eloy*. Par les vestiges assez considérables des voies romaines qui restent dans la Province, on voit qu'on n'épargnoit rien pour leur donner de la solidité. Elles avoient pour l'ordinaire dix-huit pieds de largeur sur trois de profondeur. Elles étoient formées de deux lits de cailloux séparés par un lit de craye ou de pierres. Plusieurs sont pavées avec des quartiers énormes de pierres ou de grés. On s'est contenté dans quelques-unes de placer ces pierres sur les bords, afin de soutenir l'ouvrage. Lorsqu'on détruit ces chemins, il est assez commun d'y trouver des Monnoies & des Médailles romaines). Il fit tant de bien aux Gaules, qu'on y frappa des Médailles en son honneur. Les Auteurs du tems disent que les Gaules étoient alors aussi fertiles & aussi riches que l'Italie.

An de J. C. 20.

Tibère ayant remporté une grande victoire sur les Germains, fit quarante mille prisonniers, qu'il distribua dans la Morinie & dans la Belgique. Ce Prince, dont l'avarice étoit insatiable, ayant surchargé les Belges, ils se soulevèrent. *Julius Florus* se mit à la tête des révoltés ; mais cette émeute n'eut pas de suite.

An 36.

Les Gaulois ne furent pas moins, que les autres peuples soumis à la domination romaine, les victimes des folies & des fureurs de *Caligula*. Cet Empereur parcourut les Gaules avec une Armée nombreuse, comme s'il avoit eu un ennemi formidable à combattre. Cet appareil aboutit à un embarquement qu'il fit chez les Morins pour ramasser des coquillages. Il entra ensuite en triomphe dans le Port de Gessoriac, où il érigea un superbe Monument, pour perpétuer la mémoire de cet acte singulier de démente.

An de J.C. 43.

Claude défendit aux Druides d'immoler des victimes humaines, & en fit crucifier plusieurs qui osèrent lui désobéir. Sous cet Empereur les Gaulois commencèrent à cesser de donner des inquiétudes aux Romains. On leur avoit déjà accordé le droit de Bourgeoisie. *Claude* résolut de leur procurer celui de pouvoir aspirer aux charges de Sénateurs. La proposition qu'il en fit ayant éprouvé des contradictions : « *Pourquoi craignons-nous*, dit-il au Sénat, *d'admettre les Gaulois parmi nous ? ils ont pris nos mœurs ; ils ont étudié nos arts ; ils mêlent leur sang avec le nôtre ; ils ne font plus qu'une nation avec nous* ».

An 60.

Il y eut sous *Néron* beaucoup de mouvemens dans la Belgique. Ses cruautés ayant révolté l'Empire, *Julius Vindex*, dont le pere avoit été Sénateur, ne put se résoudre à obéir plus long-tems à un Prince qu'on regardoit avec horreur. Il leva l'Etendard de la révolte. Ses talens, son courage, la considération dont il jouissoit, le rendoient propre à opérer une révolution. Il forma une Armée considérable ; & comme il représentoit aux Gaulois qu'il n'avoit d'autre motif que celui de purger la terre, d'un monstre, ils lui témoignèrent les dispositions les plus favorables. Cependant *Néron* ayant envoyé des Troupes contre *Vindex*, ce Belge fut si sensible à un échec qu'il reçut, que croyant ses affaires désespérées, & voulant prévenir le supplice auquel il s'attendoit, s'il tomboit au pouvoir de l'Empereur, il se donna la mort. Les troubles parurent s'appaiser ; mais comme le principe de la révolte subsistoit toujours, les Belges ne tardèrent pas à se soulever encore. *Néron* envoya *Annolin* dans le pays des Atrébates & des Morins, avec des Troupes qui y firent un dégât affreux, & qui ruinèrent Arras & Téroüanne.

An de J.C. 63.

Ces cruautés ne firent qu'accroître la fermentation & aigrir les esprits. *Julius Paulus* & *Claudius Civilis*, Germains, souffrant impatiemment la domination romaine, se révoltèrent. *Capiton*, Gouverneur de la Belgique, fit tuer le premier, & envoya l'autre à Rome, pour y être juger par *Néron*. Ce Prince étant mort sur ces entrefaites, *Galba* pardonna à *Civilis*, qui revint dans la Belgique. Toujours rempli de son projet, il dissimula néanmoins, pour avoir le tems de fortifier son parti. Alors il leva le masque : il passa la Meuse, & ravagea le pays des Ménapiens, des Morins & des Atrébates. Plusieurs peuples s'étant joints à *Civilis*, il prit le titre d'Empereur des Gaules. *Julius Sabinus*, son Lieutenant, qu'il avoit créé *César*, ayant été battu, se retira dans un Village, qu'il fit brûler, & fit courir le bruit qu'il avoit été enseveli dans les flammes.

An 73 ou 79.

Comme il avoit tout à craindre des Romains, s'il étoit reconnu, il se tint caché pendant neuf ans, connu de la seule *Eponime*, son épouse, qui avoit soin de pourvoir à sa subsistance. A la fin il fut découvert. On se saisit aussi-tôt de lui, & on l'envoya à Rome avec *Eponime*. Tous deux ayant comparu devant *Vespasien*, *Eponime* n'oublia rien de ce qui pouvoit toucher cet Empereur & le porter à la clémence. Elle lui fit un récit intéressant de tout ce que *Sabinus* avoit souffert ; mais *Vespasien* ne crut pas que la politique lui permît de faire grace à quelqu'un qui avoit osé prendre le nom de *César*. *Eponime*, entendant prononcer l'Arrêt de mort de *Sabinus*, devint furieuse, & ne pouvant se résoudre à lui survivre, elle tint à *Vespasien* des discours si offensans, & brava tellement son courroux, qu'il ordonna qu'elle partageroit le sort de *Sabinus*. Telle fut la fin de ces deux époux, qui ont laissé à la postérité un rare exemple de l'amour conjugal. *Civilis* se maintint assez long-tems dans la Belgique ; mais étant dépourvu de secours & de Troupes, il fut réduit à mener jusqu'à la mort une vie errante, & à traîner, dans la misere, un titre honorable.

Les Nations qui habitent le nord ont cherché, dès les tems les plus reculés, à pénétrer dans les pays méridionaux, soit qu'une trop grande population leur fit une loi de ces émigrations, soit parce qu'ils imaginoient trouver, dans ces cantons, un butin dont ils étoient avides. Ce furent ces deux motifs qui déterminèrent les Sicambres, qui habitoient les bords du Rhin, à fondre tant de fois sur les Gaules, & qui occasionnèrent souvent aux Morins & aux Atrébates, les incursions de ces peuples.

An 163.

Marc-Aurele accorda aux belges plusieurs privileges & la remise d'une partie des impositions dont ils étoient surchargés. Mais son fils *Commode*, un de ces monstres qui n'ont monté sur le trône que pour faire gémir leurs sujets, replongea cette province dans son premier état, en révoquant toutes les graces que son pere lui avoit accordées.

An 183.

Vingt ans après, *Verricus* & *Sorricus*, Germains, entreprirent de chasser les Romains, de la Belgique. *Varneston*, qui étoit Préteur des Morins, sut les arrêter, & préserver le canton qui lui étoit confié. Ce *Varneston* a laissé dans la Morinie des traces de son séjour ; & l'endroit qui porte ce nom paroît lui devoir son origine : il y fut tué dans une nouvelle entreprise des Allemands, qui s'emparèrent ensuite de la Morinie. Ils y restèrent pendant douze ans, jusqu'à ce que *Sévere* les en chassa.

An 223.

Sous l'Empereur *Alexandre*, les courses des peuples du Nord dans la province, recommencèrent. Ce Prince crut devoir se rendre sur les lieux pour les réprimer. Il y perdit la vie. Ce succès enhardit les Allemands. Ils passèrent la Meuse & le Rhin sous la conduite de *Crocus*, un de leurs Rois, & s'emparèrent de plus de soixante Villes. L'Empereur *Probus* ne put les obliger à rentrer dans leur pays, qu'après en avoir fait périr quatre cens mille.

An 262.

Ce fut alors que la lumiere de l'Evangile commença à pénétrer dans la province. Vers le milieu du troisième siecle, le Pape *Etienne* envoya plusieurs saints Personnages pour prêcher la Foi dans les Gaules. *Vidoric* & *Fuscien* vinrent dans le pays des Morins. Leur prédication ne fut point infructueuse. Ils baptisèrent un grand nombre d'Infideles, & bâtirent une Chapelle au bas d'une colline qu'on appelloit *Hellefaut*.

An 263.

Ces deux Apôtres s'étant rendus à Amiens pour y conférer avec *Saint Quentin, Ridiovare*, qui avoit allumé une persécution cruelle contre les Chrétiens, leur fit souffrir le martyre. Comme la Foi qu'ils avoient plantée n'avoit pas jetté des racines bien profondes, ses fruits furent bientôt desséchés, & les Morins ne tardèrent pas à retourner à leur ancienne idolâtrie.

Les incursions des Barbares, qui se succédoient presque sans interruption dans la province, ne pouvoient que nuire à la culture des Arts, qui demandent la paix & l'abondance. Cependant plusieurs fleurissoient. S. Jérôme parle d'une Manufacture d'Etoffes qui se fabriquoient à Arras. Elles étoient si précieuses, qu'on regardoit comme un luxe de s'en servir. S. Jérôme prit occasion d'en faire un reproche à Jovinien. « *Vous ne portez*, disoit-il à cet hérésiarque, *que des habits de soie & de lin ; il faut, pour vous vêtir, des étoffes des Atrébates* ».

On cultivoit chez les Atrébates une plante dont on fesoit beaucoup d'usage dans les teintures. On la nommoit la *garance*. Elle produisoit une couleur fort estimée, qui tenoit de la pourpre & de l'écarlate. Les Réglemens qui furent faits dans la suite pour empêcher qu'on ne mêlât la garance qui croissoit dans les environs d'Arras avec celle des autres pays, font connoître que la première avoit une qualité supérieure. Il paroît aussi que les eaux du Crinchon étoient très propres pour la teinture. C'étoit avec ces secours, qu'on fabriquoit les étoffes des Atrébates connues chez les Anciens sous le nom de *Vestes Attrebaticeae*, & que Juvénal appelle aussi *Xérampline*.

Les étoffes de prix n'étoient pas les seules qu'on travailloit dans la province. Les Romains étoient dans l'usage d'imposer pour tribut, à chaque canton, ce que la nature & l'art y produisoient de plus précieux. Les Atrébates étoient obligés de livrer, tous les ans, une certaine quantité d'habits militaires faits des étoffes que l'on fabriquoit dans le pays. Un trait de *Gallien* nous apprend encore combien les Manufactures d'Arras étoient renommées. Cet Empereur s'étant rendu méprisable aux Gaulois, ils se révoltèrent, & élevèrent *Postume* à l'Empire. *Gallien*, pour dissimuler la peine que lui causoit la défection des Gaules, prit le parti d'en plaisanter. « *Est-ce qu'on imagine*, disoit-il à ses Confidens, *que la République est en danger parce qu'on nous prive des habits que nous envoyoit les Atrébates ?* ».

An 302.

En 302, les Gaules échurent à *Constance Chlore*. *Sainte Héléne* ayant été répudiée par ce Prince, se retira dans la Belgique, & y fit bâtir un Château, qui porta d'abord le nom de *Vicus Helena*. D'après ce fait, dont un des Panégyriques de *Constantin* fait mention, on a conjecturé que ce *Vicus Helena* avoit donné naissance à la Ville d'Hédin.

An 305.

Constantin, fils de *Constance Chlore*, étant revenu de la Grande-Bretagne, pour voir son pere qui étoit à l'extrémité, fut reconnu pour son successeur. *Maxence*, fils de *Maximien*, nommé Empereur en Italie, fit soulever contre *Constantin*, les Romains qui étoient dans les Gaules ; mais le jeune Prince vint à bout de les réduire, & ayant spécialement obligé ceux de Téroüanne, qui s'étoient déclarés pour *Maxence*, de se rendre, il fut reconnu paisible possesseur des Gaules.

An 314.

Ce fut ce *Constantin* qui fit une nouvelle divison des Gaules. Il forma deux Beligues. La première eut, pour Métropole, Treves, & la seconde, Reims. Cette dernière comprit douze Cités, au nombre desquelles étoient celles d'Arras & de Téroüanne. *Constant* succéda à *Constantin Second*, son frère. Il fit quelque séjour dans le pays des Morins, & plusieurs de ses Loix en sont datées.

An 370.

S. Jérôme & Paul Orose nous apprennent que vers l'an 370, une pluie, mêlée de laine, tomba chez les Atrébates. Plusieurs Ecrivains modernes ont prétendu que ce fut une faveur du Ciel, qui fit cesser une famine qui désoloit alors le pays ; qu'en conséquence on ramassa de cette laine, qu'on la mit dans une Chasse, & qu'on l'exposa à la vénération des Fideles ; ce qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Mais le Christianisme, comme nous le verrons plus bas, n'étoit pas encore établi chez les Atrébates en 370. D'ailleurs, *Baldéric*, qui a écrit dans le onzième siècle l'histoire des Eglises de Cambrai & d'Arras, ne fait aucune mention de la *Manne*. Ce n'est que sous *Guillaume d'Issiaco*, que l'histoire commence à en parler. Nous examinerons dans la vie de cet Evêque ce qui y donna lieu.

An 377.

En 375, *Gratien*, fils de *Valentinien*, fut proclamé Empereur à Amiens. Pendant son séjour dans la Belgique, il y fit construire plusieurs Forteresses. *Maxime*, informé que ce Prince n'étoit point agréable à l'armée, se fit nommer Empereur dans la Bretagne, d'où il passa dans l'Armorique, & ensuite dans la Belgique. Il y trouva des troupes, dévouées à son service. *Gratien*, hors d'état de résister à *Maxime*, prit la fuite, & se retira à Lyon, où il fut tué. Le nouvel Empereur trouva quelque résistance de la part des Atrébates & des Morins. Il fut obligé d'attaquer Arras & Téroüanne. Lorsqu'il les eut pris d'assaut, il alla établir son Siege à Treves.

An 390.

Ce ne fut que vers la fin du quatrième siècle, que les Atrébates reçurent des Prédicateurs Evangéliques. On croit que S. *Diogene*, Grec de nation, fut le premier qui leur annonça la Foi, & qu'il fut sacré Evêque régional par S. *Nicaise* de Reims, à qui le Pape *Sirice* l'avoit envoyé en 390. Il travailla long-tems à la vigne du Seigneur, & bâtit à Arras une Eglise dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui la Cathédrale. (* NOTE SIXIEME : Quoique S. Vaast soit regardé avec raison comme le premier Evêque d'Arras, cependant on ne peut douter que la Foi n'ait été annoncée avant lui dans cette Ville, puisqu'il y trouva une Eglise cachée sous des ronces ; mais nous n'avons aucune connoissance certaine que le premier Apôtre des Atrébates ait été S. *Diogene*. Les Tables de l'Eglise d'Arras qui sont du onzième siècle n'en fesoient pas mention. S'il s'y trouve aujourd'hui, c'est qu'on l'y a ajouté : le fait est prouvé par la différence des écritures. Comment *Baldéric* qui a écrit l'Histoire des Evêques d'Arras & de Cambrai, auroit-il omis S. *Diogene*, s'il avoit été le premier Apôtre de ces Diocèses ? On sait aussi que les plus anciens Lectionnaires n'en font aucune mention, & que l'Eglise d'Arras n'en a jamais fait la fête).

An 407.

La Province jouissoit, depuis plusieurs années, des douceurs de la paix, lorsque la foiblesse d'*Honorius* livra l'Empire Romain à la discrétion des Barbares. Bientôt il en fut inondé. Les Vandales entrèrent dans les Gaules au nombre de plus de trois cent mille. Ils ravagèrent Tournay, Amiens, Arras & Téroüanne. Ils égorgèrent dans la Cité des Atrébates l'Evêque *Diogene*, sur l'Autel même qu'il avoit consacré. Ils mirent la Province dans la dernière désolation. Ces Barbares restèrent trois ans dans les Gaules, & ne les abandonnèrent que lorsqu'ils ne trouvèrent plus de butin à y faire. S. Jérôme dit qu'ils enlevèrent quantité de Morins & d'Atrébates, pour les transporter dans la Germanie.

An 420.

Une autre Puissance se disposoit à enlever aux Romains une autre contrée, que leur foiblesse ne leur permettoit plus de conserver. *Pharamond*, Chef des Francs, après avoir passé le Rhin, dans le dessein de s'établir dans les Gaules, avoit été forcé de le repasser.

An 446.

Clodion, son successeur, fut plus heureux. Cependant, ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à se faire un établissement chez les Gaulois. Il avoit pénétré dans la Belgique, & se croyoit assuré de la conquête de cette province. Dans cette persuasion il se tenoit peu sur ses gardes. *Majorius* & *Aetius*, Généraux Romains, ayant su que les Francs étoient campés sur les bords de la Canche, près d'un bourg appelé *Vicus Hedena* ou *Elena*, qui étoit vraisemblablement celui dont on a parlé ci-dessus, & que leur Chef étoit occupé à célébrer la nôce d'un grand Seigneur du pays, tombèrent à l'improviste sur lui. *Clodion* fut trop heureux de rallier une partie de ses troupes, & d'échapper par la fuite. Il n'abandonna pas néanmoins son projet. Instruit que la seconde Belgique étoit mal gardée, il y entra de nouveau, se rendit maître de Bavay, de Boulogne, de Téroouanne & d'Arras, détruisit toutes les Places qu'il ne jugea point à propos de garder, & fixa son séjour à Amiens, qui fut la première Capitale de l'Empire François, & où ce Prince reçut la sépulture.

An 451.

Childeric, successeur de *Clodion*, augmenta ses conquêtes. Pour mieux les défendre, il imagina d'en confier une partie à des Princes de son Sang. Il établit plusieurs Rois dans ses Etats. Il nomma Roi des Morins, *Chararic* & *Ragnacaire*, Roi du Cambresis & du pays des Atrébates.

An 451.

Toutes ces précautions n'empêchèrent pas que la province n'éprouvât des ravages encore plus affreux que ceux qui les avoient précédés. *Attila*, Roi des Huns, que ses excès firent nommer *le fléau de Dieu*, sembloit avoir conjuré la ruine de l'Empire Romain. Après avoir saccagé une partie de la Germanie, il entra dans les Gaules à la tête de cinq cens mille hommes. Les naturels du pays des Francs, les Bourguignons & les Gots se joignirent aux Romains pour combattre un ennemi si formidable. Comme il falloit un certain tems pour que tant de forces se réunissent, *Attila* eut celui de faire de grands progrès. Les Huns avoient formé le siege d'Orléans, lorsqu'ils apprirent que l'armée confédérée s'avançoit. Aussi-tôt *Attila* leve le siege, marche au-devant des ennemis, & les joint dans les plaines de Chalons. *Aetius*, qui commandoit l'armée, malgré l'infériorité de ses forces, ne craignit point de se mesurer avec les Barbares. Leur nombre ne put résister à la valeur & à la discipline. Il se fit un carnage effroyable des Huns. Cent-quatre-vingt mille restèrent sur la Place. Une défaite si sanglante obligea *Attila* de songer à la retraite. *Aetius*, satisfait de lui voir prendre un parti qui garantissoit les possessions romaines, ne songea point à le poursuivre. Les Provinces qui se trouvèrent sur la route d'*Attila* furent livrées à la discrétion de ses troupes. Ce Prince, rendu furieux par l'échec qu'il avoit reçu, ordonna de ne rien épargner. La Belgique éprouva particulièrement ses fureurs. Beauvais, Amiens, Arras, Téroouanne, furent réduits en cendre.

An 495.

Clovis, qu'on regarde comme le Fondateur françois, acheva de chasser les Romains des Gaules, & leur ôta toute espérance d'y rentrer, ce Prince, si l'on en croit *Baldéric*, étoit né dans la Belgique, & fesoit son principal séjour à Arras. ce fut sous son regne que la province prit une nouvelle face, & qu'en reconnoissant de nouveaux Maîtres, elle fut obligée d'adopter tous les changemens qu'ils jugèrent à propos d'y faire.

Les Historiens ne sont point d'accord sur les effets qu'opéra dans les Gaules la domination des Francs. Les uns prétendent que *Clovis* traita les Gaulois, comme un peuple conquis, & qu'il ne leur laissa d'autres biens que ceux qui appartiennent à des Esclaves. Les

autres, au contraire, soutiennent qu'il traita les habitans des Gaules avec tant de douceur, qu'ils s'aperçurent à peine d'un changement de Maîtres. Ces deux sentimens sont également éloignés de la vérité. Leurs Auteurs, entraînés par l'esprit de système, ont donné dans des extrémités dont il est aisé de se garantir, quand on examine avec impartialité l'objet sur lequel nous nous proposons de répandre quelque lumière.

Il est aisé de concevoir qu'il a dû y avoir une très grande différence entre le gouvernement d'un peuple civilisé, tels qu'étoient les Romains, & celui d'un peuple barbare, tels qu'étoient les Francs. Cependant *Clovis*, qui n'étoit pas moins Politique que Conquérant, comprit qu'il falloit ménager une Nation nouvellement soumise, & semble n'avoir opéré dans les Gaules, que les changemens indispensables. Un certain nombre de Terres formoient le Domaine de la République. *Clovis* les attacha à sa Couronne. De ces Terres, les unes devinrent des Maisons Royales, qui se montèrent à plus de deux cens. On leur donna ce titre pompeux, quoique leurs Bâtimens ne valussent pas souvent ceux de plusieurs de nos Métairies ; parce que nos Rois, qui n'avoient pas de demeure fixe, venoient y passer plusieurs jours avec une partie de leur famille. Les autres Terres dépendantes de la Couronne furent destinées à former des bénéfices, que les Princes accordoient à la faveur ou au mérite.

Les Revenus des Romains dans les Gaules consistoient :

1°. Dans ce que rapportoient les Terres dont la propriété appartenoit à l'Etat.
 2°. Dans une imposition annuelle, que chaque citoyen payoit à l'Empereur à raison des biens-fonds qu'il possédoit, & qu'on appelloit *Tributum agrarium*, & dans un tribut pour les autres biens & facultés, qu'on appelle *Capitation*.

3°. Dans le produit de différens Bureaux établis pour faire payer le droit de Péage ou de Douane, & dans les revenus casuels & les dons volontaires ou réputés tels, que les peuples fesoient au Souverain dans certaines occasions.

Tels furent les impôts que *Clovis* leva sur les Gaulois. Le don volontaire se payoit dans les assemblées du champ de Mars, que l'on convoquoit tous les ans pour régler les affaires de l'Empire.

Les Francs avoient leur loi particuliere, & se gouvernoient suivant ce qu'on appelle *la loi salique*. Mais *Clovis* ne força point les Gaulois de l'adopter. Il permit à chaque peuple de se gouverner suivant ses propres loix. On ne voit pas qu'il y aît eu dans la province, de loix générales. Chaque canton suivoit ses usages. Il y avoit non seulement la Coutume des Atrébates & celles des Morins, mais chaque Ville, chaque endroit un peu considérable avoit la sienne.

Clovis ne songea jamais à réduire les Gaulois en esclavage. On voit souvent les Particuliers de cette Nation, occuper des postes importans à la Cour, dans l'Etat & dans les Armées. Il est vrai qu'à mérite égal, les Francs, comme il étoit naturel, étoient privilégiés. Un des objets sur lesquels on apperçoit plus sensiblement la différence que le Gouvernement mettoit entre les Francs & les Peuples soumis, c'est lorsqu'il s'agissoit de la composition ou de l'amende. Dans ces tems de barbarie, tous les crimes & spécialement les meurtres se rachetoient avec de l'argent. La vie d'un Evêque, par exemple, étoit évaluée à neuf cens sous d'or ; ce qui formoit treize à quatorze mille francs de notre monnoie. Cette composition étoit beaucoup plus considérable lorsqu'il s'agissoit de la vie d'un Franc, que lorsque le crime ne regardoit qu'un Gaulois ou un Romain. Mais dans la suite & lorsque le tems eut confondu les Francs & les anciens habitans du pays, toutes ces distinctions s'évanouirent.

Clovis divisa son Royaume en Duchés & en Comtés. Ceux à qui le gouvernement en fut confié, eurent tout à la fois l'administration du Civil & du Militaire. Les Ducs avoient inspection sur les Comtes. Les revenus attachés à ces Places consistoient dans le tiers du produit des compositions ou amendes.

Le grand événement du regne de *Clovis*, fut sa conversion au Christianisme. Lorsqu'après la faveur signalée qu'il reçut du Ciel à la Journée de Tolbiac, il se sût déterminé à se faire instruire dans la religion de la pieuse *Clotilde*, il s'adressa à un Solitaire, nommé *Vedaste* ou

Vaast qui étoit dans le diocèse de Toul, & que l'Evêque avoit ordonné Prêtre. La sainteté de sa vie, & l'éclat de ses vertus l'ayant fait connoître de toute la France, Clovis le choisit, comme celui qu'il crut le plus propre à l'instruire dans les voies du salut. Vaast l'accompagna dans tous ses voyages. Comme il passoit avec lui dans la Champagne, un aveugle le conjura de lui rendre la vue. Le S. Prêtre, animé d'une Foi vive, s'adressa au Seigneur, & le pria de faire un miracle qui ne pouvoit que hâter la conversion du Roi & de ceux qui l'accompagnoient. Il fit ensuite le signe de la Croix sur les yeux de l'aveugle qui à l'instant recouvra la vue. Cette éloquente leçon fit toute son impression sur un Prince qui étoit disposé à l'entendre ; elle confirma celles que S. Vaast lui avoit déjà données pour lui prouver la Divinité du Christianisme.

Après le baptême de Clovis, S. Vaast fit quelque séjour à Reims. Il s'y distingua par l'éminence de ses vertus. On remarquoit la sainteté de sa vie, la charité qu'il avoit pour le prochain, une piété humble, le don de l'Oraison, une modestie qui rendoit ses entretiens touchans, une pureté sans tache & des jeûnes austeres. Mettant en Dieu toute sa confiance, il ne s'occupoit que du moment. Ceux qui l'abordoient trouvoient en lui une douceur inaltérable. Il ne les entretenoit que des moyens de se procurer une heureuse éternité. Il ne méprisoit personne, & les affligés trouvoient en lui une source abondante de consolations. S'étudiant uniquement à obliger, jamais il ne lui échappa un mot qui put offenser. Les Grands le recherchoient avec empressement, & ils trouvoient dans ses entretiens, de quoi calmer les inquiétudes inséparables des richesses, & des conseils salutaires qui les fesoient avancer dans les voies du salut, & qui leur découvroient les pieges que l'ennemi du genre humain pouvoit leur tendre.

An 500.

Clovis avoit recommandé son Catéchiste à l'Evêque de Reims. Ce Prélat ne voulant pas laisser les talens de S. Vaast inutiles, le sacra Evêque des Atrébates. Il partit aussi-tôt pour son diocèse. En arrivant à Arras, il aperçut aux portes de la Ville, un boiteux & un aveugle qui demandoient l'aumône. Comme il n'avoit point d'argent, il chercha en lui-même comment il pourroit leur être utile. Se rappelant alors ce qui étoit arrivé à S. Pierre & à S. Jean, il s'adressa aux deux mendiants, & leur dit, à l'exemple de ces Apôtres : **« Je n'ai ni or, ni argent : je vais vous donner mes Prières ; c'est tout ce qui dépend de moi »**. A l'instant il s'adressa au Seigneur. Sa Prière fut si fervente & si efficace, que l'aveugle recouvra la vue, & le boiteux le libre usage de ses jambes. Les Atrébates, étonnés, comprirent qu'une religion qui donnoit un tel pouvoir à ses Ministres, devoit être la véritable, & ils se convertirent en foule. S. Vaast apprit qu'il y avoit eu autrefois dans la Ville une Eglise consacrée au culte du vrai Dieu. Il fit des perquisitions, & l'on en trouva les restes, cachés sous des ronces & des épines, & infectés par des immondices. A la vue de ce spectacle, il versa des larmes ameres, & s'écria : **« Seigneur, ces malheurs ont fondu sur nous, parce que nous avons pêché, ainsi que nos peres : nous avons marché dans des voies injustes : nous avons commis des iniquités. Oubliez-les, ô mon Dieu ; rappelez, en notre faveur, vos anciennes miséricordes »**. A mesure que les Atrébates se convertissoient, soit dans les Villes, soit dans les Campagnes, S. Vaast établissoit des Paroisses, dans lesquelles il mettoit des Prêtres & des Diacres. Il changea quantité de lieux qui avoient été des retraites de voleurs, en des maisons d'Oraison. Il fit élever dans Arras, une Eglise en l'honneur de la Vierge, sur les fondemens de l'ancienne. Elle fut dotée d'abord par S. Remy, & ensuite par Thierry. On ignore le détail de l'Episcopat de S. Vaast. Il assista au Concile de Vienne. Il gouverna son Eglise près de quarante ans. S'étant rappelé, sur la fin de ses jours, les douceurs qu'il avoit goûtées dans sa première retraite, il résolut de s'en former une où il pût se livrer de nouveau aux exercices de la contemplation. Il choisit pour cela un endroit peu distant de la Ville, au-delà du Crinchon, & il y bâtit un petit Oratoire dans lequel il alloit, de tems en tems, se délasser des fatigues de son ministère, & retrouver dans la ferveur de ses Prières, les forces spirituelles que la vie active,

toute sainte qu'elle puisse être, diminue toujours. S. Vaast, que le diocèse d'Arras & celui de Cambrai regardent comme leur Apôtre, mourut le 6 Février 539. Il avoit dem andé à être enterré hors de la Ville, dans l'Oratoire qu'il avoit bâti sur le bord du Crinchon, parce qu'il pensoit, dit *Alcuin*, que « **les Villes ne doivent être habitées que par les vivans, & non par les morts** ». Cependant on ne crut pas devoir suivre ses intentions, & l'on trouva qu'il étoit plus décent de l'inhumer dans la basilique de la Vierge. S. Vaast fut remplacé par S. *Dominique*, qu'il avoit fait Archidiacre de son Eglise.

S. Remy, qui étendoit sa sollicitude pastorale sur toutes les Cités dépen-dantes de sa Métropole, n'oublia pas celle des Morins. Sur la fin du troisième siècle & peu de tems après le martyre de S. *Fuscien* & de S. *Victorin*, S. *Quentin* avoit annoncé l'Evangile à ces peuples. S. *Vidrice*, Evêque de Rouen, étoit aussi venu, vers l'an 400, dans leur pays, & avoit même consacré à Téroouanne une Eglise en l'honneur de Saint *Martin*. *Maxime*, Moine de Lerins, & Evêque de Riez en Provence en 455, ayant reçu de Dieu le don de miracles, quitta, par humilité, son diocèse. S'étant fait accompagner de deux Diacres, il entra dans le Pays des Morins, pour y prêcher l'Evangile, & fixa son séjour dans une solitude à Vime, à trois lieues de la Ville de Téroouanne, où il fit construire une Eglise en l'honneur de la Sainte Vierge & de Saint André. Après avoir prêché, pendant huit ans, dans la Morinie, il retourna dans son diocèse.

Malgré ces faveurs multipliées du Ciel, les Morins étoient toujours retombés dans l'idolâtrie, & *Chararic*, leur Roi, montroit la plus grande opposition au Christianisme. Le S. Evêque de Reims crut, que pour vaincre les obstacles que les dispositions de ce Prince ne pouvoient manquer de susciter à celui qui entreprendroit de prêcher la religion dans ses Etats, il falloit choisir quelqu'un qui n'eut pas moins de sainteté & de zele, que de science. Il y avoit alors près de Reims un Hermite, extrêmement considéré dans le pays. L'éminence de ses vertus avoit porté son Evêque à lui conférer les saints Ordres. Néanmoins, persuadé qu'il trouveroit dans la retraite des moyens plus faciles & plus abondans d'opérer son salut, il avoit continué de vivre dans une solitude profonde. Remy lui envoya ordre de venir le trouver. Il lui demanda quelles étoient ses occupations, & pourquoi il préféroit la vie solitaire, à l'instruction des peuples, à laquelle il étoit spécialement destiné par les fonctions de son ministère. « **Je sais**, lui dit-il, **que vous portez continuellement le cilice & la haire ; que vous mortifiez votre corps par des jeûnes austères ; que vous n'avez point d'autre lit que la terre, & que vous témoignez la plus grande aversion pour le monde. Toutes ces vertus méritent des éloges ; elles ne peuvent qu'attirer sur vous les faveurs du Ciel : mais la charité & un zele apostolique pour la conversion des ames, est d'un tout autre prix** ».

Le discours du Prélat fit impression sur le pieux Anachorete ; mais il ne le persuada pas encore. S. Remy le presse ; il lui dit qu'il existe une Nation, jadis Chrétienne, où il ne se trouve personne qui puisse rompre le Pain de la Parole de Dieu, & qui est dans le plus grand besoin des secours spirituels : « **C'est là**, ajoute le S. Evêque, **c'est dans cette contrée barbare que Dieu vous appelle, pour y rétablir son culte. Les Morins sont les derniers hommes de la terre habitée ; mais s'ils trouvent un Apôtre, bientôt ils seront les plus proches du Ciel. Voilà le champ dans lequel il faut que vous exerciez vos talens & votre zele** ». Le Solitaire ne put résister à une exhortation si pathétique. Remy voyant le changement qui s'étoit fait dans ses dispositions, ne voulut pas les laisser refroidir. « **Partez**, lui dit-il, **allez trouver ce peuple, dont la tête est dure, mais que vous saurez amollir par le tranchant de la parole du Seigneur. Lorsque vous serez parmi les Morins, que rien ne vous rebute : suivez le conseil de l'Apôtre : instruisez : armez-vous de patience : priez : conjurez : faites violence à ceux qui vous résisteront. Jusqu'à présent vous avez fui le monde ; il est tems de lui déclarer la guerre. Attaquez-le : renversez-le. Faites connoître que ce n'est pas sans raison que vous portez le nom de son ennemi irréconciliable, celui d'Antimond (* Esto, & vocare Antimundus), qui sera désormais le vôtre** ».

Malgré une vocation si décidée & des ordres si précis, *Antimond* fut obligé de laisser écouler trois ans avant de se rendre dans le pays des Morins. Il les employa à se préparer à remplir la mission importante qui lui étoit confiée. Il partit enfin pour Téroouanne. Dès qu'on eut avis de sa marche & de l'objet de son voyage, les hommes, les femmes & les enfans allèrent à

sa rencontre ; mais ce ne fut pas pour lui marquer leur allégresse, ni lui témoigner qu'ils alloient recevoir, avec reconnoissance, les graces signalées qu'il venoit leur apporter. Les Ministres de l'Idolâtrie frémissant du coup qui les menaçoit, avoient soulevé contre *Antimond*, la populace, a qui ils avoient communiqué leurs fureurs. Le saint homme n'entendoit dans les bourgs & dans les grands chemins que des clameurs, des imprécations ; des injures. Il s'en fallut peu qu'on en vint aux coups. La tranquillité avec laquelle il recevoit tant d'affronts, cet air de majesté que l'Auteur d'une Religion divine imprime, pour l'ordinaire, sur ceux de ses Ministres qui sont dignes de l'annoncer, arrêterent les emportemens d'une populace effrénée. Les plus furieux, cependant, s'approchèrent d'*Antimond*, & lui demandèrent ce qu'avoit fait de si merveilleux ce Christ qu'il venoit leur annoncer ; où étoient les miracles sur lesquels il fondeoit sa mission. « *Et quel plus grand miracle*, leur répondit-il avec douceur, *désirez-vous, que celui que le Seigneur ne cesse d'opérer à vos yeux ? Vous me couvrez d'opprobre ; vous êtes-vous apperçu, jusqu'à présent, que j'y aie été sensible ?* ». Cette réponse & le ton dont elle fut prononcée désarmèrent les Idolâtres. Elle calma jusqu'au farouche *Chararic*. Ce Prince avoit redouté la venue d'*Antimond*, qu'il regardoit comme un des Emissaires de *Clovis*, dont il craignoit la politique & la puissance ; mais il prit bientôt une toute autre idée de cet Apôtre, quand il vit qu'il ne prenoit de nourriture que ce qui lui étoit nécessaire pour s'empêcher de mourir ; qu'il ne se faisoit remarquer que par des austérités, qu'il dormoit peu, qu'il employoit tout son tems aux exercices de son ministere, & qu'aucun de ses Sujets ne marquoit une plus profonde soumission pour ses ordres ; il comprit alors que ce n'étoit pas les possessions des Rois de la terre, mais celles du Roi du Ciel, qu'il cherchoit à étendre. Il lui permit de se livrer à toute l'étendue de son zele. *Antimond* convertit un si grand nombre d'habitans de Téroüanne, qu'il leur persuada d'abattre un Temple de Mars, qui étoit dans cette Ville, & d'élever sur ses ruines une Eglise en l'honneur de S. *Martin*, qui, mort depuis peu, étoit dans la plus grande vénération dans les Gaules.

Outre les saints Evêques qui annoncèrent la Foi aux Atrébates & aux Morins, on voyoit souvent paroître dans la Province, des Hommes Apostoliques pour les seconder. On remarque parmi eux S. *Chilien*, envoyé par S. *Faron* de Meaux, à qui les habitans d'Aubigny croient que leurs ancêtres furent redevables de leur conversion, & S. *Vulgan*. Ce dernier, natif de Cantorbery, ayant converti un grand nombre de Danois, passa la mer, & alla à Téroüanne & aux environs. Il vint ensuite à Arras, où, après avoir vécu en odeur de sainteté & fait plusieurs miracles, il mourut en 572, près de S. *Vaast*, dans un endroit appelé *les termes des bons Hommes*. Son corps fut transporté à Lens, qui le regarde comme son Apôtre.

An 509.

Clovis, après avoir considérablement augmenté l'Empire François, en avoit affermi les fondemens. Sur la fin de sa vie, il résolut de se défaire de tous les petits Rois qui étoient dans ses Etats, & dont l'autorité sembloit borner la sienne. Depuis quelque tems ce Prince se livroit à des emportemens que le chagrin d'avoir vu ses conquêtes bornées par les Gots avoit occasionnés. Mais peut-être la politique eut-elle plus de part, que l'humeur, au parti violent auquel *Clovis* se détermina contre les deux Rois qu'on voyoit dans la Province. Quoiqu'il en soit, il marcha avec des troupes, contre *Chararic*, qui étoit sans défense, le surprit, et se l'étant fait amener avec un de ses fils, il lui rappella que vingt-cinq ans auparavant, à la bataille de Soissons, il l'avoit trahi, & il lui dit qu'il consentoit néanmoins à lui laisser la vie, à condition que son fils & lui auroient les cheveux coupés. C'étoit une marque que l'on renonçoit au Trône ; car il n'y avoit que les Rois qui portassent alors une longue chevelure. Pour plus grande sûreté, *Clovis* fit ordonner Prêtre *Chararic*, & Diacre, son fils. Quelque tems après, comme ces deux Princes s'entretenoient ensemble de l'état auquel ils se trouvoient réduits, le jeune homme dit à *Chararic* : « *Cessez de vous affliger, mon pere, nos malheurs auront un terme. Les cheveux que l'on m'a coupés ne sont que les branches & les feuilles d'un arbre verd qui repousseront avec le tems, & il ne tiendra pas à moi que celui*

qui nous a mis dans cet état ne périclisse ». Ce discours imprudent ayant été rapporté à *Clovis*, il fit aussitôt trancher la tête à ces deux Princes.

Ragnacaire, qui regnoit sur le Cambresis & sur les Atrébates, informé du sort de *Chararic*, comprit tout ce qu'il avoit à craindre. Ses frayeurs étoient d'autant plus fondées, que ses Sujets étoient très-mécontents de son administration. Il leva des Troupes pour pourvoir à sa sûreté & dans la crainte que *Clovis* ne le surprît, comme il avoit surpris *Chararic*. Le Roi des François ne crut pas qu'il fut nécessaire de mesurer ses armes avec celles d'un ennemi si peu formidable. Il gagna quelques Sujets de *Ragnacaire*, qui promirent de le lui livrer. Le Roi de Cambray étoit dans son camp, & il avoit ordonné à une partie de ses Troupes de venir le joindre. On l'avertit qu'un corps nombreux s'avançoit ; *Ragnacaire* envoya aussitôt quelques Officiers pour le reconnoître. Ils étoient du nombre de ceux qui le trahissoient, & à qui *Clovis* avoit promis des bracelets & des baudriers à boucles d'or, s'ils vouloient livrer leur Maître. Ils rapportèrent à *Ragnacaire* que c'étoit ses Troupes qui venoient le joindre. C'étoit néanmoins *Clovis* en personne, qui investit son camp au moment où il s'y attendoit le moins. *Ragnacaire* voulut échapper par la fuite ; mais il fut arrêté par ses propres Soldats qui le menèrent à *Clovis*, & le lui présentèrent lié & garotté avec un de ses frères. *Clovis*, après avoir reproché aux deux Princes leurs désordres qui déshonoroient la Famille Royale, les tua de sa propre main. Il fit en même tems donner à ceux qui les avoient livrés des bracelets & des baudriers de léton. Ils s'aperçurent bientôt qu'ils étoient trompés & comme ils s'en plaignoient amèrement : « *Malheureux*, leur répondit *Clovis*, vous avez trahi votre Maître ; vous mériteriez d'expier votre crime par le dernier supplice ».

An 511.

Clovis mourut en 511. Ses Etats furent partagés entre ses enfans. On en fit quatre Royaumes, & la Province fit partie de celui de Soissons.

St. *Dominique* ne fut que cinq ans Evêque d'Arras. S. *Védulphe* lui succéda. Ce Prélat trouvant que le séjour de Cambray étoit agréable, que cette Ville étoit plus peuplée que celle d'Arras, où l'on ne voyoit que des ruines, & qui étoit plus exposée aux courses des Gens de guerre, y transporta sa résidence : ce que ses successeurs firent également, jusqu'à la fin du douzième siècle. Ce changement, quoique désagréable aux Habitans d'Arras, eut cependant peu d'influence sur les affaires ecclésiastiques. *Védulphe*, en quittant cette Ville, y laissa deux Archidiacres & un Vicaire général devant qui se portoient toutes les causes spirituelles, en l'absence de l'Evêque. Dans le cas de l'appel, ce n'étoit point à Cambray, mais à Reims qu'il falloit se pourvoir.

An 519.

S. *Antimond* mourut l'an 519, & *Athalbert*, Archidiacre de Térouanne, lui succéda. *Clotaire*, Roi de Soissons, ayant été informé de son élection, lui écrivit, pour l'en féliciter. Sa Lettre étoit conçue en ces termes : « *J'ai appris, & cette nouvelle m'a comblé de joie, que vous avez été nommé Evêque des Morins. Que ceux qui vous connoissent rendent témoignage à votre justice ! Que vos discours éloquens & sages tombent sur votre peuple comme une rosée douce & bienfaisante ! Priez le Seigneur, & glorifiez-le. Ayez soin du Troupeau que J. C. vient de vous confier, & aimez un Roi qui vous honore* ». Quelque tems après, *Clotaire* vint visiter *Athalbert*, & lui confia l'éducation de sa fille *Radegonde*. Le Saint Prélat continua de travailler à la conversion des infidèles, dont la Morinie étoit toujours remplie. Le bruit de ses travaux & de ses vertus parvint jusqu'au Pape *Jean*, qui lui écrivit la Lettre suivante : « *Très-cher Frère, qui êtes le Pasteur des Morins situés à l'extrémité de l'Univers, ne soyez pas le dernier dans les bonnes œuvres. Tenez, au milieu des Idolâtres qui vous environnent, une conduite qui les oblige de glorifier le Seigneur, lorsqu'il daignera les visiter. Vous êtes appelé à la moisson ; il ne vous est pas permis de demeurer oisif & de vous contenter de former des désirs. Etendez votre main : faites l'ouvrage d'un homme courageux & d'un Pasteur. Agissez & courez de manière que*

vous puissiez atteindre le but. La plante que vous cultivez est jeune ; elle a besoin d'être arrosée ; pénétrez-la de l'eau de la sagesse, afin que ceux que Dieu a prédestinés pour croire en J. C., jouissent de la vie éternelle. Je vous recommande la Princesse Radegonde, fille du Roi ; elle craint Dieu, & elle a trouvé grace devant le Roi des Rois. Je vous donne, ainsi qu'à votre Troupeau, ma Bénédiction Apostolique ».

Radegonde répondit parfaitement aux soins d'Athalbert, & en fut reconnaissante. Elle fonda dans Térouanne un Monastere qui fut détruit par les Normands, & sur les débris duquel fut ensuite élevé celui de S. Augustin. Bientôt elle se retira elle-même dans une Maison religieuse où elle se consacra à Dieu. Ayant appris que le Saint Evêque étoit mort, elle se rendit sur les lieux pour lui donner elle-même les honneurs de la Sépulture. Elle le fit ensevelir dans le Monastere de S. Martin. Fortunat, qui a composé les Epitaphes de tous les Hommes célèbres de son siècle, n'a pas oublié celle d'Athalbert ; la voici : *« Athalbert, Evêque des Morins, s'est rendu célèbre par son zele : il avoit le don de la parole, & ses exemples étoient conformes à ses leçons. Chargé de l'éducation de Radegonde, il l'a rendue chere au Roi des Rois, & agréable à ce Roi puissant qui tenoit le Sceptre de la Morinie ».*

An 575.

L'Histoire de la premiere Race de nos Rois n'est presque un tissu d'horreurs. La Province n'en fut pas moins le théâtre que le reste de la France. Les Princes qui avoient partagé l'Etat & qui la gouvernoient, ne cessoient de tourner leurs armes les uns contre les autres. Les guerres civiles désolèrent le Royaume. Sigebert & Gontran avoient juré la perte de Chilpéric Roi de Soissons. Le premier le tenoit assiégé dans Tournay ; la Place étoit réduite à sa dernière extrémité, & Chilpéric ne pouvoit plus échapper, lorsque Fredegonde sa femme fit changer la face des affaires. Cette Princesse, familiarisée avec les crimes les plus atroces, suborna deux scélérats de Térouanne, & leur mettant entre les mains des armes empoisonnées : *« Voilà, leur dit-elle, l'unique moyen de sauver votre Roi, votre Reine, & de vous sauver vous-mêmes des mains d'un usurpateur. Défaites-moi du Roi d'Austrasie. Si vous me rendez ce service important, je vous comblerai de biens. Si cette entreprise vous étoit funeste, & si vous veniez à périr, songez que c'est pour sauver la vie de votre Roi que vous aurez sacrifié la vôtre, & ne doutez pas que vos familles ne reçoivent des témoignages multipliés de ma reconnaissance ».*

Les deux scélérats, déterminés par ce discours, se rendirent à Vitry, Bourg de l'Artois & Maison Royale, où Sigebert étoit allé prendre possession de ses nouvelles conquêtes. Ils lui demandent une audience. Le Roi d'Austrasie la leur accorde ; ils s'approchent de lui, sous prétexte d'avoir à lui communiquer une affaire de la dernière importance ; & comme ce Prince se disposoit à les écouter avec attention, ils lui plongent leurs poignards dans le sein. Deux Seigneurs, qui étoient présents, veulent se saisir de ces assassins ; l'un est tué & l'autre blessé : ils alloient échapper par la fuite, lorsque des Soldats accourant au bruit de cette scène tragique se jettèrent sur eux & les massacrèrent.

Cet événement changea la face des affaires. Le Siège de Tournay fut levé. Chilpéric reconquit ses Etats, fit arrêter Brunehaut, veuve de Sigebert, & la fit renfermer dans Rouen. Mais il fut bien surpris, quelque tems après, d'apprendre que Mérovée son fils qu'il avoit chargé de s'emparer du Royaume d'Austrasie, s'étoit laissé séduire par les charmes de Brunehaut, & qu'il l'avoit épousée. Cette nouvelle le mit en fureur. Toutes les précautions que Mérovée prit pour se soustraire à la vengeance de son pere ne purent l'empêcher de tomber entre ses mains. Chilpéric lui fit aussitôt couper les cheveux, le déshérita, le fit ordonner Prêtre & le renferma dans un Monastere. Le jeune Prince ayant trouvé le moment d'échapper, se réfugia au Tombeau de S. Martin. C'étoit l'azile le plus respecté de la France. Il obligea l'Evêque de lui donner des marques de communion. Chilpéric n'osa entreprendre d'enlever son fils, sans avoir l'agrément de S. Martin lui-même. Il eut la simplicité de faire mettre sur son Tombeau une Lettre par laquelle il supplioit le Saint de lui rendre son fils. Il y avoit joint un papier blanc sur lequel il ne doutoit

pas que S. Martin ne mît sa réponse. Au bout de trois jours, le papier s'étant trouvé aussi blanc que le premier, *Chilperic* renonça au projet de forcer *Mérovée* dans son azile. Le jeune Prince resta quelque tems dans l'Eglise de S. Martin. Ayant perdu l'espérance de fléchir son pere, il quitta sa retraite & erra dans plusieurs Provinces. Il étoit dans les environs de Reims, lorsque les principaux de Térouanne lui envoyèrent des Députés pour lui témoigner combien ils prenoient part aux malheurs de celui qui étoit destiné, par sa naissance, à régner sur eux, & pour lui offrir une retraite. Cette ressource imprévue remplit *Mérovée* d'espérance & de joie. Il remercia les Députés ; il leur dit qu'il acceptoit volontiers leurs offres, & qu'il ne tarderoit pas à se rendre dans leur Ville. Il manda, en effet, à tous ceux qui lui étoient attachés, de venir le joindre, & se mit en route ; mais *Fredegonde* ne le perdit pas de vue. Elle envoya secretement des Troupes à sa poursuite. On sut qu'il étoit en pleine campagne dans une maison où il prenoit son repas. On l'y força. On se saisit de sa personne, & l'on en donna aussi-tôt avis à *Chilperic*. Ce Prince accourut pour empêcher son fils d'échapper encore ; mais, à son arrivée, on le trouva mort d'un coup d'épée. *Fredegonde*, qui craignoit le retour de la tendresse paternelle, avoit ordonné ce meurtre pour se délivrer de ses inquiétudes.

An 614.

Sur la fin du sixième siècle, la France se trouva dans l'anarchie. Tout y étoit dans la dernière confusion. On ne connoissoit rien de stable. Les volontés momentanées & souvent opposées des Princes qui occupoient le Trône, rendoient chaque jour les désordres plus sensibles ; mais rien ne troubloit plus l'Etat, que le parti que les Rois prenoient souvent, sans raison, de retirer les Bénéfices qu'ils avoient donnés à leurs Sujets. Comme un grand nombre ne subsistoit qu'en vertu des bienfaits du Prince, son caprice les faisoit passer, du sein de l'abondance, à la plus affreuse misere. On sentit les inconvéniens de ces procédés. L'expérience fit connoître que ces variations étoient aussi contraires à la politique qu'à la justice. Le Traité d'Andeli qui fut conclu en 587 entre les Princes françois, prit pour baze cette maxime : ***que les bienfaits d'un Roi doivent être permanens***. Ces Princes s'obligèrent à ne plus retirer les Bénéfices qu'ils avoient donnés à leurs Sujets, & à leur en laisser la possession pendant leur vie. Ce règlement ne fut pas d'abord bien exactement observé ; mais comme on en sentoît de plus en plus la nécessité, *Clotaire II* étant devenu en 614 le Maître de l'Empire françois, le confirma ; & il fut regardé, depuis ce tems, comme une loi générale. Les Monumens de ces siècles & des suivans parlent souvent des Comtes d'Arras, de Renty, de Saint-Pol, d'Hesdin, d'Arkes ; mais il faut remarquer que, quoique ces Comtes fussent les principaux Seigneurs de la Province, il y eut cependant une très-grande différence entr'eux & ceux qui portèrent ce titre depuis *Hugues Capet*. Alors les Comtés & les Duchés devinrent héréditaires, au lieu que depuis *Clotaire II* jusqu'à *Hugues Capet*, ils ne furent qu'à vie. Il est vrai que, lorsqu'un Duc ou un Comte mouroit, il arrivoit assez souvent que le Roi donnoit leurs Bénéfices à leurs enfans ; mais c'étoit uniquement une affaire de protection & de convenance, & ce ne fut que dans le dixième siècle qu'on commença à les regarder comme des biens de patrimoine.

La partie septentrionale de la France continuoit à être couverte de forêts qui servoient de retraite aux brigands. *Clotaire II* voulant remédier à ces désordres, donna toutes ces contrées à un Seigneur du pays, nommé *Lideric*, créa pour lui le titre de ***Grand-Forestier de Flandre***, & lui donna une de ses filles en mariage. Ce *Lideric*, sur lequel on a débité bien des fables (* Mr. le Comte de Tressan en a fait le sujet d'un Roman intéressant qu'il a composé en 2 Volumes) que nous nous dispenserons de répéter, paroît cependant être descendu des premiers Rois de France. Il fut pendant cinquante ans possesseur de cette étendue de pays qui commença alors à porter le nom de Flandre, & dans laquelle la Province fut comprise. Il s'y fit, sous son administration, des changemens considérables.

An 630.

Une des actions les plus remarquables de *Lideric*, fut la fondation de la Ville d'Aire, vers l'an de J. C. 630. La beauté & la fertilité du pays l'engagèrent à y fixer son séjour. Comme il se proposoit de défendre le canton contre les incursions des peuples du nord qui se montraient de tems en tems dans la Province, il fit construire un Château sur une élévation, un peu au-dessus de l'endroit où est aujourd'hui l'Eglise de S. Martin. Ce fort défendoit le passage de la Lis. On y arrivoit de Térouanne par un chemin que les Romains avoient construit. Les habitans du pays ayant élevé des maisons autour de ce Château, il s'y forma un Bourg qui prit le nom d'*Ariacum*, où fut bâtie une Paroisse sous l'invocation de S. Martin. Quelques années après, *Lideric* ayant trouvé, à une petite distance d'*Ariacum*, un endroit sur le bord d'un ruisseau qu'on nommoit alors *Wellula* & qu'on appelle aujourd'hui la *Laquette*, qui lui parut également propre à être fortifié ; il y bâtit un second Château qui donna naissance à un autre Bourg nommé *Aria*, & qui a donné insensiblement la Ville d'Aire (* NOTE SEPTIEME : Ce que nous rapportons sur la fondation d'Aire n'est consigné dans aucun Historien contemporain, & cependant nous ne croyons pas qu'on puisse le révoquer en doute. C'est ici où le langage de la tradition doit avoir beaucoup de force. En effet il est naturel qu'une Ville conserve la mémoire de celui à qui elle doit son origine. Or les Habitans d'Aire ont toujours regardé *Lideric* comme le fondateur de leur Ville. On voit dans le milieu du huitième siècle *Pépin* habiter la Ville d'Aire, & une de ses filles y fonder un Monastere. Cette Ville existoit donc alors, & ce n'est pas trop reculer sa fondation que de la placer un siècle auparavant. *Malbrancq* assure avoir vu, sur une Tour de l'Eglise de S. Pierre qui tomba en 1624, les Portraits des deux fils de *Lideric*. On a aussi trouvé, dans la Chapelle des Prévôts de cette Eglise, la figure d'un homme de pied qui représentoit *Lideric*, avec les vers suivans :

J'eus à nom *Lideric* à la chiere hardie,
Forestier & Seigneur jusques en Normandie
J'épousai Dame Josac, la fille au Roi Clotaire ;
Environ l'an six cens fondai la Ville d'Aire.).

Ce Château, détruit depuis long-tems, étoit situé dans l'endroit qu'on appelle encore aujourd'hui le *Pont du Catel*.

An 639.

Après la mort de S. *Athalbert*, le Christianisme s'étoit insensiblement affoibli dans la Morinie, & la plus grande partie de ses habitans étoient retombés dans les ténèbres du Paganisme. *Dagobert*, qui avoit beaucoup de zèle pour la propagation de la foi, à la persuasion de S. *Achaire* Evêque de Noyon, demanda à l'Abbé de Luxeu un de ses Religieux qui fut propre à travailler de nouveau à la conversion du pays. Cet objet étoit un de ceux que S. *Colomban* s'étoit proposé en fondant son Ordre. *Omer*, né à Constance, issu de Sang Royal, s'étoit consacré à Dieu avec son pere à Luxeu, & y pratiquoit dans la retraite les vertus les plus éminentes. Instruit dans la science des Ecritures & des Saints Peres, on admiroit de plus en lui une pureté angélique, une ardente charité, des jeûnes austeres. Le plus bel extérieur, un ton insinuant, des graces séduisantes, donnoient à ses discours une force invincible.

Tel étoit celui que la Providence destinoit à convertir les Morins : il ne falloit pas moins de qualités & de talens pour soumettre au joug de la foi un peuple endurci dans les superstitions du Paganisme, & qui, après avoir embrassé trois fois le culte du vrai Dieu, ne cessoit de lui préférer les idoles & les erreurs les plus grossieres.

Plus la vocation d'*Omer* étoit évidente, plus son humilité lui persuadoit qu'il étoit incapable de remplir la mission qu'on lui proposoit. Il fallut toute l'autorité de ceux par la bouche de qui Dieu lui intimoit ses ordres, pour l'obliger à s'y rendre. Ce ne fut pas sans avoir versé bien des larmes, qu'*Omer* se détermina à quitter sa chere solitude. Il arriva d'abord à Boulogne. Il y fut reçu par le Comte *Walbert*, & par *Duda* sa femme. Comme la Religion fleurissoit déjà dans cette Ville, il n'eut pas de peine à convertir les Idolâtres qui s'y trouvoient encore. Bientôt il s'achemina vers Térouanne. Il prit sa route vers le Bourg d'Hellefaut, où Saint *Fulcien* avoit posé les fondemens du Christianisme dans la Morinie. Après y avoir fait quelque

séjour, il se rendit à Térouanne. L'accueil qu'il y reçut fut bien différent de celui qu'on lui avoit fait à Boulogne. Ce début lui fit connoître une partie des obstacles qu'il alloit rencontrer. Il s'y attendoit, & n'en devint que plus ferme dans son entreprise.

C'étoit principalement au Dieu Mars que les habitans de Térouanne rendoient leurs adorations, & ce fut le projet d'abolir le culte de cette fausse Divinité qui occupa d'abord le Saint Evêque. Les Morins, attachés à leurs erreurs, firent toute la résistance imaginable. Le Temple de l'Idole étoit au milieu de la Ville. *Omer* ordonna de le détruire, & les Officiers Royaux, à qui il étoit commandé de lui obéir, se mirent en devoir d'exécuter ses ordres. Les Idolâtres, furieux de voir tomber un Edifice pour lequel ils avoient la plus profonde vénération, accabloient le Prélat d'injures. Ils se seroient portés contre lui aux dernières extrémités, si l'autorité qui veilloit à le garantir de toute insulte ne les eut arrêtés. Son zele lui fit surmonter tous les obstacles qu'on ne cessa de lui susciter. Sa charité & sa compassion pour un peuple qu'il gémissoit de voir plongé dans les plus épaisses ténèbres, animoient son zele & soutenoient sa confiance.

En même-tems qu'*Omer* faisoit détruire le Temple de Mars, il ordonnoit d'achever une Eglise de la Vierge, que *Clotaire* avoit fait commencer. Le S. Prélat n'attendit pas que ces deux opérations fussent consommées pour travailler à la conversion de son peuple. Il fit des prédications fréquentes. Il montrait dans ses discours la vanité des Idoles ; il exposoit les vices infames dont leurs propres adorateurs les couvroient ; la sainteté & la majesté de la Religion de J. C. Il ébranloit ses auditeurs, tantôt par la peinture des tourmens que devoient souffrir à jamais ceux qui refusoient de croire, tantôt par le spectacle du bonheur réservé à ceux qui professoient une Religion sainte & qui en accomplissoient les préceptes. Ces discours parurent d'abord étranges aux Infideles. Peu-à-peu ils s'accoutumoient à les entendre. L'éloquence naturelle du S. Prélat, la simplicité de ses discours, la force de ses raisons, l'éminence de ses vertus, & plus que tout cela encore, la grace qui agissoit dans le fond des cœurs tandis que le son de ses paroles frappoit les oreilles, produisirent peu-à-peu des conversions. Ceux qui tenoient le premier rang dans le canton commencèrent par reconnoître leurs erreurs. Le peuple suivit leurs exemples, & l'on vit en peu de tems la célèbre Capitale des Morins changer de face. Outre les Edifices consacrés au culte des Idoles, la plupart des habitans avoient de ces fausses Divinités dans l'intérieur de leurs maisons. *Omer* les détermina à en faire le sacrifice : toutes furent consumées par les flammes.

Lorsqu'*Omer* vit le Christianisme suffisamment affermi dans la Capitale de son diocèse, il songea à le parcourir, afin de connoître en entier le troupeau qui lui étoit confié. Il vint d'abord à Sithiu où l'on ne voyoit que des Idolâtres. *Adroald*, Seigneur du pays, paroissoit le plus animé à défendre le culte des Idoles. Il rendoit assidument ses hommages à Minerve, dans un Temple qui étoit situé à l'endroit le plus élevé du bourg. *Omer* vint à bout de convertir une partie des habitans de la campagne ; mais il comprit bientôt que, pour donner de la solidité à son ouvrage, il falloit attaquer celui qui par ses richesses & par sa dignité avoit le plus de crédit sur toute la contrée. Son zele s'enflamme. Après avoir conjuré Dieu de bénir ses efforts, il va trouver *Adroald*. Il lui reproche les obstacles qu'il apportoit au progrès d'une Religion dont les caracteres divins étoient si multipliés, les moyens injustes dont il s'étoit servi pour amasser des trésors ; il l'effraye par la vue des Jugemens de Dieu & lui fait connoître le besoin qu'il a d'apaiser sa colere. Le zele du Saint Evêque ne fut pas sans effet. *Adroald* touché promet de se convertir & de marquer désormais autant de zele pour la Religion qu'il va embrasser, qu'il a témoigné d'éloignement pour elle. Le S. Evêque ayant suffisamment instruit *Adroald*, le baptisa avec toute sa famille. Bientôt le Temple de Minerve qu'on adoroit sur le Mont Sithiu fut abattu, & l'on éleva à la place une Eglise en l'honneur de S. Martin.

Sur ces entrefaites arrivèrent à Sithiu trois anciens Confreres de l'Evêque de Térouanne, nommés *Bertin*, *Ebertran* & *Mommelin*. Ils venoient de passer quelque tems à la Cour de *Clotaire II*, où leurs discours & leurs exemples avoient produit beaucoup de fruit. Ce Prince instruit des difficultés qu'éprouvoit l'Evêque de Térouanne & persuadé qu'il avoit besoin de secours,

engagea ces trois Religieux à se rendre dans la Morinie. Omer regarda leur arrivée comme une faveur du Ciel, & ne tarda pas à les employer. Il commença par leur faire bâtir, à une lieue de Sithiu, un Oratoire, ou plutôt un hermitage (* Dans l'endroit où est aujourd'hui la paroisse de S. Mommelin) où ils se retiroient lorsqu'ils n'étoient point occupés aux exercices de la Prédication. Ils y passèrent quelques années. Plusieurs Fideles, portés à les imiter, s'étant joints à eux, l'hermitage devint trop petit pour les contenir ; il fallut songer à élever des bâtimens plus considérables. L'Evêque de Téroüanne à qui ils firent part de leur situation, profita des dispositions d'Adroald pour pourvoir à leurs besoins. Ce Seigneur, qui continuoit de montrer le plus grand zele pour la Religion, cherchoit à racheter ses péchés par des aumônes & par de bonnes œuvres. Il avoit proposé à Omer de bâtir un Hôpital, où l'on recevrait tous les pauvres & tous les malades qui se présenteroient. L'Entreprise étoit vaste. Le S. Prélat y auroit sans doute donné son approbation, si la circonstance dans laquelle se trouvoient les trois Religieux de Luxeu ne lui avoit paru mériter une attention particuliere.

An 648.

Il conseilla à Adroald de changer le dessein qu'il avoit de bâtir un hôpital, dans celui d'élever un Monastere qui serviroit tout à la fois à instruire les habitans du pays & à les édifier par de bons exemples. Adroald n'hésita pas à suivre un avis si salutaire. Il convoqua ce qu'il y avoit de plus distingué dans le canton, & S. Omer étant présent, il fit à Bertin, à Ebertran & à Mommelin, une donation de vive voix de la terre de Sithiu & de ses dépendances, qu'il confirma bientôt après par un écrit authentique. Bertin, le plus jeune de ses compagnons, mais le plus distingué par ses talens, par ses vertus & par sa naissance, fut nommé Abbé du nouveau Monastere dans lequel il se trouva bientôt cent cinquante Religieux. Cette sainte Maison répandit dans le pays la bonne odeur de J. C. L'oraison, la retraite, le silence, les mortifications, un extérieur édifiant, des lumieres éprouvées, la fuite des gens du monde, avec qui l'on n'entretenoit de commerce que pour les instruire ; tel est le tableau que l'Abbaye de S. Bertin présenta dans son origine. On y suivoit la Règle de S. Colomban. L'Abbé, à la tête de ses Religieux, étoit comme un flambeau toujours allumé qui les conduisoit dans les routes les plus difficiles. Ils marchaient avec ardeur & d'un pas assuré sous un si bon guide dans les voies de la perfection. Bertin, disent les Monumens de ce siècle, *« regardé dès son enfance comme un vase d'élection, fut un miroir dans lequel sa Communauté ne cessoit d'appercevoir un Modele sans défaut. Son zele étoit ardent ; mais tempéré par la discrétion . Il avoit une taille déliée & une physionomie ouverte, quoiqu'austere. Les veilles, les exercices de l'Oraison, des travaux continuels le firent paroître âgé de bonne heure ; mais dans tous les tems & dans toutes les circonstances il ne se montra jamais que comme un composé de toutes les vertus »*. Il paroît que Mommelin & Bertran, Compagnons du S. Abbé de Sithiu, avoient aussi un mérite distingué. Le premier que S. Omer avoit mis à la tête de l'ancien Monastere fut fait Evêque de Noyon, & le second fut choisi pour Abbé de S. Quentin en Vermandois.

L'Abbaye de Sithiu jouissant de la réputation la plus étendue & la plus méritée ne tarda pas à être comblée de biens. Elle possédoit déjà dans la donation d'Adroald un objet considérable. Les Forestiers de Flandres, le Comte de Boulogne, les Seigneurs voisins, les Rois eux-mêmes s'empressèrent de lui prodiguer des richesses & des privilèges dont ils étoient persuadés qu'elle feroit le meilleur usage. Walbert Comte d'Arques fut un des principaux Bienfaiteurs de S. Bertin. Il lui fit présent de toutes ses possessions & se retira ensuite au Monastere de Luxeu. Son fils, pour qui S. Bertin avoit une grande prédilection, ayant été élevé au Monastere de Sithiu, s'y fit Religieux & assura par là les donations que son pere lui avoit faites.

Le Monastere de Sithiu étoit situé dans un terrain bas & marécageux. Il en résultoit pour cette Maison plusieurs incommodités : une des plus considérables étoit l'embarras dans lequel on se trouvoit, lorsqu'il falloit donner la sépulture à quelques Religieux. Pour peu que l'on

creusât la terre on trouvoit l'eau, & l'on ne savoit comment rendre avec décence les derniers devoirs aux Morts. S. Bertin ayant fait part à S. Omer de cet inconvénient, ce Prélat résolut d'y pourvoir & de préparer en même-tems un lieu pour sa sépulture. En effet il bâtit, de concert avec S. Bertin & à frais communs, une Eglise en l'honneur de la Vierge, & la destina tant à sa propre sépulture qu'à celle des Religieux de ce Monastere.

Selon Iperius, il y avoit encore à Sithiu un Hôpital desservi par des femmes qui sans être liées par des vœux menoient cependant une vie différente de celle des personnes du siècle. Leur principal exercice étoit de réparer les Ornemens des Eglises & de recevoir les parentes des Religieux, parce que S. Bertin avoit expressément défendu à toute personne du sexe l'entrée de son Monastere.

S. Omer vieillissoit dans les travaux de son ministere. Il ne cessoit de parcourir son vaste diocèse. Il ne négligeoit rien de ce qui pouvoit instruire son Troupeau & donner à ses instructions des fondemens solides, & il avoit la satisfaction de voir que le Seigneur récompensoit souvent son zele par des miracles. Peu de tems avant sa mort, Dieu l'affligea par la perte de la vue, qu'il eut néanmoins l'avantage de recouvrer à la translation des Reliques de S. Vaast.

An 670.

Il se trouvoit à Vavrans, bourg situé à deux lieues de Sithiu, lorsqu'il sentit approcher sa dernière heure. Il manda aussi-tôt S. Bertin. Le Saint Abbé arrive ; il trouve le malade avec une fièvre légère sans aucun accident capable d'inquiéter, ayant la parole très-libre. Il a peine à le croire en danger ; mais le Prélat l'assure qu'il n'a plus que peu d'instans à vivre. Bertin connoissoit trop le Saint Evêque pour douter que ce ne fût par l'effet d'une inspiration divine qu'il s'exprimoit avec tant d'assurance. L'affligeante nouvelle se répandit bientôt. On vit arriver un grand concours de Fideles pénétrés de la plus vive douleur, & désirant recevoir les derniers soupirs de leurs Pasteurs. Omer, quoiqu'affoibli par la fièvre & par les années, se fit porter à l'Eglise. Il ranima ses forces : se fit revêtir de ses habits sacerdotaux, offrit le saint Sacrifice & se communia lui-même en Viatique. Il alla jusqu'à distribuer le Pain sacré à ceux qui le lui demandoient. A ce spectacle, tous fondoient en larmes ; chacun sentoit redoubler ses regrets & ne songeoit qu'à la perte qu'il étoit sur le point de faire. Enfin le moment fatal arrive. Le S. Evêque ordonne que son Troupeau s'assemble afin qu'il puisse le bénir pour la dernière fois. Lorsqu'il vit qu'il en étoit environné : « *Mes chers Enfans*, leur dit-il, *qui m'avez fait éprouver de si vives douleurs pour vous assurer à J. C., vous voyez le Pasteur indigne de porter ce titre auguste à qui vous avez été confiés, prêt à entrer dans la voie de ses peres. J'ai eu à gouverner un vaste Diocèse. Il n'en est aucune partie que je n'aye visitée. Il n'est aucun coin du pays des Morins que je n'aye tenté de défricher. Plût-à-Dieu que mes exhortations eussent été plus efficaces, & que les fruits en eussent été plus abondans, que la foi & les vertus que la Religion nous prescrit eussent jetté dans le canton de profondes racines ! J'ai au moins la consolation d'avoir consacré plusieurs Temples au culte du vrai Dieu, d'en avoir abattu dans des lieux où l'on adoroit les Idoles, d'avoir élevé plusieurs Monasteres, & de les avoir peuplés de pieux Cénobites qui les rendent comme autant de forteresses que toutes les attaques du Démon ne pourront jamais renverser. Ce sont les œuvres de la main du Tout-Puissant. Vous qui avez été les témoins de tant de prodiges, si vous désirez me marquer votre reconnaissance, tenez une conduite digne de la Religion que vous professez ; suppléez à ce que je n'ai pu faire. J'ai semé ; j'ai planté : que vos bonnes œuvres fassent connoître à la postérité la plus reculée que le Seigneur a béni mes travaux. Que l'esprit qui anime cette Eglise naissante ne se corrompe jamais. Je vous embrasse tous dans le sein de J. C. La miséricorde du Seigneur est sans borne ; puisse-t-il m'accorder la grace de vous voir tous heureux dans l'Eternité ! ».*

Le Saint ayant cessé de parler, la fièvre redoubla, les douleurs augmentèrent ; mais son visage n'en parut que plus serein. Cette foi vive qui lui persuadoit qu'il n'alloit quitter cette vie que pour passer à une meilleure, & qu'il touchoit au moment de recevoir la récompense de

ses travaux & de ses peines, animoit tous ses traits. Il rendit son ame à Dieu dans ce calme qui est comme l'annonce de la félicité qui attend les amis du Seigneur. On connut le moment de son décès à l'odeur suave que son corps commença d'exhaler. S. *Bertin* & ses Religieux s'occupèrent aussitôt des obsèques du S. Prélat. Accompagnés d'un Clergé nombreux & d'une foule immense, ils le portèrent à Sithiu en chantant des Cantiques d'actions de grâces. Ce convoi ressembloit moins à un enterrement qu'à une pompe triomphale. Le corps fut déposé dans l'Eglise Notre-Dame. Quantité de miracles firent bientôt connoître que le crédit dont le Saint avoit paru jouir auprès du Seigneur, pendant sa vie, n'avoit fait qu'augmenter après sa mort.

S. *Omer* avoit fait un testament par lequel il donnoit à l'Abbaye de Sithiu, l'Eglise de la Vierge.

Sous l'Episcopat de S. *Omer*, il parut dans la Province une foule de personnes des deux sexes, qui se distinguèrent par une piété éminente, & dont l'Eglise révere la sainteté. Nous allons parler de celles qui se firent remarquer davantage.

Ste. *Austreberte* naquit l'an 633 dans le territoire de Téroouanne ; elle étoit fille de *Badefroy*, Comte du Palais de *Dagobert*, dont il étoit parent, & de Ste. *Frameuse*. A dix ans, elle témoigna vouloir se consacrer à Dieu. Comme ses parents se dispoient à la marier, elle quitta la maison paternelle, & vint à Téroouanne implorer l'assistance de S. *Omer* qui lui donna le voile. Alors son pere & sa mere cessèrent de s'opposer à sa vocation. Peu après, *Austreberte* se retira dans l'Abbaye du **Port** sur le bord de la Somme. Elle en fut Abbessse & mourut le 10 Février 704.

Bertoul, Allemand de nation, naquit sous le regne de *Sigebert* dans les ténèbres du Paganisme. Eclairé de bonne heure des lumieres de la raison, il comprit sans peine la fausseté & le ridicule de la religion de ses peres. Le désir de connoître la véritable le détermina à voyager. Etant entré dans la Morinie, il eut des entretiens avec le S. Evêque de Téroouanne qui l'instruit à fond des principes du Christianisme. Il ne tarda pas à recevoir le Baptême. Il vint ensuite à Renty où il trouva le Comte *Wamberg* & sa femme qui le prirent à leur service. Il eût bientôt toute leur confiance. Se trouvant obligés d'aller à Rome, ils chargèrent pendant leur absence *Bertoul* de la conduite de leur maison & de l'administration de leurs biens. Il s'en acquitta tellement à leur satisfaction qu'à leur retour ils lui donnèrent la Terre de Renty. Ils moururent peu de tems après avoir bâti quatre Eglises considérables à Renty. *Bertoul* les fit inhumer dans celle de S. Denis, & y mit des Religieux dont il eut la conduite. Il mourut le 5 Février 705, jour auquel pour célébrer plus dignement sa fête on a coutume de distribuer mille pains dans la Paroisse de S. Vaast de Renty, en mémoire des charités que *Bertoul* faisoit de son vivant, lorsqu'il avoit l'administration des biens du Comte *Wamberg*.

An 675.

La fondation de l'Abbaye de Blangy n'est pas non plus éloignée du tems de la mort de S. *Omer*. Ste. *Berthe*, à qui on en est redevable, avoit d'abord épousé *Rigobert* Comte du Palais dont elle eut cinq filles. Etant devenue veuve, elle prit la résolution de se consacrer à Dieu, bâtit un Monastere à Blangy en l'honneur de la Vierge, & pria plusieurs Evêques d'en consacrer l'Eglise. *Ruotgard*, Seigneur du pays, lui ayant demandé en mariage *Déotile* une de ses filles, *Berthe* la lui refusa en lui disant qu'elle avoit intention de se faire Religieuse avec elle & une de ses sœurs. *Ruotgard*, qui aimoit beaucoup *Déotile*, outré contre *Berthe*, alla la dénoncer à *Thierry III*, comme ayant formé un complot contre l'Etat. Ce Prince, après avoir examiné cette accusation, reconnut l'innocence de *Berthe*. Comme elle revenoit de la Cour, *Ruotgard* l'attendit sur le chemin pour lui faire des insultes. Un Seigneur qui passa par hasard prit sa défense. *Berthe* ayant obtenu la permission de suivre sa vocation avec ses deux filles *Déotile* & *Gertrude*, bâtit sept Eglises en l'honneur de S. Martin, & une sous l'invocation de S. *Omer* qui fut occupée par des Prêtres destinés à desservir la Communauté des femmes. Quelques tems après, *Berthe* fit Supérieure *Déotile* & se retira dans une cellule dont la fenêtre donnoit sur l'Eglise. Elle n'en sortoit jamais ;

mais tous les jours l'Abbesse & ses Religieuses se rendoient à l'Eglise. *Berthe* ouvroit la fenêtre & fesoit une instruction à la Communauté, puis se renfermoit. Elle continua cet exercice jusqu'à sa mort, qui arriva à l'âge de 79 ans, l'an 725.

An 677.

Lideric, premier Forestier de Flandre, mourut quelques années après *S. Omer*. Pendant les cinquante ans qu'il administra la Province, elle commença à se policer. Depuis la conquête des Francs, on n'y voyoit plus que des traces legeres de l'urbanité romaine. Nous ignorons la plus grande partie du bien que *Lideric* y fit ; mais on ne peut douter qu'il n'ait rempli les vues que *Clotaire II* avoit eu sur lui, lorsqu'il lui avoit donné sa fille en mariage, avec des terres considérables. Les éloges qu'il mérita furent consignés en partie dans son Epitaphe qu'on voyoit encore au dernier siècle dans l'Eglise de *S. Pierre d'Aire*, & dont voici la traduction : « *Lideric fut l'appui du foible, l'œil de l'aveugle ; il montra les voies droites à ceux qui s'égaroient ; Dieu lui donne la récompense qu'il a méritée* ». Il eut deux fils, *Antoine* & *Salandran*, dont les Portraits se voyoient encore sur la principale colomne de la tour de *S. Pierre d'Aire*, lorsqu'elle tomba en 1624. Ils étoient représentés tous deux armés & tenant un bouclier à la main. *Antoine*, qui succéda à son pere, voyant qu'on avoit bâti un grand nombre de maisons autour du Château qui étoit sur la Laquette, les entoura de murs, & fit construire l'Eglise de *St. Jacques* qu'on a nommé depuis l'Eglise de *S. Pierre*, pour être la Paroisse des habitans de ce Bourg. Il mourut en 679, & laissa ses possessions à *Burchard*, son fils, qui ayant eu l'imprudence de s'unir avec le Comte de Vermandois contre *Thierry*, vit la plus grande partie de ses biens réunis à la Couronne.

An 677.

Un événement tragique se passoit alors dans la Province. *Ebroin*, Maire du Palais, poussuivoit depuis long-tems *Leger*, Evêque d'Autun, qui s'étoit également distingué par ses vertus politiques & Religieuses. Ce Maire du Palais avoit eu la barbarie de lui faire crever les yeux. Comme il le redoutoit encore, l'autorité suprême dont il étoit le dépositaire lui rendant tout possible, il voulut qu'un supplice affreux terminât ses jours. Par son ordre, on coupa à *Leger* la langue & les lèvres. On lui déchiqueta la plante des pieds. Dans cet état, on le mit presque nud sur un méchant cheval qu'on laissa errer à l'aventure. *Leger* étant arrivé au Monastere de Fécamp, on le livra au Comte *Chodobert* qui le conduisit dans une forêt sur les confins des Diocèses d'Arras & d'Amiens, & lui fit trancher la tête. L'endroit où ce Saint reçut la Couronne du martyre s'est appelé depuis *S. Leger*, & sa mémoire y est dans une vénération singuliere. Les Evêques de Poitiers, d'Arras & d'Autun ayant été informés qu'il s'opéroit beaucoup de Miracles au Tombeau de *S. Leger*, se disputèrent la possession de ses Reliques. Le premier réclamoit *S. Leger* comme parent. L'Evêque d'Autun soutenoit qu'il appartenoit à son Eglise, parce qu'il l'avoit gouvernée, & l'Evêque d'Arras prétendoit qu'on ne devoit pas l'enlever de son Diocèse, parce qu'il y avoit été mis à mort. L'affaire fut portée au Conseil de *Thierry* qui jugea en faveur de l'Evêque de Poitiers, & lui permit de prendre le corps de *S. Leger*. Cependant l'Abbaye de *S. Vaast* prétend avoir la tête de ce Saint enchassée dans un reliquaire d'or & de vermeil. On dit que l'Evêque *Vindicien* la retint & en fit présent à ce Monastere.

Reprenons la suite des Evêques d'Arras & de Cambrai. *S. Védulphe* mourut l'an 580. Le Clergé & le Peuple de Cambrai demandèrent qu'on leur donnât pour Evêque *S. Géry*. Il étoit né à Ivoy & se distingua également par ses vertus & par ses connoissances. *Childebert* écrivit à l'Evêque de Reims de se conformer aux desirs des habitans du Cambresis. *S. Géry* fut obligé de résister fortement à *Clotaire II* qui cherchoit à envahir les biens de l'Eglise. Il mourut en 594. *Bertoul* ou *Bertaud* du Sang Royal lui succéda. Il souscrivit à un Concile de Reims dont parle *Flodoard* & qui se tint l'an 630. On place sa mort en 632. *S. Ablebert* né de parens distingués par leur piété & par leur noblesse succéda à *Bertoul* & mourut après un an d'Episcopat. *S. Aubert* son

successeur né à Haucourt dans le Cambresis étoit Moine de Luxeu, lorsque *Dagobert* le manda pour gouverner les diocèses de Cambrai & d'Arras. Il fut sacré le 21 Mai 633 par l'Archevêque de Reims, les Evêques de Noyon & de Laon. Il s'acquitt tellement la vénération de ce Prince que *Dagobert* ne le quittoit jamais sans lui demander sa Bénédiction. Il s'occupa à établir le Christianisme dans plusieurs parties de son diocèse qui étoient encore remplies d'Idolâtres.

An 686.

Thierry III ayant appris les excès auxquels *Ebroin* s'étoit porté envers le S. Evêque d'Autun, chercha à expier un crime auquel il ne pouvoit se dissimuler qu'il avoit la principale part, puisqu'on n'avoit pu le commettre qu'en se couvrant de son autorité. Les Evêques qu'il consulta lui dirent qu'il ne pouvoit rien faire de plus agréable à Dieu que de fonder deux Monasteres dans la Province où S. *Leger* avoit été assassiné. Dès l'an 666, S. *Aubert* assisté de S. *Omer* avoit fait transporter le corps de S. *Vaast* qui étoit enterré dans la Cathédrale d'Arras à l'Oratoire que cet Apôtre des Atrébates avoit fait bâtir sur le bord du Crinchon, & il avoit commencé d'y construire un Monastere : mais n'ayant pas les fonds suffisans pour achever cette entreprise, il avoit été obligé de l'abandonner. S. *Vindicien* successeur de S. *Aubert* & qui avoit été le premier à remontrer à *Thierry* l'énormité de son crime, instruit de ses dispositions, lui proposa de bâtir l'Abbaye de S. *Vaast*. *Thierry* entra dans ses vues & prodiguant ses trésors, il fit élever un superbe Monastere qu'il combla de biens & de privileges (* Je ne parle pas ici des anciennes Chartes de l'Abbaye de S. *Vaast*. Quel que soit le jugement qu'on en porte, on ne peut douter que cette Abbaye n'ait été dans son origine au moins aussi favorisée que celle de S. *Bertin*) & où il voulut être enterré avec sa femme *Clotilde*. *Hatta* tiré du Monastere du Mont Blandin fut le premier Abbé de S. *Vaast* où l'on suivit d'abord la regle de S. *Colomban*. L'endroit où fut construit le Monastere s'appelloit **Castrum Nobiliacum**.

Le second Monastere que *Thierry* fit construire dans la Province fut celui de S. Jean au Mont dans la Ville de Téroouanne.

An 709.

S. *Bertin* après avoir gouverné son Abbaye pendant cinquante ans étoit parvenu à l'âge de près de cent, sans que son zele pour le salut des ames & son amour pour la pénitence parussent affoiblis. Comme il sentoit néanmoins qu'il touchoit à la fin de sa carrière, il désigna un de ses Religieux nommé *Rigobert* pour lui succéder, le jugeant propre à perfectionner l'ouvrage qu'il avoit si heureusement commencé. Il mourut dans les bras de ses Freres l'an 709 âgé de cent douze ans. On l'enterra devant l'Autel de S. Martin. L'Evêque de Téroouanne fit les obsèques, & il s'opéra plusieurs miracles à son tombeau.

Iperius dit que S. *Bertin* fonda quatorze Monasteres entre lesquels on distingue celui de Wormhout dont voici l'origine. S. *Vinoc* né dans la Grande-Bretagne étant sorti de son pays avec trois de ses Freres vint à Sithiu. Touchés des exemples de vertu qu'ils apperçurent dans le S. Fondateur & dans sa Communauté, ils demandèrent à y être admis. Ils se distinguèrent tellement, qu'*Heremare*, Seigneur du pays, ayant donné à S. *Bertin* la terre de Wormhout du côté de Cassel & ce Saint ayant résolu d'y fonder un Monastere, *Vinoc* en fut nommé Supérieur.

An 715.

Le saint Abbé de Sithiu, quelque tems avant sa mort, s'étoit retiré dans un Oratoire qu'il avoit fait construire à Auchy distant de quelques lieues de son Monastere. Sa mémoire ayant rendu ce lieu l'objet de la vénération des Fideles, *Siccede* fille du Comte *Adalfcaire* y bâtit une Maison religieuse qui fut bientôt peuplée de jeunes Vierges dont elle fut la Supérieure. Il y avoit alors dans la Province un homme distingué par sa naissance & par une piété éminente. Il s'appelloit *Silvin*. Né à Toulouse d'une famille illustre, il avoit passé les premières années de sa

vie à la Cour de *Childeric II* & de *Thierry II*. Dégoûté de bonne heure des vanités du siècle, il quitta le monde au moment où l'on croyoit qu'il alloit s'y attacher plus que jamais par un mariage proportionné à sa naissance. Il disparut & fit différens pèlerinages. Il visita d'abord les lieux saints qui avoient vu naître & mourir le Sauveur du monde. Il prêchoit librement l'Evangile aux Infideles, ne soupirant qu'après la couronne du martyre. Cette grace ne lui ayant pas été accordée, il quitta la Palestine & se rendit à Rome pour voir le tombeau des saints Apôtres. Sa renommée l'avoit précédée. Le Pape, informé de son arrivée, ne voulut pas qu'une si vive lumière demeurât cachée sous le boisseau. Il lui conféra les saints Ordres & le consacra Evêque, sans lui donner aucun département particulier. C'est ce qu'on appelloit **Evêque Régionnaire**. *Silvin* se retira dans la Morinie près d'Auchy & y vécut pendant quarante ans dans les plus grandes austérités. On dit qu'il passa ce tems sans manger de pain ne vivant que de légumes. Il couchoit sur la terre nue ou sur une planche avec un cilice & des cercles de fer mêlés de pointes qui fesoient ruisseler son sang. Il reçut du Ciel le don des miracles, ce qui fit fructifier abondamment ses prédications évangéliques. Etant mort le 15 Février 715, *Siccede* ne laissa pas échapper ce trésor. Elle le fit enterrer dans son Monastere dont il devint le Patron.

An 725.

La suppression des Forestiers de Flandre n'avoit pas été avantageuse à la Province. N'étant plus surveillé avec autant d'attention, on ne tarda pas à y voir renaître les plus grands désordres ; on peut mettre dans ce nombre le meurtre de deux Saints dont les noms sont devenus célèbres dans un des cantons de la Morinie. *Lugle* & *Luglian*, c'est ainsi qu'ils s'appellent, étoient Hibernois & du Sang Royal. Le premier fut Archevêque, le second eut l'administration du Royaume d'Hibernie. Ils formèrent le dessein de voyager dans la Morinie sans se faire connoître. S'étant embarqués, ils abordèrent à Boulogne d'où ils se rendirent à Téroouanne. Après avoir visité les Eglises de cette grande Ville & spécialement celle de la Vierge, ils se dispoient à partir, lorsque le feu prit dans la maison où ils logeoient, avec une si grande violence, qu'il menaçoit la Ville d'un embrasement général. Les deux Hibernois se mirent en Prières & ayant fait le signe de la Croix, à l'instant le feu s'éteignit. Ce miracle attira l'attention des habitans de Téroouanne sur des Etrangers en qui ils n'avoient trouvé jusqu'alors rien de remarquable. *Lugle* & *Luglian* pour se soustraire aux témoignages de l'admiration & de la reconnoissance quittèrent Téroouanne. Ils avoient déjà fait quatre lieues à travers les bois, & ils étoient arrivés dans une vallée inculte qu'on appelloit alors **Scyrendula**, lorsqu'ils furent rencontrés par des voleurs qui les massacrèrent. *Erkembode* qui les accompagnoit ne fut que blessé. On dit qu'une pluie abondante ayant tombé peu après forma un torrent qui entraîna les deux corps & les transporta jusqu'à **Burnet**, qu'on appelle aujourd'hui Lillers, où ils s'arrêtèrent. Il s'opéra à leur Tombeau des miracles qui déterminèrent les habitans du pays à les reconnoître pour leurs Patrons.

Les premiers successeurs de S. Omer furent *Drance*, *Ravangere*, *Bain* & *Erkembode* Abbé de S. Bertin. Celui-ci se distingua par sa sainteté. *Thierry* fils de *Dagobert* lui accorda une charte par laquelle il défend à aucun Juge d'entrer dans le Monastere de Sithu pour y entendre des causes, d'y exiger des compositions, s'y établir des logemens, d'y prendre des repas & de vexer les Sujets du Monastere tant libres que serfs. *Erkembode* mourut en 742. Il se fit à son Tombeau plusieurs miracles qui déterminèrent les fideles à lui rendre un culte religieux.

An 752.

Depuis long-tems la Couronne chanceloit sur la tête des Monarques françois. Leur indolence & l'obscurité dans laquelle ils vivoient, & qui leur avoient fait donner le surnom de **fainéans**, préparoient une révolution dans l'Etat. Après quelques tentatives inutiles de la part de plusieurs Maires du Palais, *Pepin*, surnommé *le Bref*, plus politique & plus heureux, réussit à

consommer ce grand projet. Secondé par S. *Boniface* Apôtre de l'Allemagne qui jouissoit de la plus grande considération, il se fit nommer Roi des François dans une assemblée générale de la nation, après qu'on eut produit un écrit du Pape *Zacharie* qui décidoit que celui qui soutenoit la Couronne méritoit de la porter. *Childeric III* étoit sur le Trône. On le conduisit au Monastere de *Sithiu*. *Nanthaire*, qui en étoit Abbé, le détermina à y prendre l'habit religieux. Il ne survécut que trois ans à sa disgrâce. On l'enterra avec une pompe royale dans l'Eglise de S. Pierre. Ce fut le nom que porta la premiere Eglise de l'Abbaye de *Sithiu*.

Pepin étant suffisamment affermi sur le Trône résolut de faire construire à Aire une Maison royale. La position de cette Ville lui avoit paru intéressante. Située dans une plaine, plusieurs collines l'environnent. Trois rivières qui l'arrosent & qui se divisent en plusieurs canaux, rendent son terrain extrêmement fécond. Une partie des bois qui couvroient le pays avoit été défrichée ; il n'en restoit que ce qui étoit nécessaire pour former des points de vue agréables & pour procurer le plaisir de la chasse. *Pepin* se rendit donc à Aire ; il y fit construire auprès de l'Eglise de S. Pierre un Château qui porta le nom de *la Salle*. Il y établit sa résidence avec *Berthe* son épouse & toute la Famille Royale. Bientôt il s'y forma une Ecole où les enfans de *Pepin* furent élevés, & dont *Alcuin* fait l'éloge dans une de ses Lettres à *Charlemagne*. Ce fut là où ce Prince apprit les élémens de la Réthorique, de la Philosophie, de l'Astronomie & des Mathématiques. Au nombre des enfans de *Pepin* étoit une Princesse que l'Histoire appelle *Ghytleberge*, & que depuis l'invasion des Normands qui n'opérèrent pas moins de révolutions dans les noms que dans les endroits habités, on a nommée *Isbergue*. Elle fut tenue sur les fonds de Baptême par un Légat, au nom du Pape. Dès sa plus tendre jeunesse, elle se distingua par sa piété ; elle sut se former une retraite au milieu du tumulte de la Cour & consacrer aux exercices de la Religion la plus grande partie de son tems. La Providence, qui avoit sur elle des vues de miséricorde, lui envoya un Directeur propre à la confirmer dans ses pieuses dispositions & à la diriger dans les voies du salut. *Venant*, fils de *Théodoric* Duc de Lorraine, & de Ste. *Amalberge* Comtesse de Hainaut, avoit d'abord porté les armes au service du Roi *Pépin*. Ayant été dangereusement blessé à la cuisse, il se dégoûta du monde & résolut d'entrer dans une retraite profonde. La forêt de Vastelau, près d'Aire, appelée depuis la forêt de Nieppe, lui parut propre à accomplir son dessein. Il s'y rendit Hermite ; mais quelque soin que *Venant* prit de se cacher, il ne put empêcher que l'éclat de ses vertus ne le fit connoître. *Isbergue* apprit bientôt qu'il existoit près d'Aire un trésor. Cette découverte lui étoit trop intéressante pour qu'elle ne cherchât pas à en tirer parti. Malgré la résolution que *Venant* avoit prise de rompre toute liaison avec les personnes du siècle, il ne put se refuser aux avances que la fille de *Pepin* fit pour se procurer une entrevue avec lui. Comme le motif en étoit pur, & que l'utilité dont elle devoit être pour la Princesse étoit sensible, le S. Hermite l'accepta ; mais à condition qu'il ne seroit point obligé d'aller à la Cour. *Isbergue* entra sans peine dans ses vues.

An 760.

Le rendez-vous fut fixé à moitié chemin d'Aire & de la Demeure de *Venant*, dans un endroit où étoit une fontaine qu'on a appelée depuis la fontaine de Ste. *Isbergue*. Ce fut là que le serviteur de Dieu & la fille de *Pépin* commencèrent cette connoissance intime qui procura à la Princesse tant d'avantages, & qui dura autant que la vie du S. Hermite. Il admira en elle les dons de la grace : il l'affermir dans les bons principes dont il eut la satisfaction de la voir pénétrée, & il lui inspira tant d'éloignement pour tout ce qui pouvoit la distraire de l'affaire de son salut, qu'elle fit vœu de consacrer à Dieu sa virginité. Ce ne fut pas sans peine qu'elle exécuta cette résolution. Outre la naissance & les vertus d'*Isbergue*, elle avoit reçu de la nature des charmes qui engagèrent plusieurs Princes à solliciter son alliance. Un Breton & un Lombard s'étoient déjà présentés inutilement, lorsque *Constantin*, Empereur de Constantinople, envoya à *Pépin* des Ambassadeurs qui avoient ordre de demander en mariage *Isbergue* pour son fils. Le Monarque

qui trouvoit cette alliance aussi avantageuse qu'honorable, pressa beaucoup la Princesse d'accepter la proposition de l'Empereur. Mais toutes ses instances furent inutiles. *Isbergue* demeura ferme dans sa résolution. Le jeune Prince ayant appris que l'Hermite *Venant* en étoit le principal auteur, tourna contre lui sa fureur. Deux de ses courtisans s'en rendirent les ministres. Ils allèrent dans la forêt de Vastelau. Ayant trouvé le Serviteur de Dieu, ils lui coupèrent la tête & jettèrent son corps dans la Lis.

Pépin ne fut pas moins sensible qu'*Isbergue* à la mort cruelle de *S. Venant*. Son corps ayant été trouvé, ce Prince fit bâtir une Chapelle, dans laquelle on l'enterra avec beaucoup de pompe. Dieu ayant fait connoître la sainteté de son Serviteur par des miracles, il se fit un grand concours à son Tombeau. Quelques maisons qu'on bâtit aux environs formèrent un Bourg qui depuis s'est changé en une petite Ville.

Après la mort de *Pépin*, la Reine *Berthe* continua de faire son séjour à Aire avec sa fille *Isbergue*. Elle avoit eu plusieurs autres enfans, & spécialement une fille nommée *Helcie*, qui mourut jeune. Comme les Princes avoient alors coutume, lorsqu'ils perdoient quelques-uns de leurs enfans en bas âge, de laisser des monumens de leur douleur, *Berthe* fit construire, à trois lieues d'Aire, un Monastere dans un Bourg qui prit en conséquence le nom d'Helchin ou Heuchin, & qui devint une Prévôté de l'Abbaye de *S. Bertin* (* NOTE HUITIEME : Les Historiens qui ont écrit l'Histoire de France ne font aucune mention du séjour du Roi *Pépin* à Aire. Cependant il n'est gueres possible de douter qu'il y aît bâti un Palais, qu'une partie de sa famille y aît été élevée, &, quoique l'on sache qu'il a été enterré à *S. Denis*, que son Corps n'ait dans la suite été transporté à Aire. *M. de Grandval*, Conseiller au Conseil d'Artois, ayant écrit à *M. l'Abbé Charles*, Chanoine de *S. Pierre d'Aire*, pour savoir sur quoi étoit fondée la Tradition de son Eglise qui prétendoit avoir conservé le Corps de *Pépin*, ce Chanoine lui répondit que les Registres de son Eglise fesoient foi, qu'en 1617 le coffre dans lequel on prétendoit conserver le Corps de *Pépin* ayant été ouvert, on y avoit trouvé deux Inscriptions ; l'une d'une écriture assez récente, conçue en ces termes : « *Incliti Pippini ac Berthae hic recubant ossa* », avec un Chronographe qui fesoit connoître que cette Inscription avoit été écrite en 1553, & une autre Inscription tracée sur une lame de plomb, & d'une écriture beaucoup plus ancienne, dont voici les mots : « *Ossa Helchiae filiae Reginae Berthae remota & posita cum matre suâ in hoc tumultu ligneo anno Domini M. CC. LV.* ». On trouve aussi dans la Chronique d'*Iperius* qui est mort en 1383, que les Chanoines d'Aire conservent les Corps de *Pépin* & de *Berthe*. Voici ses expressions : « *Berthae ac etiam Mariti Peppini Regis ossa nunc Ariae Canonici cum multâ reverentiâ servant & ostendunt* ». Ce texte confirme évidemment ce que porte l'Inscription de 1255. Il ne reste plus qu'à savoir comment le Corps de *Pépin*, qui étoit à *S. Denis*, a été transporté à Aire. On ne peut à cet égard former que des conjectures. Voici ce qui nous paroît de plus vraisemblable. Si l'on examine les Histoires de *S. Venant*, de *Ste. Isbergue*, du Monastere qu'elle établit à Aire & qui fut détruit par les Normands, la mort d'*Helcie*, fille de *Pépin*, qui donna lieu à l'érection du Prieuré d'Heuchin, le Château de la Salle bâti à Aire, & dont une Tradition constante attribue la construction à *Pépin*, on conviendra qu'il est difficile de douter que ce Prince & sa Famille n'aient fait quelque séjour dans cette Ville, & qu'elle n'aît refermé une de ces Maisons Royales alors si communes dans la France. *Robert le Pieux* qui succéda à son Pere dans le Comté d'Artois, instruit de la vénération qu'on conservoit à Aire pour la mémoire de *Pépin*, sachant que l'Eglise de *S. Pierre* possédoit le corps d'*Helcie*, aura formé le projet d'y joindre celui de *Pépin*, & l'aura demandé à *S. Louis*, qui regnoit alors en France & qui l'aura fait transporter à Aire. Voilà ce que nous conjecturons sur le motif qui a fait transporter à Aire le Corps de *Pépin*. Nous ajouterons que lorsque les Espagnols reprirent cette Ville sur les François en 1641, d'*Agnebert*, qui en étoit le Commandant, fut si convaincu que les Corps de *Pépin* & de *Berthe* étoient dans l'Eglise de *S. Pierre*, qu'il en emporta les têtes, & les fit remettre à l'Abbaye de *S. Denis* »).

Isbergue étant parvenue à un âge qui lui permettoit de disposer d'elle, & sentant son amour pour la retraite & son aversion pour le monde augmenter de plus en plus, pria *Charles* son frere d'agréer qu'elle changeât le Palais qu'il avoit cessé d'habiter à Aire, dans un Monastere. Ce Prince qui aimoit & respectoit singulierement sa sœur, agréa son projet. Le Palais de la Salle fut donc transformé dans une Maison religieuse où *Isbergue* se consacra à Dieu, & continua de jouir de la satisfaction d'y vivre avec sa mere qui y mourut en 783. Elle y fut enterrée. *Isbergue* lui survécut de plus de vingt années, continuant de donner l'exemple des vertus de l'état qu'elle avoit embrassé. Lorsque *Charlemagne* apprit sa mort, il en parut inconsolable. « *Ce n'est point une sœur que j'ai perdue, s'écrioit-il dans sa douleur, c'est une mere. Si j'aspire au Ciel, ce n'est que par la confiance que j'ai dans la sainteté de sa vie* ». Il voulut qu'on lui fit un Convoi magnifique. Tout ce qu'il y avoit de personnes distinguées dans le pays fut convoqué pour y assister. Son corps fut

transporté d'Aire à Pierreberg, nommé depuis *Isbergue*, & placé sous un Tombeau de marbre dans l'Eglise que *Pépin* y avoit bâtie. *Charlemagne*, pour laisser un autre monument de sa tendresse pour sa sœur, voulut que la Ville d'Aire portât sur ses Bannieres un Aigle blanc dans un champ rouge ; le premier étant le symbole de la virginité d'*Isbergue*, & le second rappelant l'idée du martyr de S. *Venant*. Il voulut encore que le Monastere qu'*Isbergue* avoit élevé, formât une partie du nom de cette Ville. Il existe une preuve de ce fait dans une charte de l'Abbaye de S. Bertin, de 855, en faveur d'*Adalard* Abbé de ce Monastere, datée d'Aire-Munster, qui de l'aveu de tous les savans ne peut être que la Ville d'Aire, dont le nom avoit été confondu avec celui du Monastere de Ste. *Isbergue* ; ce qui vraisemblablement se seroit perpétué sans les ravages des Normands qui détruisirent la plus grande partie d'Aire, & qui renversèrent spécialement le Monastere de Ste. *Isbergue*.

An 770.

On trouve dans ce siècle & au commencement du siècle suivant des donations remarquables faites à l'Abbaye de Sithiu. *Charlemagne* étant venu à Aire au commencement de son règne, donna une charte par laquelle il confirme à *Hadralde*, Abbé de Sithiu, toutes les donations & immunités qui avoient été accordées à son Abbaye, & en ajoute plusieurs autres. Quelque tems après, il vint dans la Province, en visita tous les Ports, & se trouvant dans l'Abbaye de Sithiu, il accorda à l'Abbé *Odland* plusieurs nouveaux privilèges, & spécialement celui de pouvoir chasser dans ses forêts. Cet Abbé construisit à Arques un Monastere qui ne subsista pas long-tems. On dit qu'il avoit l'ouïe si fine, qu'en mettant l'oreille contre terre, il découvroit les endroits où il y avoit des sources. Dans une autre donation faite à Sithiu par un certain *Adeodat* Clerc, il est dit que les biens dont la charte fait mention seront désormais possédés par le Monastere, afin qu'on puisse acheter des draps & des chemises, *drappos* & *kamisios*, ou, ce qu'on appelle dans la langue du pays, *bernichrist* ; ce qui prouve qu'on se servoit alors deux langues dans la Province, & que le françois ne devoit point tarder à s'y introduire.

L'Abbaye de S. Bertin regarde aussi comme un de ses principaux bienfaiteurs, un Seigneur du pays, nommé *Gontberg*, qui étant devenu veuf alla à Rome, & y conçut tant de dévotion pour S. *Pierre*, qu'à son retour il se consacra à Dieu avec son fils dans le Monastere de Sithiu, à qui il donna celui de *Stenland* qu'il avoit fondé, & trente-trois Terres « *en l'honneur*, est-il dit dans la charte, *des trente-trois années de notre Seigneur* ».

Hildebert succéda en 706 à S. *Vindicien* dans le gouvernement des Diocèses d'Arras & de Cambrai jusqu'à sa mort arrivée en 713. *Hunaud* son successeur ne siégea que dix-huit mois. *Hadulphe*, qui étoit Abbé de S. Vaast depuis 699, gouverna les deux Diocèses jusqu'à sa mort arrivée en 728. *Treuvarde* succéda à S. *Hadulphe* & mourut en 750. Il eut pour successeur *Godefroy*, mort en 770 ; ensuite *Alberic* qui mourut en 790, & *Hilduard* à qui succéda en 826 *Hatilgaire*. Ce dernier qui avoit été élevé dans l'école du Palais de nos Rois, alla en 818 prêcher l'Evangile en Dannemarc avec *Ebbon* Archevêque de Reims, qui le chargea ensuite de composer un pénitentiel qui se trouve au 6è. Tome de la Bibliothèque des Peres. *Louis le Debonnaire* l'envoya en 828 en Ambassade avec *Anfroy* Abbé de Nantule, vers *Michel* Empereur de Constantinople, qui les reçut avec distinction & les combla de présens. *Hatilgaire* donna à l'Eglise d'Arras une partie considérable de la vraie Croix. Il mourut le 25 Juin 831 & fut enterré au Mont S. Eloy.

Le règne de *Charlemagne* a été celui où l'Empire françois a brillé avec le plus d'éclat. Il ne fut pas seulement remarquable par le nombre de ses conquêtes, par la magnificence, mais encore par la sagesse de sa législation. Ce Prince doux, simple, modéré, donnant sans cesse l'exemple, réunissoit au génie le plus vaste les meilleures intentions. Il eut la confiance de ses Sujets, & sa puissance étant assez étendue pour exécuter les projets les plus difficiles, il entreprit de tirer la France de l'espèce de cahos dans lequel elle avoit été jusqu'alors. Il porta la lumière dans toutes les parties de l'administration. Il y mit un ordre admirable ; il donna à la Monarchie des

fondemens si solides, que toutes les secousses qu'elle éprouva dans la suite ne purent la renverser. Pour connoître l'état dans lequel la Province se trouva alors, & pour juger les changemens qui s'y firent sous les Successeurs de *Charlemagne*, il est nécessaire de se former une idée de la maniere dont le Royaume fut administré sous ce Prince.

Clovis avoit institué dans la France, à l'exemple des Romains, des Ducs & des Comtes à qui il avoit confié l'administration du Civil & du Militaire. *Charlemagne* supprima les premiers. Il assigna aux autres des territoires qui avoient une Ville ou **Cité** pour centre. Dans chaque Cité, le Peuple élut un certain nombre de Magistrats qui recevoient leur institution du Comte. On appelloit ces Magistrats **Curiaux**, **Scabins**, Juges de la Cité, & leur Tribunal se nommoit le Plaid de la Cité, **Lex Civitatis**. Tout ce qui intéressoit la liberté, les propriétés, le commerce, le sûreté des Citoyens les regardoient. Ils jugeoient aussi les causes civiles & criminelles d'après la loi salique, la loi romaine, les coutumes locales & les Ordonnances du Prince. Ils étoient présidés par le Comte ou son Vicaire.

Le Comte avoit des délégués dans les Bourgs & dans les Villages qu'on appelloit **Centeniers** & **Senieurs**, & qui jugeoient les affaires d'une moindre importance.

Outre la Justice Royale, on voyoit encore quantité de Justices particulieres. Telles étoient les Justices des Evêques, celles des Abbayes qui avoient des immunités, celles des Bénéficiers, tant Ecclésiastiques que Laïques. Leur devoir étoit de rendre la Justice à ceux qui étoient dans leur dépendance. Mais il faut bien remarquer que toutes ces Justices étoient sans Jurisdiction, qu'elles n'avoient d'autres fonctions que celles d'examiner les Causes, de prononcer des Jugemens, & qu'en cas de résistance, le Comte seul ou son Vicaire avoit le droit de contrainte.

Le pouvoir des Comtes étoit extrêmement étendu. Outre l'administration du Civil & du Militaire, ils étoient encore chargés de percevoir les impôts & les revenus du fisc. Comme ils pouvoient abuser facilement de leur autorité, pour prévenir ces abus ou pour empêcher les suites, le Prince nommoit chaque année des Commissaires & les chargeoit de l'inspection de leur conduite. On les appelloit **Missi Dominici**. Ce fut dans cette institution que résida la force de l'administration. Nous allons en parler avec quelque étendue.

Les **Missi Dominici** ou Commissaires Royaux étoient toujours un Ecclésiastique & un Laïque qui parcouroient un certain nombre de Comtés (* On trouve dans un des Capitulaires de *Louis le Debonnaire*, que pour les Evêchés de Noyon, d'Amiens, de Téroüanne & de Cambrai, *Beranger* & *Rangarius* seront les Commissaires) pour prendre connoissance de la maniere dont il rendoit la Justice. Lorsqu'ils étoient arrivés dans leur département, ils tenoient leurs assises pendant un mois au commencement de chaque saison. Les Comtes, plusieurs Scabins, les Centeniers & les Avoués qui étoient les Juges des Justices particulieres étoient obligés de se rendre auprès des Commissaires, soit pour leur servir d'assesseurs & de conseil, soit pour répondre sur les objets qui étoient discutés & sur lesquels ils pouvoient avoir des connoissances. Pendant ce tems le pouvoir du Comte étoit suspendu. Les Commissaires commençoient par examiner les appels portés devant leur Tribunal. Ils réformoient les Jugemens, & quand il y avoit lieu ils destituoient les Centeniers, les Scabins & les Avoués & en nommoient d'autres, après avoir gardé les formalités auxquelles le Comte étoit assujetti. S'il y avoit des plaintes contre le Comte, ils en dressoient un procès-verbal. Ils jugeoient ensuite les affaires qui leur avoient été renvoyées par les Conseils du Prince & les objets qui leur étoient spécialement réservés. Eux seuls, par exemple, pouvoient connoître du partage des hérédités, des aliénations des biens des pupilles & des adoptions ; car alors celui qui n'avoit point d'héritier légitime pouvoit adopter un étranger : mais dans ce cas il falloit que cet étranger fut reçu par les Commissaires. Enfin les **Missi** étoient chargés de prêter main-forte aux Evêques. Ils obligeoient ceux qui étoient condamnés à la pénitence publique de s'y soumettre. Ils réprimoient ceux qui vouloient secouer le joug de la discipline ecclésiastique. Ils fesoient rentrer les impôts & les fonds du Domaine. Comme le Tribunal étoit composé d'un & quelquefois de deux Juges de chaque Ordre, le Prince ne craignoit point de leur attribuer la connoissance de toute espèce

d'affaires. Ils furent également les dépositaires de ses volontés & de sa puissance. Ils firent en quelque sorte plus que le Prince n'auroit pu faire par lui-même, puisque par la manière dont leur Tribunal étoit composé, ils pouvoient, sans s'exposer au reproche d'incompétence, juger les Causes ecclésiastiques comme les séculières.

Lorsque les Commissaires Royaux avoient rempli leurs missions, ils retournoient auprès du Prince. Ils lui rendoient compte de leurs opérations & lui remettoient les Mémoires qu'on leur avoit donnés ou qu'ils avoient rédigés eux-mêmes sur l'état de leur département. Ces Mémoires étoient examinés dans le Plaid Royal qui s'assembloit deux fois l'an. Ce qu'il y avoit de plus distingué dans le Clergé & dans la Noblesse étoit obligé de s'y rendre ; dans la suite on y manda des Scabins afin d'avoir une connoissance plus particulière de l'état des Provinces. Le Clergé formoit une chambre & la Noblesse une autre. Le Prince les consultoit sur les Réglemens qu'il se proposoit de faire ; il indiquoit ensuite une assemblée générale dans laquelle il prononçoit ce qui lui paroissoit convenable pour la réforme des abus & l'administration du Royaume. On délivroit à chaque Comte une expédition de l'Ordonnance, & il étoit chargé de la faire enregistrer dans la Cité de son territoire. C'étoit aussi dans le Plaid Royal qu'on jugeoit les Comtes & les grands coupables, & qu'en tems de guerre on fixoit ce que chaque Cité & chaque Bénéficiaire devoit fournir de Troupes.

Telle fut l'administration générale du Royaume sous la seconde Race. Quant à l'administration de détail, il faut, pour la connoître, lire ces Capitulaires si célèbres composés pour détruire les abus qui s'étoient introduits dans l'Etat. Nous nous contenterons d'indiquer les objets les plus remarquables.

On n'agitoit point dans les Plaids Royaux la matière des impôts. Tout étoit fixé. Chaque terre étoit inscrite dans les registres de la Cité, & ce qu'elle devoit au fisc étoit taxé. Les Troupes étoient fournies & entretenues par les Cités & par les possesseurs des Bénéfices. Les Juges avoient leurs honoraires sur les amendes. Les revenus des terres possédées par le Prince étoient plus que suffisans pour l'entretien de sa maison. Quand quelque ouvrage public avoit été ordonné par le Plaid Royal, le Comte & les Juges de la Cité déterminoient la manière de fournir aux dépenses.

Il n'y avoit point alors de Noblesse héréditaire. Les titres & les distinctions étoient personnelles.

On ne voyoit gueres, sur-tout à la campagne, que des serfs ou des affranchis. La bas peuple, pour se soustraire aux vexations des Comtes & des Bénéficiaires, préféroit pour l'ordinaire la servitude à l'état de liberté, d'autant que la loi restraints beaucoup le pouvoir des maîtres sur les serfs. Les affranchis restoient toujours jusqu'à un certain point dans la dépendance ; mais ils pouvoient, à de certaines conditions, posséder des terres.

L'ignorance étoit alors si grande & si répandue, que dans un Capitulaire de 789 il fut ordonné aux Evêques de s'informer, dans leurs visites, si les Curés entendoient leur *Pater*. *Charlemagne*, persuadé que l'instruction est nécessaire au maintien des mœurs, chercha à bannir l'ignorance, en appelant dans son Royaume des hommes éclairés, & en ordonnant qu'il y auroit des Ecoles dans toutes les Eglises & dans tous les Monasteres.

On pouvoit, étant marié, entrer dans les Ordres sacrés ; mais il falloit alors se séparer de sa femme.

L'Evêque étoit élu par le Clergé & par le peuple ; mais il ne pouvoit être sacré avant d'avoir obtenu le consentement du Prince.

Les excommunications étoient fréquentes ; on refusoit les devoirs civils à ceux qui en étoient frappés ; & s'il ne se corrigeoient pas, le Prince les condamnoit à l'exil.

Tel fut, sous *Charlemagne*, l'état non seulement de la Province, mais encore de toute la France ; car alors l'administration étoit par tout la même.

Charlemagne avoit fait la guerre aux Saxons pendant trente ans. Les ayant enfin subjugués, il crut ne pouvoir contenir des Peuples féroces qu'en les transportant dans la Flandre.

Il falloit leur donner un Chef qui put les accoutumer au joug. *Charles* jetta les yeux sur *Lideric*, Prince Bourguignon, comme sur celui qui jouissoit dans le pays de plus de considération. Il passoit pour être issu de cet ancien *Lideric* qui avoit été le premier **Forestier de Flandre**. *Charles* lui ayant trouvé les qualités nécessaires pour remplir un poste important, le nomma Gouverneur général de Flandre. Il fit revivre en sa personne le titre de **Grand Forestier**. On l'appella *Lideric de Harlebek*, parce qu'il avoit cette Terre dans ses Domaines.

La charge de Grand Forestier n'empêcha pas qu'il y eût toujours plusieurs Comtes dans la Province & spécialement des Comtes d'Arras. On voit sous *Pépin* que *Fromond* avoit ce titre. Ce Seigneur en possédoit beaucoup d'autres. Il étoit encore Comte de Boulogne, d'Amiens, de Saint-Pol, de Tournehem & même, à ce qu'on prétend, de Bordeaux. *Pépin*, contre qui il se déclara l'ayant vaincu, le dépouilla de la plus grande partie de ses biens, & donna spécialement le Comté d'Arras à *Theubalde* dont il est fait mention dans le Livre des miracles de S. Vaast. Celui-ci eut pour successeur *Unroch*, ensuite *Béranger*, S. *Everard*, Comte de Frioul & de Cisoing dont on a le testament, *Adalard* & un second *Unroch* qui se fit Religieux de S. Bertin. (* NOTE NEUVIEME : Le Titre de **Comte** qui se trouve souvent dans les Monumens de la première & seconde Race embarrasse quelquefois le lecteur, parce qu'il peut s'entendre de différentes manières. En général on appelloit Comtes, les Grands qui suivoient la Cour, parce qu'ils étoient en effet comme les Compagnons du Prince, **Comites** ; mais ce n'étoit qu'un titre d'honneur, & pour nous servir de l'expression d'un ancien Auteur, ces Comtes étoient des « **Comtes sans queue** ». Il y avoit quelques Grands Officiers de la Couronne qui s'appelloient aussi **Comtes**, comme le Comte du Palais, « **Comes Palatii** », le Comte de l'Etable, « **Comes Stabuli** » ; mais le titre de **Comte** appartenoit spécialement à ceux qui étoient nommés Gouverneurs d'une Cité & de son territoire.

Lorsque les Francs eurent conquis les Gaules, ils conservèrent l'administration politique des Romains. Chaque Cité ou Diocèse avoit ses loix, ses usages, son Commandant. On les conserva. On mit dans chaque Ville principale un Gouverneur comme on y avoit mis un Evêque. On donna à ce Gouverneur le nom de Comte, & au Département qui lui fut confié le nom de Comté. Il y avoit donc deux Comtés dans la Province, celui d'Arras & celui de Téroüanne : & par la nature de l'administration qui existoit alors, il est évident qu'il ne pût y en avoir d'autres.

Si l'on donnoit le titre de Comté à des Terres possédées par des particuliers, c'étoit improprement & l'on abusoit du terme. Quand on trouve dans les Annalistes que *Walbert* donna le Comté d'Arques à S. Bertin, on est tenté d'abord de s'inscrire en faux contre ce fait, parce qu'il n'y avoit alors aucune Terre qui portât le titre de Comté. Cependant comme cette donation ne peut être révoquée en doute, le seul moyen de concilier les contradictions, est de dire que la Terre d'Arques n'étoit appelée Comté, que parce que celui qui la possédoit avoit le titre de Comte. D'après cette observation, il est facile de résoudre plusieurs questions que l'on a coutume de proposer sur les Comtes de la Province. On demande s'il y a eu des Comtes d'Artois ou d'Arras sous la première & sous la seconde Race. Il est aisé de répondre que l'Artois avoit alors si peu le titre de Comté, que dans la donation de S. Louis à *Robert* son frere de 1237, il n'est fait mention que de la Terre d'Atrébatie, **Terram Atrébatii**. *Robert* n'en fut pas moins appelé pour cela **Comte d'Artois** : expression qui, réduite à sa juste valeur, signifie que l'Artois fut possédé par quelqu'un qui portoit le titre de Comte. Quand *Charles le Simple* s'empara, sur la fin du neuvième siècle, de la Ville d'Arras & du Château de S. Vaast sur *Baudouin*, & qu'il les donna à *Albumar*, il ne lui fit pas présent d'un Comté, mais d'une Terre qui fut appelée Comté, parce que celui à qui il la donna portoit le nom de Comte : « **Comiti Albumaro dedit** », dit l'Annaliste de S. Vaast. On n'a si fort agité dans ces derniers tems la question de savoir s'il y avoit jadis des Comtes d'Hesdin, que parce qu'on ne s'entendoit pas. Hesdin n'a jamais pu être un Comté dans les siècles où il n'étoit point encore d'usage d'ériger des Terres en Comtés. Mais Hesdin a été vraisemblablement possédé par des particuliers qui portoient le titre de Comtes, & alors on a pu dire, le Comté d'Hesdin, comme l'on disoit le Comté d'Arques.

L'Histoire nous fournit un Monument qui achève d'éclaircir ce que nous venons de dire. On trouve au nombre des anciens Comtes d'Arras S. *Everard*, dont on a le Testament. Il y prend bien le titre de Comte, **Everardus Comes** ; mais on ne voit pas que dans aucune de ses dispositions il soit fait mention de son Comté, parce que le titre qu'il portoit lui étoit personnel, & qu'il n'étoit point alors dans les principes de l'administration, de le communiquer à aucune Terre appartenant à des particuliers.

Nous n'avons pas le titre d'inféodation de la Flandre à *Baudouin Bras de Fer*. *Flodoart*, le seul Auteur qui parle de ce fait, se contente de dire que *Charles le Chauve* lui accorda des dignités, ou, ce qu'on appelloit alors, des honneurs, **honores illi donavis**. On ne peut gueres douter que ce Prince n'ait substitué le titre de Comte à celui de Grand-Forestier que portoit auparavant *Baudouin* ; & ce fut en conséquence de ce titre qui lui fut affecté, ainsi qu'à ses successeurs, que la réunion de toutes ses possessions prit le nom de Comté de Flandre, comme l'Artois, peu de tems après que *Robert*, frere de S. Louis, en eut été investi, commença à avoir le titre de Comté qui se trouve dans

plusieurs Chartes de ce Prince, & que *Philippe Auguste* lui donna ensuite nommément dans l'acte de 1297, par lequel il érige cette Province en Pairie.

Comme il s'est glissé plusieurs fautes concernant les Comtes d'Arras, dans le corps de cet Ouvrage, nous allons en donner ici une suite qui servira à les rectifier. *Fromond*, le plus ancien des Comtes d'Arras que l'on connoisse, épousa l'héritière d'*Othuel* Comte de Lens. Après avoir rendu des services considérables à *Pépin le Bref*, il lui déplut, & ce Prince lui ôta son Comté qu'il donna à *Theubald*. Celui-ci eut pour fils *Unroch I*, qui fut Comte d'Arras sous *Charlemagne* & sous *Louis le Débonnaire*. *Unroch I* laissa le Comté d'Arras à *Béranger* son fils qui mourut en 836. Il eut pour successeur *S. Everard* son frere qui épousa *Ghysla* sœur de *Charles le Chauve*, dont il eut *Unroch*, *Béranger*, *Adalard* & *Raoul*. *Adalard* fut Abbé de *S. Bertin* ; quelques Auteurs croient qu'il fut en même-tems Comte d'Arras ; mais ils se trompent ; ce fut *Unroch II* son frere qui succéda à *S. Everard* dans le Comté d'Arras, dont il fut dépouillé par *Charles le Chauve*, lorsqu'il en revêtit *Baudouin* »).

An 792.

Les successeurs de *S. Erkembode* dans l'Evêché de Têrouanne furent *Adalgere*, *Gombert*, *AEtherius* qui siégea en 750, *Radwalde* que *Charlemagne* envoya à Rome au commencement de son règne avec onze autres Evêques, pour y assister au Concile. On comptoit sous cet Evêque huit cens Paroisses, & vingt-cinq Doyennés dans le Diocèse de Têrouanne. *Ataulphe* lui succéda en 785, ensuite *Wigert* en 793, *Théodwines* en 796, *Grimbald* en 800. Ce dernier étant mort en 816, *Louis le Débonnaire* voulut que *Folquin* son parent lui succéda. Ce Prélat est un de ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'Eglise de Têrouanne. Il apprit les Sciences divines & humaines dans la célèbre Ecole de Paris que *Charlemagne* avoit instituée, & dont *Alcuin* avoit été le premier Maître. Le jeune *Folquin* en fut un des principaux ornemens. Obligé de vivre au milieu des délices & des pièges de la Cour, il sut se garantir de la corruption & se consacra de bonne heure à Dieu dans l'état ecclésiastique. Cette vocation fit briller ses vertus davantage. A peine *Grimbald* fut-il mort que le Clergé & le peuple de Têrouanne élurent *Folquin* pour lui succéder ; ce choix fut fort agréable à *Louis le Débonnaire* ; mais ce ne fut pas sans peine qu'il détermina son parent à y adhérer. *Folquin* connoissoit tous les devoirs de l'Episcopat, & il étoit fortement résolu de ne point occuper cette place éminente, sans être assuré de pouvoir les remplir. Forcé de se rendre aux volontés de l'Empereur, ainsi qu'aux désirs des Morins, son premier soin, après avoir pris possession de la place, fut de réformer ceux des Monasteres de son Diocèse qui étoient tombés dans le relâchement, persuadé qu'il travailleroit en vain à combattre les vices qui le défiguroient, si ceux qui avoient voué la perfection des conseils évangéliques ne commençoient par montrer l'exemple.

An 820.

S. Folquin, dans son projet de réforme, n'avoit fait que suivre les vues de *Louis le Débonnaire*. Ce Prince, instruit des désordres qui s'étoient introduits dans le Clergé, assembla, au commencement de son règne, un Concile pour y remédier. Cette Assemblée composa une règle pour les Chanoines, & ordonna qu'il seroit permis à tous les Monasteres qui voudroient se séculariser, de la suivre. *Fridugis*, Anglois, parent & Chancelier de l'Empereur, étoit alors Abbé de *Sithiu*. Il trouva dans le Monastere de *S. Pierre* quatre-vingt-trois Religieux, & quarante-trois dans celui de la Vierge, qui en dépendoit. Il réduisit les premiers à soixante & chassa les derniers, pour substituer à leur place trente Ecclésiastiques qui prîrent la règle des Chanoines. Comme il avoit pour lui l'autorité de l'Empereur, ainsi que la décision du Concile, il vint à bout d'exécuter son projet. En conséquence il fit le partage des biens de l'Abbaye de *Sithiu*, dont il donna le tiers à l'Eglise de Notre-Dame, qu'il tira de la dépendance de celle de *S. Pierre*. Cet événement ne put se faire sans beaucoup de résistance de la part des Religieux de ce dernier Monastere. L'Abbé *Fridugis* étant mort, *Hugues*, de la famille Royale, fut fait Abbé de *S. Bertin*. Il travailla à rétablir les choses dans leur premier état. Il se donna pour cet effet tous les mouvemens imaginables ; mais la séparation des deux Eglises avoit été établie sur des fondemens trop solides, pour qu'il fût possible de la détruire. Cependant *S. Folquin* eut ordre de

l'Empereur de prendre connoissance de cette affaire. Il ne put se dissimuler le tort que *Fridugis* avoit fait aux Religieux de S. Bertin en ôtant de leur dépendance une Eglise si considérable. Il chercha un tempérament pour concilier, s'il étoit possible, les intérêts des deux parties. Il ordonna que les deux Eglises resteroient séparées, mais que le Monastere de S. Bertin auroit la garde de l'Eglise Notre-Dame, & que le Religieux qui rempliroit cette fonction auroit le droit d'officier quatre fois l'année dans l'Eglise des Chanoines, & d'y percevoir ce jour-là les offrandes. Quelque peu satisfait que l'Abbé *Hugues* fut de ce règlement, il fut néanmoins obligé de l'exécuter ; mais il chercha à se dédommager par l'enlèvement du corps de S. Omer qui reposoit dans l'Eglise de la Vierge.

An 839.

Morus, Religieux de S. Bertin, avoit été nommé **Custos** de cette Eglise. Il se prêta au dessein de l'Abbé *Hugues* qui ayant fait entrer pendant la nuit une troupe de gens armés dans l'Eglise de Notre-Dame, enleva le corps de S. Omer. Il quitta aussi-tôt la Ville pour porter ce précieux dépôt dans le Monastere de S. *Quentin*, dont il étoit aussi Abbé. S. *Folquin*, ayant été averti du vol, prit main-forte & accompagné de *Folcrade* son frere, il joignit les ravisseurs à Lisbourg où ils s'étoient arrêtés, les mit en fuite & reprit le corps de S. Omer qu'il reconduisit en pompe dans l'Eglise Notre-Dame. L'Historien qui nous a transmis ce fait, ne manque pas, à son ordinaire, de l'accompagner de beaucoup de miracles, & assure que tous ceux qui avoient eu part à ce sacrilège, périrent d'une mort misérable, sans en excepter leur Chef qui fut tué au siège de Toulouse (NOTE DIXIEME : J'aurois voulu pouvoir me dispenser de dire mon sentiment sur une question qui a été vivement agitée entre deux Eglises célèbres de la Province ; mais elle touchoit de trop près son Histoire pour ne pas en parler. J'ai lu avec attention les Mémoires qui ont été écrits de part & d'autre. J'ai vu que les faits les plus importants dépendoient de celui de la sécularisation de Notre-Dame. J'ai examiné ce dernier avec soin, & il m'a paru qu'il n'étoit pas possible d'en ébranler la certitude sans établir un pyrronisme qui sapperait tous les fondemens de l'Histoire).

Sous l'Abbé *Hugues*, un enfant de sept ans, nommé *Grimbald*, fut consacré à Dieu par ses parens dans l'Abbaye de S. Bertin. Il s'y fit Religieux, & se distingua tellement par sa piété, que l'Eglise honore sa mémoire. Voici ce qu'en dit *Gotzelin*, un des Historiens de l'Abbaye : « *Grimbald, tel qu'un nouveau Samuel, se dévoua au culte du Seigneur dans l'Abbaye de S. Bertin. Elevé dans l'Ecole de toutes les vertus, n'ayant de goût que pour les choses du Ciel, il devint un homme parfait ; il fut pour les Anges un spectacle ravissant. Qui pourroit décrire toutes ses vertus ! La nature lui avoit prodigué les agrémens extérieurs. Il avoit une bonté, une douceur inaltérable. Sa conversation étoit dans le Ciel. Tous les objets terrestres lui étoient insipides. Il ne témoignoit pour eux que du mépris. De saintes lectures & l'Oraison étoient ses occupations principales ; c'étoit toujours avec peine qu'il étoit obligé de les abandonner. Il déclaroit une guerre continuelle aux Puissances infernales qui tentoient de corrompre ses vertus. Il les combattoit avec les armes qu'il empruntoit de son innocence. Il fut pour ses Confreres un modèle de régularité, & l'on voyoit reluire en lui chacune des vertus qui brilloient dans les autres. Ayant été élevé aux Ordres sacrés, il joignit à cet état éminent une humilité profonde qui le fesoit briller encore davantage* ». Nous aurons dans la suite occasion de parler plus au long de ce *Grimbald*.

Un événement qui arriva dans ce tems fit connoître la considération dont jouissoient les Abbés de S. Vaast. Depuis que *Charlemagne* avoit été nommé Empereur d'occident, Rome reconnoissoit l'autorité des Monarques françois ; il ne s'y fesoit rien d'important sans leur consentement ou sans leur ordre. Les Papes se lassèrent bientôt de cette dépendance & cherchèrent à secouer le joug. Leurs partisans maltraitoient en toute occasion ceux qui témoignaient de l'attachement pour la France. Il se commettoit à cet égard tous les jours de nouveaux excès que la foiblesse de *Louis le Débonnaire* laissoit impunis. Enfin *Théodore* & *Léon*, qui occupoient des charges considérables dans Rome & qui s'étoient rendus odieux par leur attachement pour la France, ayant eu les yeux crevés dans le Palais même du Pape, il ne fut plus possible de dissimuler un attentat si énorme. Le Comte *Humfroy* & *Adalard* Abbé de S. Vaast

furent envoyés pour en prendre connoissance. A leur arrivée, ils firent des informations. Les dépositions se trouvèrent si opposées, qu'on vit augmenter l'embarras dans lequel on savoit d'ailleurs qu'on se trouveroit pour faire exécuter un jugement contre les coupables. *Louis*, qui en fut informé, ordonna qu'on se contenteroit du serment que le Pape offrit de faire avec trente-quatre Evêques, qu'il n'avoit eu aucune part au crime qui lui étoit imputé.

On connoît les suites malheureuses qu'eut la foiblesse du Gouvernement de *Louis le Débonnaire*. On sait que des enfans ingrats & des Evêques ambitieux & corrompus tentèrent plusieurs fois de le déposer, & qu'il ne tint pas à eux que ce projet atroce ne fût regardé comme consommé. Dans ces circonstances, *S. Folquin* Evêque de Têrouanne & *S. Thierry* Evêque de Cambray & d'Arras, furent constamment fideles à leurs devoirs. Ils reconnurent toujours *Louis* pour leur Souverain, & dans ces assemblées tumultueuses où l'on examinoit avec indiscretion ses torts prétendus, ils s'exprimèrent avec une force qui déconcerta les ennemis d'un Monarque dont la trop grande bonté faisoit tout le crime.

An 855.

Les Monasteres que *S. Folquin* réforma pendant son Episcopat furent au nombre de dix, entre lesquels on compte *S. Denis de Renty*, *Blangy* & *Auchy*. Il ne borna pas ses soins apostoliques au Diocèse de Têrouanne, il les étendit sur ceux d'Amiens, de Cambray & d'Arras. L'éclat du Sang Royal ainsi que des vertus qui le fesoient remarquer, donnoit à ses prédications une force à laquelle il n'étoit pas possible de résister. Comme il se trouvoit dans un âge avancé, ses envieux firent entendre à *Charles le Chauve* qu'il étoit hors d'état d'exercer ses fonctions & qu'il falloit lui donner un successeur. L'Empereur, trompé par leur rapport, nomma aussi-tôt un Ecclésiastique qu'il choisit parmi ceux qui composoient sa Cour, & l'envoya à Têrouanne pour déposséder *Folquin*. Le *S. Evêque* en fut averti. Moins indigné de l'injure qu'on faisoit à sa personne, que du mépris que l'on témoignoit pour les saints Canons, il se disposa à couvrir celui qui avoit si témérairement accepté une commission odieuse, de toute la confusion qu'il méritoit. Instruit du moment où il devoit entrer dans Têrouanne, il se rend à sa Cathédrale & se revêt de ses Ornemens Episcopaux. Un Peuple immense qui ignoroit le dessein du Prélat & qui croyoit qu'il alloit exercer pour la dernière fois les fonctions de son ministere, vient en foule pour recevoir sa bénédiction. Le respectable Vieillard commence la Liturgie à l'ordinaire ; mais s'étant retourné vers le Peuple pour le bénir & comme pour lui dire le dernier adieu, il prononça un Discours véhément dans lequel il releva les procédés irréguliers qu'on tenoit à son égard, & finit par lancer des anathêmes contre celui qui se disposoit à remplir sa place. Le malheureux qui étoit présent, terrassé par ce coup de foudre, eut à peine assez de force pour prendre la fuite. En sortant de l'Eglise, il monta à cheval, & comme il couroit à toute bride, il tomba sur le pavé qui lui fit sauter la cervelle. Cet événement que le Peuple regarda comme une preuve que Dieu prenoit lui-même le parti de son Evêque, le lui rendit encore plus cher. *S. Folquin* de son côté oubliant ses infirmités & son grand âge se livra avec plus de zele que jamais aux fonctions de sa place. Mais ses forces ne répondant point à son courage furent bientôt épuisées. Comme il fesoit la visite d'un bourg de son Diocèse nommé *Esklebesque*, il se sentit attaqué d'une maladie qui en peu de jours le conduisit au tombeau. Jusqu'au dernier moment *S. Folquin* donna des marques du tendre intérêt qu'il prenoit à son Peuple. Il lui annonça le terrible fléau qui étoit sur le point de ravager son Diocèse ainsi que toute la France, & l'exhorta à ne pas tant craindre ceux qui après avoir tué le corps ne peuvent plus faire de mal, que celui qui a la puissance de tuer le corps & de livrer l'ame aux tourmens éternels. Il fit ensuite son testament par lequel il demanda à être enterré dans l'Abbaye de *Sithiu*. *S. Folquin* mourut le 15 Décembre 855. Une grande partie du Clergé du Diocèse s'étoit rendue à *Esklebesque* pour recevoir les derniers soupirs de son Evêque. Il paroissoit impossible d'exécuter ses dernières intentions, tant à cause de la rigueur de la saison, que parce que les chemins étoient rompus & remplis d'eau. Comme on délibéroit sur le

parti qu'il y avoit à prendre, on s'aperçut qu'il souffloit un vent de midi propre à fondre la glace & à dessécher les terres. Ce vent dura plusieurs jours & jusqu'à ce que le chemin fut devenu praticable. Cet événement qui transportoit la belle saison au milieu de l'hyver ne parut pas naturel. On l'attribua aux mérites du Saint, & l'on procéda à son Convoi que l'on célébra avec le plus de pompe qu'il fut possible. Les Assistans qui étoient en grand nombre y parurent dans un recueillement profond. La grandeur de la perte qu'ils venoient de faire, le souvenir des vertus du Saint Evêque, la juste confiance dans laquelle on étoit qu'il n'avoit quitté cette vie que pour entrer dans une meilleure, & qu'il alloit obtenir du Ciel de nouvelles faveurs pour ceux à qui il avoit pendant son vivant donné tant de marques de tendresse, fesoient naître une foule d'idées dans lesquelles les esprits se concentroient. Un silence plus éloquent que des cris de joie n'étoit interrompu que par le chant des Cantiques, & leurs expressions sacrées adaptées à une cérémonie auguste & touchante entretenoient les sentimens avec lesquels on l'avoit commencée, & lui donnoient une nouvelle force. Lorsqu'on approcha de l'Abbaye de Sithiu (* Le Pere *Malbrancq*, toujours épris du merveilleux, en parlant des obseques de S. *Folquin*, dit que le Convoi étoit précédé du Cheval qu'il avoit monté pendant sa vie ; que ce Cheval avoit cela de remarquable que, toutes les fois que son Maître se présentait, il se mettoit à genoux, afin qu'il pût le monter plus facilement, & qu'il ne voulut jamais souffrir, ni pendant la vie, ni après la mort du S. Evêque, qu'un autre le montât), l'Abbé *Adalard*, à la tête de tous ses Religieux, parut & vint recevoir le corps du Saint. On le plaça dans la Chapelle de S. Martin non loin de celui de S. Bertin, & sous un marbre sur lequel on grava une épitaphe qui exprimoit le nombre des années de l'Episcopat de S. *Folquin*, & sa réunion glorieuse à ceux qui recevoient dans le Ciel le fruit des travaux que leur avoit coûté la conversion des Morins.

Enguerrand succéda en 808 dans la place de Grand-Forestier de Flandre à *Lideric de Harlebek*. Il mit les côtes maritimes de ses Etats à l'abri des descentes des pirates. Il fit abattre une partie des forêts qui couvroient la Province & les mit en culture. Il lui procura la paix & l'abondance. Il fit bâtir plusieurs Eglises & en réédifia d'autres. Il mourut en 824 & fut enterré à Harlebek. Il laissa à son fils *Odoacre* ses possessions, beaucoup plus fertiles & plus peuplées qu'il ne les avoit trouvées. Celui-ci, moins pacifique que son pere, fut souvent en guerre avec les Gouverneurs des Provinces voisines & fit sur eux des conquêtes. On loue sa libéralité envers les Monasteres. Il fit construire des Bourgs, des Villages, des Châteaux pour assurer la tranquillité du pays & rendre quelques rivières navigables. Il distribuoit des terres à ceux qui lui en demandoient, & leur accordoit des exemptions à proportion de leur activité & de leur industrie. Il fut, ainsi que les Evêques de la Province, fidele à *Louis le Débonnaire* dans ses plus grandes adversités. *Odoacre* épousa *Anselme* fille du Comte de *Tervane*, dont il eut *Baudouin* que l'on surnommait *Bras de Fer* parce qu'il étoit extrêmement fort, & parce qu'on le voyoit presque toujours armé. Les anciens Auteurs nous représentent ce Prince comme ayant une taille avantageuse & une très-belle figure. Les qualités de l'ame ne le fesoient pas moins remarquer que celles du corps. Réunissant la douceur à la fierté, habile dans le métier de la guerre ; libéral, n'écoulant ni la flatterie ni la médisance, aussi propre à diriger une intrigue qu'à conduire une armée : telles furent les qualités avec lesquelles *Baudouin* forma de grandes entreprises que le succès couronna.

Dès l'année 845, les Normands ayant ravagé les Côtes de la Germanie avoient jetté la terreur dans la Province. La réputation dont jouissoit *Adalard* qui gouvernoit alors l'Abbaye de Sithiu, déterminait les Peuples voisins à lui confier leurs principales reliques. On lui apporta les Corps de S. *Valery*, de S. *Riquier*, de Ste. *Austreberte* & plusieurs autres. *Adalard* les mit dans des souterrains pour les dérober à l'avidité des Barbares. S. *Folquin* Evêque de Térouanne voulut que le corps de S. *Bertin* fut caché sous l'Autel de S. Martin, où il resta plus de deux siècles. Cependant les Normands ne pénétrèrent point alors dans la Province (* Plusieurs Chroniques que l'on peut voir dans le Recueil des Historiens de France, disent qu'en 845 les Normands pillèrent & brûlèrent l'Abbaye de Sithiu, qu'en punition ils tombèrent en démence, & que

presque aucun ne put regagner ses vaisseaux. Si ce fait eut été certain, *Ipérius*, qui a écrit l'Histoire de l'Abbaye de S. Bertin, n'aurait pas manqué d'en parler.), & lorsque le danger fut passé, ceux qui avoient déposé leurs Reliques à Sithiu vinrent les reprendre. Ce fut l'occasion de plusieurs fêtes dans lesquelles Dieu manifesta la sainteté de ses serviteurs par des miracles.

An 859.

Malgré la vénération qu'on avoit pour l'Abbé *Adalard* & le bien qu'il fesoit dans sa place, une intrigue de Cour réussit à l'en éloigner pour quelque tems. Les richesses de l'Abbaye de Sithiu étoient considérables. Elles tentèrent l'Abbé *Hugues* oncle de *Charles le Chauve*. A sa sollicitation, *Adalard*, quoique neveu de ce Prince, fut chassé & on le mit à sa place.

An 861.

L'ambition de *Hugues* ne tarda pas à lui être funeste. En 861 les Normands, après avoir ravagé les côtes d'Angleterre, vinrent aborder sur celles de France avec deux cens navires. Ils entrèrent dans le port de Sangate. Le canton qu'on appelle aujourd'hui *la Châtellenie de Furnes*, fut le premier exposé à leurs ravages. Ils détruisirent ensuite *Adalfringue* & cinq bourgs qu'*Adalfrid*, Seigneur du pays, avoit donnés à S. Omer en reconnaissance de ce qu'il avoit rendu la vue à son fils. Delà les Normands allèrent à Téroouanne qu'ils mirent au pillage. Comme ils n'ignoroient pas que ce qu'il y avoit de plus précieux dans le pays étoit renfermé dans les Monasteres, ce fut sur ces Maisons que tomba principalement leur fureur. Ils détruisirent de fond-en-comble le Monastere de Wormhout près de Cassel. Ils vinrent ensuite à Sithiu, & y entrèrent la veille de la Pentecôte. Après avoir pillé le Monastere de S. Pierre, ils y mirent le feu. Delà ils allèrent au Monastere de S. Martin, qui avoit été bâti par l'Abbé *Rigobert*, successeur de S. Bertin. Ils y trouvèrent quatre Moines, deux prêtres appelés *Woralde* & *Vinebalde*, & deux Diacres nommés *Gervalde* & *Reginalde*. Ces bons Religieux avoient préféré de mourir dans leur Monastere, plutôt que de l'abandonner. A la vue des profanations qu'ils virent commettre aux Normands, leur zèle s'enflamma ; ils sortirent précipitamment de leurs cellules, & sans songer qu'ils alloient irriter davantage leurs ennemis : « *Barbares, s'écrièrent-ils, votre fureur va-t-elle donc au point non seulement de souiller la demeure des Saints & du Saint des Saints, mais encore de vouloir la confirmer par les flammes ? Ne craignez-vous pas que la foudre tombe sur vos têtes impies pour vanger vos profanations sacrilèges ? Si vous ne les cessez, vous ne pourrez éviter de devenir la pâture de ces vautours que Dieu a créés pour punir des forfaits semblables à ceux que vous commettez. Ah ! tournez plutôt contre nous votre fureur ; percez nous de vos traits. Etendez nos membres sur des tisons ardents. Egorgez les quatre victimes qui s'offrent à vos coups : nous mourrons sans peine. Nous brûlons du désir de donner nos vies pour sauver la Maison du Seigneur. Nous vous conjurons de les accepter, par celui qui a étendu les bras sur cette Croix pour vous inviter à la pénitence. Mais ; ô frénésie ! ô rage ! ô fureur ! ô Barbares dont le cœur est plus dur que la glace qui couvre vos contrées, rien ne peut vous arrêter ; ni les menaces de la colere céleste, ni la vue des Monumens les plus propres à vous émouvoir ».* Vains discours ! Des sourds, des furieux ne peuvent les entendre. Les flammes s'élèvent ; elles dévorent les Edifices. Déjà la plus grande partie est réduite en cendre. Les Barbares ne trouvant point les trésors qu'ils cherchoient, se saisissent des quatre Religieux afin de les forcer à leur découvrir l'endroit où ils étoient cachés : il les menacent de les jeter dans les flammes : ils commencèrent par se saisir de *Woralde*. Ce Vieillard quoique décrepit leur parla avec une force qui acheva de les mettre en fureur. Voyant qu'il se montrait insensible aux coups, ils le dépouillèrent de ses habits & l'enfermèrent dans une cave extrêmement fraîche où il rendit, trois jours après, son ame à Dieu. *Vinebalde* ne fut pas moins maltraité que *Woralde*. Après l'avoir cruellement fouetté, on l'attacha à un pieu ; on lui fit respirer une liqueur qui lui troubla le cerveau, & on le laissa à demi-mort, espérant que la foiblesse & la douleur l'obligeroient de rompre le silence ; mais ce fut en vain ; il expira sans avoir satisfait la curiosité des Normands.

Gervalde ne périt pas dans le moment par les tourmens qu'on lui fit souffrir ; mais ils furent si violens qu'il ne fit plus que languir le reste de ses jours.

Réginalde étoit le plus jeune de ses confreres. On lui prépara des tortures plus cruelles. Les Normands se voyoient au moment d'être forcés de remonter sur leur flotte. Ils n'oublièrent rien de ce qui pouvoit lui arracher un secret qu'ils croyoient devoir leur procurer un butin immense. Son courage triompha de leur fureur, & il reçut ainsi que ses compagnons la Couronne du martyr.

La nouvelle des cruautés que les Normands avoient exercées à Sithiu & de la destruction de cette célèbre Abbaye, étant venue à la Cour de *Charles le Chauve*, ce Prince en fut pénétré de douleur. Il blâma la conduite de l'Abbé *Hugues*, & regardant les malheurs qui venoient d'arriver à son Monastere comme une punition de l'injustice qu'il avoit commise dans la personne de l'Abbé *Adalard*, il lui rendit sa place. Ce saint Homme s'occupa à réparer le dommage qu'avoient fait les Normands. On rebâtit les trois Monasteres. Celui de S. Pierre fut considérablement augmenté & embelli, & l'Eglise fut couverte de lames de plomb.

An 863.

Après la mort de *Louis le Débonnaire*, *Baudouin Bras de Fer* s'étoit attaché à *Lothaire* fils aîné de ce Prince. Il se trouva à la journée de Fontenay. Ayant été grièvement blessé, il resta sur le champ de bataille. Quelqu'un qui cherchoit son corps pour lui donner les honneurs de la sépulture, s'aperçut qu'il respiroit encore. Il en prit soin, & ses blessures ne s'étant point trouvées mortelles, il guérit. Après la premiere incursion des Normands dans la Province, *Baudouin* songea à se marier. Ayant entendu parler de la beauté de *Judith* fille de *Charles le Chauve*, il chercha à la connoître. Cette Princesse avoit d'abord épousé *Edulphe*, Roi d'Angleterre, qui mourut peu de tems après. Il laissoit un fils d'un premier lit. *Judith*, pour se perpétuer dans le rang où elle avoit été élevée, ne craignit point de commettre un inceste en écoutant le jeune Prince qui lui offrit sa main. Cette seconde alliance ne fut pas plus heureuse que la premiere. *Judith* devint veuve pour la seconde fois, se trouvant encore assez jeune & sans avoir eu d'enfans. Comme elle ne pouvoit plus mener en Angleterre qu'une vie obscure & désagréable, elle recueillit les trésors qu'elle avoit amassés & revint en France. *Charles le Chauve*, ayant appris son retour, lui ordonna de rester à Senlis & d'y tenir une conduite propre à réparer le scandale qu'elle avoit donné. Il se proposoit de lui faire épouser le Roi de Navarre, lorsque *Baudouin* fit la connoissance de cette Princesse. Il lui plut & consentit à l'épouser. Comme il n'étoit pas possible de se flatter d'avoir l'agrément de *Charles le Chauve*, *Baudouin* mit dans ses intérêts *Louis le Bègue*, frere de *Judith*, & , avec son secours, il enleva cette Princesse qui se travestit en homme, la mena à Harlebek où il avoit coutume de faire sa résidence & l'épousa. *Charles*, outré, voulut d'abord prendre le parti de la modération. Il écrivit à *Baudouin* pour lui demander raison de l'insulte qu'il venoit de faire à la Famille Royale. Ce Prince s'excusa sur la violence de la passion qu'il avoit conçue pour *Judith*, & sur l'avantage qu'il avoit eu de lui plaire. *Charles*, peu satisfait de cette réponse, leva une armée, en donna le commandement à *Louis* son fils, & lui ordonna d'aller mettre à la raison le Grand-Forestier de Flandre. *Baudouin* s'étoit attendu à tous les événemens. Il avoit commencé par assembler tous les Grands de son Domaine : il leur avoit fait part de son mariage, & ayant réussi à le leur faire agréer, tous avoient juré de prendre sa défense. Les François étant arrivés au Mont S. Eloy près d'Arras, *Baudouin* les joignit, leur livra bataille, & les défit d'autant plus aisément que le Général qui étoit dans ses intérêts ne l'attaquoit qu'à regret. La déroute fut complete & il y eut un grand nombre de prisonniers. *Baudouin*, s'étant fait amener les plus remarquables, ordonna qu'on mît à part plusieurs de ceux qui appartenoient à des familles distinguées dont il croyoit avoir à se plaindre, & en fit pendre douze. Cette exécution cruelle ayant extrêmement irrité ces familles, elles réunirent leurs forces & formèrent un Corps de Troupes à la tête desquelles se mit un Evêque (* Comme ce fait se trouve dans

Oudegherst, Auteur rempli de Fables, je l'aurois omis s'il n'étoit consigné dans une des Décrétales : ce qui m'a paru lui donner un degré suffisant d'authenticité). Comme le personnage qu'il alloit faire formoit un contraste trop sensible avec sa place, & que les Soldats auroient eu de la peine à lui obéir, on fit courir le bruit que c'étoit sous *Louis le Bègue* qu'on alloit combattre. Toute l'Armée en fut persuadée, à l'exception d'un petit nombre qu'on mit dans le secret. Le combat se donna à peu de distance de l'endroit où la première action s'étoit passée, & *Baudouin* fut encore victorieux. Comme il n'ignoroit pas le stratagème dont on s'étoit servi, & que l'Evêque qui avoit commandé l'Armée étoit du nombre des prisonniers, il ordonna qu'on le battît de verges en présence de toutes ses Troupes, & ensuite il le fit pendre.

Charles, voyant que le sort des armes ne lui étoit pas favorable, eut recours aux foudres de l'Eglise. A sa demande, *Hincmar* Archevêque de Reims assembla un Concile à Senlis. On y renouvela les peines civiles & canoniques contre les ravisseurs, & l'on excommunia les nouveaux mariés. Pour se faire relever de cette excommunication, ils furent obligés de faire le voyage de Rome, où ils se jettèrent aux pieds du Pape *Nicolas*. Il leur fit un accueil favorable, les absout & écrivit à *Charles le Chauve* & à l'Impératrice *Ermentrude* sa femme. Il les engageoit à pardonner aux coupables ; il insistoit sur le mérite distingué de *Baudouin*, & insinuoit que dans un tems où le Royaume avoit tout à craindre des incursions des Barbares, il ne convenoit pas de pousser à bout quelqu'un qui pouvoit rendre les plus grands services à l'Etat. *Nicolas* remit ses Lettres à des Légats. Ils trouvèrent *Charles* à Soissons & le fléchirent. Il convoqua, le 25 Octobre 863, un Parlement à Verberie. Il y reçut les soumissions de *Baudouin* & de *Judith* qui lui furent présentées par *Hincmar*. Le mariage fut réhabilité à Auxerre, & l'Empereur voulant avoir un gendre digne de lui, donna à *Judith* une dot considérable, & changea le titre de Grand-Forestier qu'avoit *Baudouin* en celui de Comte. Ses Etats qui formèrent ce qu'on appella dès-lors le Comté de Flandre s'étendirent le long de la mer, depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'à S. Valéry inclusivement. Delà ils remontoient le long de la Somme jusqu'au Vermandois. Ils alloient ensuite gagner le Village de Beaurevoir en Picardie où est la source de l'Escaut, & suivoient le cours de cette rivière jusqu'à son embouchure : ce qui formoit une étendue de pays d'environ cinquante lieues communes de France en tous sens.

Cet événement occasionna dans la Province un changement considérable. Les Forestiers de Flandre n'avoient jamais eu qu'une autorité précaire & extrêmement bornée. Ils n'avoient, à proprement parler, d'inspection que sur les bois qui couvroient le pays. Leur principale fonction étoit de les rendre praticables & de pourvoir à la sûreté des voyageurs. Les Comtes & les autres Officiers Royaux ne dépendoient d'eux en aucune manière ; & ils étoient soumis comme eux à l'inspection des Commissaires. Lorsque *Baudouin Bras de Fer* eut été nommé Comte de Flandre, il se trouva presque aussi absolu dans ses nouveaux Etats que *Charles le Chauve* l'étoit dans les siens. Pourvu qu'il assistât au Plaid du Souverain, qu'en tems de guerre il lui amenât le nombre de Troupes auxquelles il étoit taxé, qu'il n'entreprît sans sa permission aucune guerre offensive, & qu'il rendît exactement la justice à ses Sujets, on n'avoit rien à lui commander. *Louis le Débonnaire* avoit dérogé à la loi générale qui portoit que le droit de contrainte n'appartiendroit qu'aux Officiers Royaux. Il avoit accordé la juridiction à des particuliers. D'autres avoient profité de la foiblesse de l'administration pour l'usurper. Les Comtes de Flandre l'exercèrent sur tous les Pays qui leur furent soumis. Ils prirent le titre de Comtes ou de Princes par la grace de Dieu, ce qui n'étoit permis qu'au Comte de Bretagne. Ils eurent droit de vie & de mort sur leurs Sujets, & la justice fut rendue en leur nom. Ils se mirent en possession de tout ce qui appartenoit au Domaine, & ils en disposèrent à leur volonté. Ils tinrent comme les Rois de France leur Cour plénière, & ils y jugeoient les grands coupables (* Telle fut la puissance non seulement des Comtes de Flandre, mais encore de tous les Grands-Vassaux de la Couronne. Il paroît cependant qu'ils n'en jouirent pas d'abord dans toute son étendue ; car nous voyons que, malgré la cession de la Flandre faite à *Baudouin* par *Charles le Chauve*, cet Empereur continua d'y exercer des actes de souveraineté. C'est ce qui paroît dans des Chartres accordées à différentes Abbayes,

spécialement à celles de S. Bertin, de S. Vaast, de Marchiennes & par la donation de l'Abbaye de S. Bertin à *Foulques*. Ce ne fut, à proprement parler, que sous *Arnould le Vieil* que l'autorité des Comtes de Flandre fut telle que nous venons de la représenter. Ce fut lui qui profita de la foiblesse des derniers Rois de la seconde Race pour étendre ses droits. Il avoit, dit *Sanderus*, une ambition si démesurée, qu'il vouloit qu'on l'appellât Prince souverain & Comte des Comtes, « *supremum Principem, ac Comitem Comitum* »). Arras devint la Capitale de la Flandre. Cette Ville, dont l'éclat étoit obscurci depuis plusieurs siècles, commença à acquérir de la célébrité. Les richesses de ses habitans étoient considérables & ils ne cessoient de les augmenter par un commerce étendu & florissant (* *Guillaume Breton*, Auteur estimé du douzième siècle, dit positivement qu'Arras fut la Capitale des Comtes de Flandre. Nous croyons cependant qu'ils résidoient assez souvent à Gand. Peut-être ses Princes fesoient-ils comme les Monarques françois qui furent long-tems sans avoir une demeure fixe. On sait que *Louis le Débonnaire*, par exemple, avoit quatre Maisons Royales dans lesquelles il se fesoit un devoir de passer habituellement trois mois chaque année. Cette politique avoit plusieurs avantages. Le Prince, en se faisant voir fréquemment à ses Sujets, se les attachoit davantage, & les revenus qu'il possédoit, ainsi que les Grands de la Cour, répandoient l'abondance dans les cantons où il fesoit son séjour. Il y a lieu de croire que les Comtes de Flandre se déterminèrent à suivre leurs exemples).

An 864.

L'Abbé *Adalard* mourut en 864. il étoit fils de S. *Everard* & de *Ghysla* sœur de *Charles le Chauve*. Il avoit un mérite distingué. En 856 il avoit été un des Commissaires Royaux appelés *Missi Dominici*, qu'on envoyoit tous les ans pour prendre connoissance des abus qui s'introduisoient dans l'administration. *Hilduin*, Moine de Prum, fut nommé à sa place, & acheva de rétablir l'Abbaye de Sithiu. Quelques années après, *Charles le Chauve* accorda au Monastere de Sithiu les plus grands privilèges. Il défendit de toucher à aucun de ses biens ; il l'exempta de tout impôt & il lui céda des droits considérables.

An 869.

Rien n'étoit plus commun dans ces siècles que de donner à des séculiers les revenus des Abbayes. *Charles le Chauve* lui-même s'appropriâ pendant onze ans ceux de l'Abbaye de S. Vaast. Il chercha à dédommager les Religieux de ce Monastere en confirmant les privilèges dont ils étoient déjà en possession, & en augmentant leurs biens. Ce fut l'objet de la fameuse Charte qu'il leur accorda en 869, & dont les dispositions furent confirmées au Concile de Verberie. Les donations qu'il y fit à l'Abbaye de S. Vaast sont affectées les unes pour la fabrique de l'Eglise, les autres pour fournir aux Religieux le nécessaire, pour le Dortoir, pour les besoins de l'Hôpital qui suivant l'usage étoit près de l'Eglise, pour distribuer des aumônes à la porte de l'Eglise, & pour qu'on priât Dieu pour le repos de son Ame ; & il entend que ce jour-là on donne au réfectoire un repas splendide. Il dit de plus dans cette Charte qu'aucun Chanoine ne demeurera désormais, comme par le passé, hors du Monastere. Les Chapitres de S. Pierre & de S. Leger étoient dans l'enclos de l'Abbaye de S. Vaast. Cette Charte est datée d'Orreville, Maison Royale située dans l'Artois sur le bord de l'Authie.

An 870.

En 870, *Charles le Chauve* passa par Arras, & emmena avec lui *Baudouin* pour aller recueillir, avec *Louis le Germanique*, la succession de *Lothaire* leur neveu.

Le Pape *Jean* ayant écrit à *Charles le Chauve* pour lui demander du secours contre les Sarrazins, ce prince leva un impôt sur les biens des Ecclésiastiques & des Laïcs dans lesquels ceux du Comté de Flandre furent compris, & le fit parvenir au Souverain Pontife.

An 879.

Baudouin Bras de Fer mourut en 879 à Arras & fut enterré à S. Bertin en habit de Religieux. On mit sur sa tombe une Epitaphe dans laquelle il est dit qu'il gouverna ses Etats avec beaucoup de tranquillité & de Justice. Il eut deux fils de *Judith*. *Baudouin* qui étoit l'aîné & qui se fit nommer *le Chauve* en mémoire de *Charles* son ayeul, lui succéda dans le Comté de Flandre : *Raoul* le cadet fut Comte de Cambray. *Judith*, après la mort de *Baudouin*, se retira à Gand, y passa le reste de ses jours & y fut enterrée.

An 881.

Les Normands, lors de leur première irruption dans la Province, n'en avoient ravagé qu'une partie ; dans la seconde, ils la désolèrent entièrement. Il n'y eut aucun de ses cantons qui n'éprouvât leur fureur. Il seroit impossible de donner une juste idée de tout le mal qu'ils y firent ; leur unique occupation fut de piller, de brûler, de détruire. Par-tout ils laissèrent des traces de leur avidité, de leur barbarie. Leur fureur, leur acharnement fut si grand, ils s'étudièrent tellement à ne rien épargner, en un mot ils bouleversèrent la Province de maniere, que quand ils l'eurent abandonnée il ne fut plus en quelque sorte possible à ses habitans de la reconnoître. Recueillons le peu de traits que l'histoire nous a transmis sur un événement si funeste à la Province.

Ce fut l'an 880 qu'*Isambart*, Seigneur françois, croyant avoir à se plaindre de *Louis le Bègue*, alla dans le Nord trouver *Germon*, Chef des Normands, & l'engagea à venir en France, lui représentant la facilité qu'il trouveroit à piller un Royaume qui étoit sans défense. *Germon* ne tarda pas à profiter de cet avis. Il fit embarquer une quantité considérable de Troupes, & les conduisit d'abord à Gand où ils brûlèrent le Monastere de S. Bavon. Il remonta ensuite l'Escaut & la Lys, traversa la Morinie, pilla & brûla Abbeville, S. Riquier, Amiens & Corbie. S. Quentin, Cambray & Arras furent aussi incendiés ou ravagés. Les Normands étant rentrés dans la Morinie, déchargèrent leur fureur sur Tournay, Ypres, Poperingue, Furne, le Monastere de S. Wlmar à Eicke, Etaire, Merville, Wormouth, Vatan, Sperliac & Bourbourg. Ils détruisirent entièrement le Bourg d'Ariacum, & ne firent gueres moins de ravage dans Aire où ils renversèrent de fond en comble l'Eglise de S. Jacques & le Monastere de Ste. Isbergue. Ils ne touchèrent pas néanmoins au Corps de cette Sainte qui étoit enterré à Pierreberg, & qu'ils ne purent découvrir. Ils l'auroient d'autant moins épargné, que les reliques étoient principalement l'objet de leur fureur. Ils avoient en horreur la Religion chrétienne. Ils se plaisoient à disperser les os des Saints & à immoler les Ministres qu'ils trouvoient offrant le Saint Sacrifice ou prosternés aux pieds des Autels, cherchant à fléchir par leurs prieres Dieu qui permettoit qu'un fléau si terrible affligeât son peuple, & que les Infideles se fissent un jeu de profaner ce que la religion a de plus auguste. *Hennekin* frere de *Baudouin Bras de Fer* & le Comte *Helfride* se mirent en devoir d'arrêter les Normands. Ils les joignirent à la tête de trente mille hommes. Comme ils avoient à faire à une armée beaucoup plus nombreuse, ils furent vaincus. Huit mille hommes restèrent sur la place. L'endroit où fut donné le combat porte encore aujourd'hui le nom de Wimille. La prise & le sac de Boulogne furent la suite de cette défaite. Les Normands étant rentrés dans l'intérieur de la Province, *Hennekin* les suivit avec les vingt-deux mille hommes qui lui restoient, & ne craignit pas de leur livrer un second combat entre les rivières de Canche & d'Authie. Il fut encore vaincu. Ayant reçu un coup de lance, il eut beaucoup de peine à se sauver avec son Ecuyer, & d'arriver à Samé où étoient sa femme & ses enfans. Il y mourut de ses blessures. Les Normands ne trouvant plus rien qui leur résistât, continuèrent leur ravage. Ils détruisirent Hédin, Marconne & l'Abbaye d'Auchy. La Ville de Tervane eut le bonheur d'échapper aux Barbares. On dit que *Florent* son Comte mit sa confiance moins dans ses armes que dans le secours du Ciel. Il avoit une dévotion particuliere à S. Paul, il l'invoqua avec ferveur ; & la conservation de Tervane tandis que tout ce qui l'environnoit étoit la proie des

Barbares, lui parut un événement si miraculeux, qu'il n'hésitât point à l'attribuer à la protection du S. Apôtre. En conséquence il changea le nom de Tervane en celui de S. Pol, qui a toujours resté depuis à cette Ville.

Térouanne fut une des Villes de la Province que les Normands s'attachèrent plus particulièrement à détruire. Le feu en consuma une partie & l'autre fut abattue. La Basilique de la Vierge, si recommandable par sa structure & par ses richesses, les trois Eglises dédiées à S. Martin, les deux Monasteres, dont un étoit au levant & l'autre au couchant de Térouanne, furent renversés de fond en comble. La destruction de cette grande Ville fut si complete que, lorsqu'on voulut la rebâtir après la retraite des Normands, on diminua considérablement son enceinte. Le Monastere de S. Denis à Renty fut aussi tellement ruiné par les Normands, qu'on ne songea plus à le rebâtir. Avant de quitter la Province, ces Barbares détruisirent encore les Monasteres de S. Bertin & de S. Martin à Sithiu ; mais l'Eglise de S. Omer échapa à leur fureur. Ils se répandirent ensuite dans les cantons voisins, jusqu'à ce que *Louis III* remporta sur eux une bataille qui se donna sur les bords de la Somme, & dans laquelle périrent *Germon* leur Roi & le traître *Isambart*. Alors les Normands quittèrent le Royaume ; mais en 884, on les vit reparoître dans la Province. Ils ruinèrent de nouveau le Monastere de Blangy qui avoit été rebâti. Ils laissèrent ensuite pendant quelques années la Province tranquille. Dans cet intervalle, *Foulques* Abbé de S. Bertin avoit rassemblé les Principaux du pays, & leur avoit remontré la nécessité de prendre les moyens propres à se défendre contre les Normands, & comme un tremblement de terre avoit renversé son Monastere & l'avoit détruit pour la troisieme fois, il le rebâtit avec la plus grande magnificence & en fit une Forteresse.

An 891.

En 891 les Normands firent une nouvelle descente dans la Morinie. Cinq cens de ces Barbares, qui formoient l'avant-garde de leur armée, ayant paru à la vue de Sithiu, les habitans, après s'être fortifiés par la nourriture du Pain céleste, allèrent à leur rencontre, les joignirent au Bourg d'Hellefaut, & les ayant poussés jusqu'à Vime, les taillèrent en pièces. Le Corps d'Armée étant arrivé, les Barbares virent une foule de leurs Camarades étendus sans vie. Ce spectacle les mit en fureur. Ils jurèrent de les venger. Ils prennent aussi-tôt leur course, environnent le Fort de S. Bertin avec ceux qui avoient échappé au carnage, & projettent de détruire jusqu'au dernier habitant de Sithiu. Ceux-ci se préparèrent à une vigoureuse défense. Les Normands pressèrent le siège avec toute la vivacité imaginable. Ils lancèrent sur le Fort une foule de machines enflammées. On y voyoit tomber des fers rouges, les uns en forme de globe, & les autres en barre avec une grêle de traits. Les assiégeans remplirent les fossés de bois & de matieres combustibles, afin de mettre le feu à la Forteresse. Tous leurs efforts furent inutiles ; un vent impétueux pousoit la flamme contre les Normands, & plusieurs en furent consumés. L'Auteur de la relation prétend qu'il n'y eut, pendant tout le siège, qu'un Frere du Monastere qui fut blessé d'un coup de fleche. Parmi les Chefs des Normands, on en distinguoit un beaucoup plus vigoureux & plus animé que les autres. C'étoit lui qui pressoit le siège avec plus d'ardeur. Un jeune Moine le remarqua. Ayant bandé son arc, il lui perça d'une fleche la tête de part en part. Cette mort fit perdre le courage aux autres. Ils levèrent le siège & s'enfuirent avec précipitation & en désordre.

A la premiere nouvelle du danger qui menaçoit la Province, les habitans d'Arras avoient songé à soustraire à la fureur des Barbares ce qu'ils avoient de plus précieux. A leur sollicitation, l'Abbé & les Religieux de S. Vaast transportèrent à Beauvais le corps de l'Apôtre des Atrébates. Il y fut reçu par l'Evêque *Eudes* qui avoit été Moine & Abbé de Corbie. Il y resta pendant quatorze ans. Si l'on en croit l'Annaliste de S. Vaast, il arriva en 886 un incendie à Beauvais qui consuma tous les effets & tous les Papiers que les Religieux de ce Monastere y avoient apportés, & qui n'épargna que la Relique du Saint. Pendant ce tems-là on bâtissoit un nouveau Monastere

& l'on élevoit un Fort qui fut appelé le Château de S. Vaast. On construisit aussi, aux environs, des maisons qui s'étant multipliées furent l'origine d'une nouvelle Ville qui est devenue insensiblement plus considérable que l'ancienne. Lorsqu'on crut n'avoir plus rien à craindre des Normands, on se disposa à aller chercher le Corps de S. Vaast. Une foule d'habitans de l'Artois se rendirent à Beauvais, & *Dodilon*, Evêque de Cambrai, qui avoit été Abbé de S. Vaast, y vint avec plusieurs Religieux. L'Evêque *Honoré* leur rendit cette précieuse Relique. Ils la portèrent sur leurs épaules pendant toute la route qui fut de quatre jours. Par-tout où elle passoit, on n'entendoit que des acclamations : on ne voyoit que des fêtes. On arriva enfin dans le nouveau Monastere le Dimanche 15 Juillet de l'année 893.

An 893.

Sur ces entrefaites *Raoul* Abbé de S. Vaast mourut. Trois jours après, les habitans du Château qui avoient envoyé au Roi le Comte *Ecfrid* pour lui notifier son décès & lui marquer qu'ils étoient disposés à faire tout ce qu'il ordonneroit, se laissèrent aller au conseil d'un nommé *Euribert* qui leur persuada de faire venir de Flandre le Comte *Baudouin*, en sorte qu'ils l'admirent chez eux contre la volonté du Roi. Ce Prince écrivit aussi-tôt à *Eudes* qu'il ne vouloit posséder que de son agrément les Abbayes de son cousin (* Ce *Raoul* étoit fils de S. *Everard*, Comte d'Arras, & de la sœur de *Charles le Chauve*, assez proche parent par conséquent de *Charles le Simple*. On voit par ce trait & par plusieurs autres, que les Souverains regardoient alors les revenus des grandes Abbayes comme fesant en quelque sorte partie du domaine de la Couronne, qu'ils pouvoient également s'approprier & céder pour un tems à des Titulaires. Ces Princes, comme *Lothaire*, *Charles le Chauve* & tant d'autres, étoient ce qu'on appelloit des Abbés temporels, & lorsqu'ils permettoient qu'on choisît des Abbés Réguliers, ceux-ci s'occupoient beaucoup moins de l'administration des revenus, que du maintien de la discipline monastique). *Eudes* qui regardoit l'Abbaye de S. Vaast comme fesant partie de la succession de *Raoul*, lui répondit qu'il falloit qu'il le laissât jouir de ce que Dieu lui envoyoit, & qu'il eût à se rendre auprès de lui, l'assurant qu'il en useroit bien à son égard. *Baudouin*, au lieu d'accepter ce parti, envoya à coup sur coup au Roi d'autres Ambassadeurs, qui ne réussirent pas davantage. Alors il se détermina à entrer dans le parti opposé à *Eudes*, & il se retira en Flandre.

An 895.

En 895 *Eudes* vint assiéger le Château & l'Abbaye de S. Vaast que *Baudouin* avoit repris. Pour épargner le sang, il ne voulut pas donner l'assaut. Les gens de *Baudouin*, persuadés qu'ils ne pouvoient pas résister au Roi, donnèrent des ôtages & envoyèrent à *Baudouin*, pour lui faire part de leur situation. Comme le Député tardoit à revenir, le Roi se fit ouvrir les portes. Etant entré dans l'Abbaye, il se prosterna devant le tombeau de S. Vaast, & entendit une Messe pendant laquelle il versa beaucoup de larmes. Les Envoyés de *Baudouin* étant arrivés & *Eudes* étant satisfait fit rendre le Château au comte de Flandre.

Il y eut alors dans les parties septentrionales de la France une famine si considérable, qu'on vit quantité de malheureux se nourrir de chair humaine. Ce terrible fléau obligea la plus grande partie des habitans de la Province de l'abandonner.

An 897.

Deux ans après, *Baudouin* & *Raoul* son frere embrassèrent le parti de *Charles le Simple* contre *Eudes*. *Herbert*, Comte de Vermandois, s'étant déclaré pour ce dernier, *Raoul*, après avoir pris S. Quentin & Péronne, fut tué dans un combat. Après la mort de *Eudes* qui arriva en 899, *Herbert* étant revenu au parti de *Charles*, ce Prince lui fit rendre ces deux Villes. Cette faveur déplut au Comte de Flandre. Comme il paroissoit vouloir se porter aux dernières extrémités, le Comte de Vermandois promit de donner *Alix* sa fille à *Arnoul* fils de *Baudouin* & les fiançailles

se firent ; mais rien ne fut capable de faire revenir le Comte *Baudouin* sur le Comte d'*Herbert*, à qui il ne pouvoit pardonner la mort de son frere. Ayant suborné un scélérat nommé *Alduin*, il le fit assassiner. *Charles le Simple*, pour le punir de ce meurtre, s'empara de la Ville & du Château d'Arras, & le donna à *Almar* ou *Albumar*, qui prit le nom de Comte d'Arras.

Foulques, Chanoine de Saint-Omer, avoit succédé à *Hilduin* dans la place d'Abbé de Sithiu. Il joignoit à une piété éminente & à une régularité exemplaire une ame fiere & intrepide. Un génie souple, un travail opiniâtre, une grande connoissance des matieres civiles & ecclésiastiques, lui firent confier le soin des affaires les plus épineuses. Il eut des liaisons intimes avec *Hincmar*, Archevêque de Reims, un des Prélats les plus distingués de son siècle. *Foulques* prit possession de l'Abbaye de Sithiu au mois de Février 878.

An 900.

Lorsque les Normands eurent ravagé Sithiu & son Monastere, il assembla, comme nous l'avons dit ci-dessus, les habitans du pays. Il leur fit connoître la nécessité de fortifier leur ville, & il commença à leur en donner l'exemple, en travaillant sur la partie dans laquelle son Abbaye se trouvoit située. Cette entreprise trop considérable pour des Particuliers ne put être terminée que par le Comte de Flandre qui en 902 acheva d'entourer de murs le Bourg de Sithiu, qu'on commença depuis ce tems d'appeler Saint-Omer. Après la mort d'*Hincmar*, qui arriva en 883, *Foulques* fut nommé pour lui succéder & *Raoul* fut fait Abbé de Sithiu. Le nouvel Archevêque soutin avec vigueur les prérogatives de son Siège, & eut beaucoup de part aux affaires de son tems. Ce fut lui qui plaça *Charles le Simple* sur le Trône & qui le sacra. *Baudouin*, qui jouissoit déjà de l'Abbaye de St. Vaast, voulut encore y joindre celle de Sithiu. *Foulques* s'opposa fortement à sa prétention. Il assembla même un Concile contre lui. Le Comte de Flandre y fut accusé d'avoir fait fouetter publiquement un Prêtre ; d'avoir ôté à des Eglises des Prêtres qui avoient été ordonnés pour elles ; d'y en avoir mis d'autres sans la participation de l'Evêque diocésain ; d'avoir usurper les revenus du Monastere de S. Vaast, des deux Chapitres de S. Leger & de S. Pierre, qui furent dans la suite réunis à cette Abbaye, & de s'être révolté contre le Roi. Les Evêques avoient déjà admonêté plusieurs fois *Baudouin* au sujet de ses excès. Le Concile jugea qu'il avoit mérité l'excommunication ; mais comme on redoutoit sa puissance, on n'osa la prononcer : on lui donna du tems pour se reconnoître. On se contenta de l'instruire de la décision de l'Assemblée. On écrivit aussi à *Dodilon* qui, dans la crainte du Comte de Flandre, n'avoit pas voulu se rendre au Concile de Reims, sous prétexte que les chemins n'étoient pas sûrs, pour l'instruire des intentions de l'Assemblée, & on lui marqua que, si *Baudouin* ne se corrigeoit pas, il eut à défendre à qui que ce fut, de communiquer avec lui, sous peine d'anathême. Les Bertiniens de leur côté se voyant soutenus par *Foulques*, députèrent à *Charles le Simple* *Grimbald* leur Prévôt, pour empêcher que *Baudouin* ne fût nommé leur Abbé. *Grimbald* parla avec force à *Charles* qui donna l'Abbaye de Sithiu à l'Archevêque de Reims. Comme *Foulques* avoit la principale part dans l'administration, il fit beaucoup de bien à cette Abbaye. Il jouit aussi de l'Abbaye de S. Vaast, qu'il échangea avec *Albumar* contre l'Abbaye de S. Médard de Soissons.

An 903.

Baudouin, déjà fortement indisposé contre *Foulques*, qu'il trouvoit sur son chemin en toute occasion, ayant appris les nouveaux coups qu'il venoit de lui porter, jura sa perte. Il fit entrer dans ses sentimens *Vinemare* Seigneur de Lillers, & l'envoya d'abord à *Charles le Simple* pour l'engager à lui rendre ce qu'il lui avoit ôté. *Vinemare* n'ayant pu fléchir *Charles* qui n'agissoit que par les impressions de *Foulques*, s'adressa directement à ce Prélat, & lui représenta qu'ayant dépouillé le Comte de Flandre de la Ville d'Arras, de l'Abbaye de S. Vaast & de Péronne, il devoit au moins lui faire donner en dédommagement l'Abbaye de S. Bertin, qu'il ne pouvoit le

refuser sans injustice & sans faire connoître qu'il avoit conçu contre ce Prince une animosité que rien ne pouvoit vaincre. Il ne craignit pas de lui reprocher qu'il jouissoit lui-même, outre son Evêché, de trois Abbayes, & il finissoit par insinuer qu'il pourroit bien se repentir d'avoir poussé à toute extrémité le Comte de Flandre. « *Vinemare, lui répondit ce Prélat, vous pourriez tenir ce langage à ceux qui ne soupirant qu'après les honneurs & les richesses, aiment mieux amasser des trésors sur la terre que dans le Ciel. Je ne crains pas de le dire à la face du Dieu vivant : si j'ai reçu les trois Abbayes qu'il a plu au Roi de me donner, ç'a été pour empêcher qu'elles ne tombassent dans des mains séculières, pour procurer un azile aux Moines qu'on avoit la cruauté de chasser de leur Maison, & afin de leur donner le nécessaire. Les Souverains Pontifes m'ont autorisé à les accepter, parce que les motifs qui m'ont déterminés à les prendre sont purs. J'ai aujourd'hui les mêmes raisons de les conserver au péril même de ma vie. Le Comte Baudouin imagine à tort que j'ai contre lui des sentimens de haine. Je ne le hais ni le méprise ; je n'ai aucune raison de l'empêcher d'augmenter ses biens, de détourner le Roi de lui accorder des honneurs & des graces. Je répandrais même mon sang pour lui, s'il en avoit besoin ; mais il ne m'est pas possible de lui abandonner l'Abbaye de Sithiu à laquelle les liens les plus étroits m'unissent* ».

Ce discours acheva d'outrer Vinemare : il quitta le Prélat en dissimulant son ressentiment. Foulques ne tarda pas à prendre congé du Roi. Ce Prince l'embrassa & le loua de ce que les affaires de l'Etat ne lui fesoient point oublier celles de son Eglise. Vinemare, informé que Foulques étoit en route, se mit en embuscade & l'ayant vu passer fondit sur lui les armes à la main. « *C'est maintenant, lui dit-il, que tu vas laver dans ton sang les outrages que tu as faits à Baudouin. Il est tems que l'Etat soit délivré de ta tyrannie* ». Le Prélat lui répondit sans s'émouvoir : « *Je meurs sans regret, parce que je n'ai travaillé que pour la gloire du Seigneur. Accordez-moi seulement un moment pour me reconnoître* ». Pour toute réponse, Vinemare se jette sur lui & lui plonge le poignard dans le sein. Il cherche ensuite son salut dans la fuite.

La nouvelle de l'assassinat de l'Archevêque de Reims fut bientôt répandue. Charles le Simple y prit la plus grande part. Dès que les obseques de Foulques furent achevées, on lui donna pour successeur Hervé. Le premier exercice qu'il fit de son autorité, fut d'excommunier Vinemare. Ce Seigneur, convaincu qu'il ne lui seroit pas possible de se soustraire à la haine publique & à la juste punition de son crime, sortit du Royaume & se retira en Angleterre où l'on prétend qu'il mourut, mangé par les vers.

Le Comte de Flandre partagea d'abord les sentimens d'horreur qu'avoit inspiré un assassinat dont il étoit le premier mobile ; mais il trouva bientôt le secret de se réconcilier avec Charles le Simple.

Quelque grand que fut le crime qu'Arnoul avoit commis en faisant assassiner l'Archevêque de Reims & le Comte de Vermandois, la foiblesse du Monarque, qui avoit besoin d'un appui, fit qu'il ne tarda pas à lui pardonner. Il lui rendit la Ville d'Arras où Baudouin continua de faire son séjour, & lui donna aussi l'Abbaye de Sithiu. Son administration fut funeste à ce Monastere. Voici de quelle maniere Iperius déplore ce malheur. « *La nomination de Baudouin fut le commencement de nos maux. Son joug triste & dur prépara la ruine de notre Monastere. Dès ce moment on vit la régularité se languir. La discipline monastique abandonnée à un Laïc tomba en décadence, & ne devoit-on pas s'y attendre ? Comment celui qui n'a jamais appris à obéir pourroit-il savoir commander ? Un Comte laïque devient notre Chef. Il n'a aucune notion de notre Institut. A l'instant les biens, les possessions, les franchises, les privileges de notre Monastere, tout est en danger : tout est souillé : tout est renversé : tout est aliéné. La mémoire des Foulques, des Grimbald, ces célèbres défenseurs de notre Monastere, étoit en horreur au Comte de Flandre. Il se fit un devoir de détruire tout ce qu'ils avoient établi. Le nom d'un Abbé régulier avoit été jusqu'alors regardé comme indispensable pour terminer la plus petite affaire. Maintenant que ce Nom si respectable a disparu, & que nous ne connoissons plus qu'un Comte, il convertit à son usage tout ce qui lui convient. Son superflu est la seule chose qu'il se détermine à nous abandonner* ».

Grimbald dont on vient de parler, qui s'étoit toujours distingué par ses vertus & par ses talens, ne survécut pas long-tems à la nomination de Baudouin. Alfrede Roi d'Angleterre ayant

demandé au Roi de France quelques Savans, *Grimbald & Jean*, tous deux Moines de S. Bertin, lui furent envoyés avec plusieurs autres Hommes de Lettres. *Alfred* leur fit de grands honneurs & leur donna des biens considérables. Ils relevèrent les Etudes, qui étoient tombées en Angleterre. Cependant l'Ecole d'Oxford prétendit que sa méthode d'enseigner étoit préférable à celle de ces nouveaux Professeurs ; ce qui produisit une grande querelle. *Alfred* se rendit sur les lieux pour concilier les esprits. Il ne put y réussir. *Grimbald*, outré de l'entêtement des anciens Professeurs qui étoient aussi présomptueux qu'ignorans, revint dans sons Abbaye. Il y exerça long-tems la Charge de Prévôt. Il fit d'abord échouer, comme nous l'avons dit plus haut, le projet que *Baudouin* avoit formé d'être Abbé de S. Bertin ; mais ce Prince ayant été nommé à cette Abbaye après la mort de l'Abbé *Foulques*, *Grimbald* craignit son ressentiment & retourna en Angleterre. *Alfred* lui donna une Abbaye dans le Comté de Winchestre, où il vécut jusqu'à l'âge de 83 ans. L'Eglise honore sa mémoire. On lui attribue les Annales de S. Bertin.

Ce ne fut pas seulement dans l'Abbaye de S. Bertin que l'usage s'introduisit de mettre des Abbés Laïcs. La plupart des Maisons religieuses de la Province eurent le même sort. Les Normands avoient tout ravagé, tout détruit. Quantité de Monasteres restèrent ensevelis sous leurs ruines. Ceux qui cherchèrent à se relever furent un tems considérable avant de pouvoir reprendre leur premier état. On n'y voyoit qu'un petit nombre de Religieux dont la plupart ne connoissoient nullement leur Institut. Comme ils vivoient en séculiers, le Prince ne se fesoit aucun scrupule de leur donner des Séculiers pour Chefs. Ceux-ci étoient mariés & venoient avec leurs femmes & leurs enfans dans le Monastere, jouir des bienfaits du Prince. Le jeu, la chasse, les amusemens de toute espèce étoient leurs occupations. Ils laissoient les Moines vivre à leur gré, & les scandales, à force de devenir communs, n'en avoient plus le nom. Telles furent les suites funestes des invasions des Normands par rapport aux maisons religieuses. Des Conciles s'assembloient de tems en tems. On y déplorait des abus ; mais il étoit plus facile de les connoître que d'y remédier c'est ce qu'on voit spécialement dans une Assemblée d'Evêques qu'*Hervé* convoqua en 909 à Soissons, où se trouvèrent *Etienne* Evêque d'Arras, & un autre *Etienne* Evêque des Morins. « *Depuis plusieurs années*, disent les Peres de ce Concile, *les incursions des Infideles, les troubles de l'Etat, les désordres des faux Chrétiens nous ont empêché de suivre ce que les saints Canons prescrivent par rapport à la tenue des Assemblées ecclésiastiques. La colere du Seigneur éclate : sa main est étendue pour frapper de toutes parts. Une affreuse stérilité a desséché nos campagnes : des fléaux multipliés moissonnent les peuples. Les Cités sont sans habitans, ou détruites, ou réduites en cendre. Les Monasteres en ont à peine les dehors. Nos Provinces sont devenues des deserts. S'il existe encore des Personnes consacrées à Dieu, la dépravation de leurs mœurs forme le contraste le plus frappant avec la sainteté de leur état. C'est véritablement de nous que l'on peut dire : le glaive de la douleur a transpercé nos ames* ». Après cette peinture pathétique de l'état où se trouvoit la Province ecclésiastique de la Métropole de Reims, le Concile cherche par quels moyens on pourroit remédier à tant de maux. On fit des extraits des Canons & des Capitulaires, & on les rédigea en quinze Chapitres. Ces Réglemens étoient admirables ; mais il s'agissoit de les exécuter, & pendant bien des années on ne put former à cet égard que des vœux impuissans.

An 912.

Almar ou *Albumar* avoit été obligé en 903 de rendre la Ville d'Arras à *Baudouin*. Il n'avoit gardé que le Château. Neuf ans après, ce Seigneur importuna si fort *Charles le Simple*, que ce Monarque, toujours disposé à suivre les dernieres impressions, obligea de nouveau le Comte de Flandre de livrer Arras à *Albumar*, & de se retirer à Gand.

An 918.

Baudouin passa le reste de sa vie à ériger ou à fortifier des Villes. Il vécut jusqu'en 918. On se dispoisoit à transporter son corps dans l'Abbaye de S. Bertin & à le mettre auprès de celui de

son pere ; mais comme il avoit témoigné qu'il desiroit qu'on ne le séparât point de son épouse, & qu'il n'étoit pas alors permis d'accorder l'entrée de ce Monastere à aucune femme, soit morte, soit vivante, on donna la sépulture à *Baudouin* dans l'endroit où il avoit terminé ses jours. Il avoit épousé *Eltrude* fille d'*Alfred* Roi d'Angleterre, dont il eut *Arnoul* qui fut son successeur, & *Adolphe* Comte de Boulogne.

Thierry Evêque de Cambrai & d'Arras, qui prit avec tant de chaleur le parti de *Louis le Débonnaire*, assista au Synode de Paris en 846, à celui de Cerisy en 848, & au Concile de Soissons en 863. Il mourut la même année en odeur de sainteté. *Gunbert*, *Thelbald* & *Hilduin* s'efforcèrent pendant trois ans d'usurper le siège de Cambrai. *Hincmar* empêcha leur réception & fit donner cette place en 866 à S. *Jean* surnommé *le Beau*. Ce dernier assista à un Concile qui se tint cette année à Soissons (* 866), & à celui de Troyes qui se tint l'année suivante (* 867). S. *Rothard* son successeur, sacré en 876, vécut jusqu'en 886. *Dodilon* qui étoit Abbé de S. Vaast depuis sept ans, fut sacré Evêque de Cambrai & d'Arras en 887 : il vécut jusqu'en 905. Son successeur *Etienne* eut beaucoup de crédit auprès d'*Eudes*, d'*Arnoul* & de *Charles le Simple*. Celui-ci, à la demande d'*Isaac*, Comte de Cambrai, & d'un autre Comte, lui donna les Abbayes de Maroelles, de Crepin, le Village de Mareuil, l'exercice de la justice légale dans la Cité d'Arras & une lieue au-delà du Crinchon, excepté seulement l'endroit ou la vigilance du Comte, au moyen de la convocation d'une Assemblée publique, doit représenter la Justice de Dieu & du Roi : ce sont les termes de la Charte. Il y ajoute le domaine du Village de Lambre avec le droit de battre monnoye & de percevoir les impôts qu'on levoit sur les marchandises. La donation est du 22 Mai 917 (* **NOTE ONZIEME** : La Charte dont nous parlons est datée du 10 des Calendes de Juin, Indiction XI, l'année XXIV du règne de *Charles le Simple*, & elle est souscrite par l'Archevêque *Hervé*, Grand-Chancelier. *Aubert le Mire* qui la rapporte la suppose de l'an 865, les Auteurs de *Gallia christiana* de l'an 913 & les Auteurs du Recueil des Historiens de France de l'an 916, & ajoutent qu'il faut mettre l'Indiction IV, à la place de l'Indiction X. Le premier se trompe, puisque du tems de *Charles le Chauve* à qui il attribue la Charte dont il s'agit, il n'y eut point à Cambrai d'Evêque qui portât le nom d'*Etienne*. Les seconds sont aussi dans l'erreur ; car l'Archevêque *Hervé* mourut en 912. La date que fixe Dom *Martin Bouquet* approche plus de la véritable ; mais elle n'est point encore exacte : car la 24^e année du règne de *Charles le Simple* qui, de l'aveu de tous les Historiens monta sur le Trône en 893, tombe à celle de 917, & concourt avec l'Indiction XI marquée dans la Charte).

Depuis l'an 912, l'Artois avoit été possédé par le Comte *Almar*. A sa mort ce Comté passa sur la tête de son fils *Adaleme*. Les Normands, après avoir ravagé la France pendant près d'un siècle, avoient enfin réussi à s'y former un établissement. Accoutumés aux mouvemens tumultueux, ils avoient peine à vivre en paix. En 918, ils vinrent jusqu'à Fauquembergue d'où *Arnoul* les chassa.

An 923.

Charles le Simple les ayant appelés à son secours contre *Rodolphe* qui lui disputoit le Trône, fut fait prisonnier. Sa captivité n'empêcha pas les Normands de continuer leurs courses. *Rainold*, un de leurs Chefs nouvellement arrivé du nord, ravagea les bords de la Loire. Le Comte de Vermandois le surprit & lui prit mille prisonniers. *Rainold*, pour se dédommager, alla ravager l'Artois : il s'empara de S. Venant.

An 926.

Le Comte *Adaleme* ne tarda pas à le reprendre, & tua six cens hommes aux Normands. Deux ans après, les Danois ayant fait une nouvelle irruption dans la Province, *Héribert* & *Hilgunde* Comte de Ponthieu, marchèrent contre eux & les ayant joint près d'Arras, ils en firent un grand carnage ; mais le Comte de Ponthieu périt dans le combat.

An 931.

Rodolphe s'étant uni avec *Hugues le Grand* entra sur les terres du Comte de Vermandois & du Comte de Flandre. Il prit Dourlens & alla mettre le siège devant Arras. Une treve empêcha la prise de cette Ville.

An 932.

Valbert Abbé de Corbie avoit été nommé Evêque de Noyon. Ce choix déplut à *Adaleme* qui avoit demandé qu'on mît dans cette place un Ecclésiastique qu'il protégeoit. Pour se venger de ce que le Clergé & le peuple n'avoient point eu d'égard à sa recommandation, il escalada la Ville & chassa ceux qui la gardoient. Les habitans du fauxbourg s'étant joints à ses Grades, brûlèrent les portes de la ville & y entrèrent en foule. *Adaleme* se trouvant le plus foible se retira dans la Cathédrale. On y entra par la fenêtre & on le massacra avec tous ceux qui l'avoient suivi. *Arnoul*, instruit de cet événement, saisit l'occasion de faire valoir les droits que les Comtes de Flandre avoient sur l'Artois depuis le mariage de *Judith* avec *Baudouin*, s'en empara & le réunit à ses autres possessions.

An 938.

L'idée que nous avons donnée ci-dessus des Monasteres de la Province a fait assez connoître qu'il s'en falloit de beaucoup qu'on y eût conservé l'esprit de la Règle ; cependant un trait rapporté par *Iperius* prouve que dans l'Abbaye de S. Bertin on observoit encore un point qui tenoit à l'ancienne ferveur des Religieux de ce Monastere. Le Comte de Flandre avoit épousé *Adele* fille de *Herbert* Comte de Vermandois. Elle tomba malade, & s'imagina que, si elle alloit sur le tombeau de S. Bertin, elle obtiendrait sa guérison. Comme l'entrée du Monastere étoit strictement interdite à toutes les femmes, *Adele* fut obligée d'abord de communiquer son dessein aux Evêques de Cambray & de Téroüanne ; ils entrèrent dans ses vues. Elle s'adressa ensuite aux Religieux qui lui accordèrent la permission qu'elle demandoit, après avoir eu soin d'observer qu'elle seroit la première femme qui fut entrée dans le Monastere. Elle se rendit à l'Eglise de S. Bertin accompagnée des deux Evêques, se prosterna devant l'Autel sous lequel on avoit placé le Corps du S. Abbé, & le pria avec tant de ferveur qu'elle obtint sa guérison. En conséquence elle fit, ainsi qu'*Arnoul* son mari, quantité de présens & de donations à l'Abbaye.

An 943.

Cependant les désordres qui s'étoient introduits dans les Monasteres de la Province ne fesoient qu'augmenter ; il fallut enfin se déterminer ou à détruire ces Maisons de scandale, ou à les réformer. Le Comte de Flandre prit ce dernier parti. Il s'adressa pour cet effet à *Gérard* Abbé de Brogne, dont la réputation étoit connue dans toute la France. Il le pria de venir dans ses Etats pour faire revivre dans les Communautés l'esprit de leur Institut, lui promettant de le soutenir de toute son autorité. *Gérard* consentit à entreprendre ce grand Ouvrage. Il se rendit en Artois & procéda à la réforme de dix-huit Monasteres. Quelques-uns furent dociles à ses Instructions. Il trouva dans d'autres, sur-tout dans celui de S. Bertin, la plus grande résistance. S'étant rendu dans cette Abbaye avec *Arnoul* pour y proposer son plan de réforme ; il annonça aux Religieux qu'il ne s'agissoit pas de leur imposer un nouveau joug, mais de rétablir la pratique de la Règle de S. Benoit qu'ils avoient fait vœu d'observer. Une partie de ceux qui entendirent cette proposition se soulevèrent ; ils dirent qu'ils avoient trouvé en entrant dans la Maison des usages établis, & qu'ils ne consentiroient pas qu'on les changeât. En vain l'Abbé *Gérard* leur représenta qu'il y avoit des usages opposés aux obligations essentielles à l'état religieux, que cet Institut suppose des devoirs qu'il n'est jamais permis d'enfreindre, que tout usage contraire ne peut se tolérer sans crime, que la vie religieuse est un état d'édification & non de scandale, un état

d'humilité & de pénitence qui ne peut se concilier avec le faste, la bonne chère & les amusemens permis aux gens du monde. Cette morale paroissoit dure aux Bertiniens ; ils ne pouvoient adopter un langage qu'ils n'étoient point accoutumés d'entendre, & que la plupart étoient fermement résolus de contredire. La résistance fut si forte, qu'elle obligea d'en venir à des extrémités. On ségrégea ceux qui parurent les plus opiniâtres, & lorsqu'on eut perdu l'espérance de les faire rentrer dans la bonne voie, on suivit le conseil que donne S. Benoit : on les chassa du Monastere. On employa ensuite avec plus de succès les exhortations & les menaces, pour obliger les autres à adopter des sentimens conformes à leur état. Pour affermir la réforme, *Arnoul* se démit, en faveur de *Gérard*, de l'Abbaye de S. Bertin dont il jouissoit. L'Evêque de Téroouanne le bénit, & ordonna à tous les Religieux du Monastere de lui promettre obéissance. Une partie des Religieux que l'on avoit chassés se retirèrent à Longuenesse près de S. Omer. Les autres aimèrent mieux passer la mer, & allèrent se fixer en Angleterre, où le Prince qui y regnoit leur donna un Monastere dans lequel y s'établirent. Blangy, Auchy, Blandèque, S. Vaast & S. Jean de Téroouanne furent du nombre des Monasteres dont l'Abbé *Gérard* opéra la réforme.

Nous nous sommes fait une loi de passer sous silence les fables qui occupent tant de places dans les Histoires de ces tems reculés. Cependant il en est qui ont un rapport plus direct aux mœurs, qui caracterisent davantage ces siècles de superstition & d'ignorance, & que par cette raison on ne doit point omettre. Tel est un trait rapporté par *Iperius*. Le Corps de S. Silvin étoit resté , depuis l'invasion des Normands, en dépôt dans l'Abbaye de S. Bertin, qui ne vouloit pas s'en dessaisir, quelque instance que fissent les Moines d'Auchy à qui cette précieuse relique appartenoit. L'affaire fut portée au Tribunal de l'Evêque de Téroouanne. Le droit d'Auchy étoit si évident, qu'il ne fut pas possible de le contredire. L'Evêque ordonna donc que le Corps de S. Silvin seroit restitué aux moines d'Auchy ; mais à condition qu'ils donneroient à ceux de S. Bertin une somme qui fut fixée, & qu'ils l'apporteroient à un jour prescrit, avant qu'on eût sonné Primes. Les Moines d'Auchy se disposèrent à exécuter les conditions qui leur étoient imposées ; ils arrivèrent au jour nommé à l'Abbaye de S. Bertin, & ils alloient compter la somme convenue, lorsqu'on leur observa que Primes étoient sonnées, & qu'ils n'étoient plus reçus à former leurs demandes. Les Moines d'Auchy se récrièrent, & prétendirent qu'on avoit devancé l'heure à laquelle on devoit sonner Primes. L'Abbé assura qu'il n'avoit donné aucun ordre à ce sujet. Pendant cette contestation, les cloches continuoient de sonner. On envoya quelqu'un pour en savoir la raison. Le député rapporta qu'à la vérité il avoit trouvé les cloches en branle, mais il n'avoit vu personne les sonner. Alors on ne douta point que le miracle ne fût opéré par S. Silvin lui-même. On le regarda comme une preuve qu'il vouloit rester dans une Maison à laquelle il donnoit une marque si distinguée de sa prédilection ; & les Moines d'Auchy s'en retournèrent tristes & confus.

An 955.

C'est le Moine *Folquin*, Ecrivain de l'Abbaye de S. Bertin, qui rapporte le fait précédent, ainsi que celui qu'on va lire. Pendant les ravages des Normands, l'Eglise de S. Omer avoit perdu des possessions considérables qu'elle avoit dans la Germanie. Après les avoir inutilement réclamées, elle résolut, pour se faire rendre justice, d'employer un moyen auquel elle ne crut pas qu'il fût possible d'y résister. Plusieurs Chanoines furent députés pour porter le Corps de S. Omer à l'Empereur *Othon* dont on connoissoit la piété, afin que le Saint plaidât lui-même la cause du Chapitre. Ces Députés s'embarquèrent avec la Relique & abordèrent à Nimègue. Ils voulurent déposer le Corps du Saint dans l'Eglise principale ; mais celui qui en avoit la garde refusa de l'ouvrir. On fut obligé de mettre la Relique dans les Bains publics. Cette nouvelle s'étant répandue, le peuple s'assembla ; il entoura le Corps de S. Omer. Indigné du refus que l'on avoit fait de le placer dans un lieu décent, il enfonça les portes de la Cathédrale & il y introduisit la Relique. Les uns allumèrent des Cierges à l'entour ; les autres lui offrirent des présens. Le

Sacristain outré tança vivement les Chanoines de ce qu'ils ne s'étoient point opposés à la violence du peuple. Il éteignit les Cierges ; il emporta les présens en tenant des propos indécents sur la Relique qui étoit l'objet de la vénération des Fideles. Il retourna ensuite triomphant à sa maison, comme s'il eut fait une action digne de louange, & la nuit étant déjà avancée, il se coucha. Mais à peine fut-il dans son lit, qu'il tomba dans des convulsions & qu'il poussa des cris aigus. Ses Domestiques sonnèrent l'alarme : les Chanoines accoururent : on voulut lui porter du secours ; il n'étoit plus tems : le malheureux avoit rendu l'ame. Une punition de Dieu si manifeste prévint tous les obstacles que les Chanoines de S. Omer auroient encore pu rencontrer. Ils remplirent l'objet de leur voyage, & l'Empereur leur fit restituer ce qu'ils réclamèrent.

(An 938.)

Louis d'Outremer, après avoir pris au commencement de son règne *Hugues le Grand* pour son premier Ministre, lui avoit retiré sa confiance & ensuite la lui avoit rendue. Ces alternatives occasionnèrent bien des troubles & des querelles. En 938 *Hugues* mécontent de *Louis* se ligua avec le Comte de Vermandois & donna des inquiétudes au Monarque. Le Comte de Flandre fit les fonctions de médiateur, & *Louis* rendit à *Hugues* ses bonnes grâces. Néanmoins ce Ministre ambitieux ayant épousé la sœur d'*Othon* Roi de Germanie *Louis* rendit à *Hugues* ses bonnes grâces. Néanmoins ce Ministre ambitieux ayant épousé la sœur d'*Othon* Roi de Germanie, engagea ce Prince & *Guillaume* Duc de Normandie à déclarer la guerre à *Louis*. *Arnoul* prit le parti de son Souverain. Comme les armées étoient en présence, *Louis* assembla plusieurs Evêques qui envoyèrent déclarer au Duc qu'il étoit excommunié, parce qu'il avoit brûlé quelques Villages qui appartenoient au Comte de Flandre. *Guillaume* parut étonné, & *Hugues* craignant d'être abandonné, se hâta de se raccommoder avec le Roi. Le Comte de Flandre crut pouvoir tirer avantage des circonstances. Comme le Comte de Ponthieu avoit pris le parti de *Hugues*, il se ménagea des intelligences dans Montreuil, & y entra par surprise.

Les brouilleries entre les Rois de France & de Germanie ne tardèrent point à recommencer. *Arnoul* prit le parti de *Louis*, & le Duc de Normandie celui d'*Othon*. En 942 *Louis* se réconcilia avec le Duc.

(An 943.)

Le Comte de Flandre haïssoit mortellement les Normands depuis qu'ils avoient tué dans le Vermandois *Raoul* Comte de Cambray son oncle. Ayant voulu étendre ses Etats, il chercha querelle à *Herluin* Comte de Ponthieu, & lui déclara la guerre. Comme ce Comte relevoit de *Hugues le Grand*, *Herluin* lui demanda du secours que ce dernier lui refusa. Alors le Comte s'adressa au Duc de Normandie qui força *Arnoul* de le laisser tranquille. Le Comte de Flandre, outré de voir que les Normands ne cessoient de lui être contraires, dissimula pour mieux se venger. Il envoya des Ambassadeurs à *Guillaume* pour l'assurer qu'à sa considération il pardonnoit à *Herluin*, dont il prétendoit avoir reçu des sujets de plainte très-graves, & le pria de lui accorder une entrevue. Le Duc l'accepta. Elle se fit dans une Isle de la Somme, au-dessous d'Amiens, qui bornoit les deux Etats. *Guillaume*, ainsi qu'il étoit convenu, se fit accompagner par douze Cavaliers. *Arnoul*, afin d'ôter toute défiance au Duc, ne prit avec lui que quatre Cavaliers, & entra dans un Bateau, soutenu par deux de ses gens, parce qu'il avoit la goutte. Les deux Princes n'eurent aucune peine à s'accorder &, s'étant embrassés, ils se séparèrent. Le Duc avoit deux Bâteaux. Il entra seul dans l'un, & ses Cavaliers semirent dans l'autre. Au moment où il quittoit le bord, les quatre Cavaliers du Comte de Flandre parurent, feignant d'avoir quelque chose à lui dire de la part de leur Maître. Le Duc descendit à terre. Alors les quatre scélérats se jettèrent sur lui & le poignardèrent.

Le Duc de Normandie laissoit un fils en bas âge nommé *Richard*. *Louis*, après lui avoir confirmé la possession de la Normandie, promit de venger la mort de son pere. Il dit aux Normands qu'il alloit commencer par le siège d'Arras, qu'il entreroit ensuite en Flandre, qu'il raseroit toutes les forteresses du Comte & qu'il le poursuivroit à outrance. Il se disposoit à tenir sa parole, lorsqu'*Arnoul* lui envoya des Ambassadeurs avec de riches présens, entre lesquels il y avoit un vase d'or pesant vingt marcs. Il lui représentèrent que le crime qu'il se proposoit de venger s'étoit commis sans l'ordre du Comte de Flandre, que ceux qui avoient assassiné le Duc de Normandie n'avoient cherché qu'à satisfaire leur animosité, qu'*Arnoul* offroit de s'en rapporter à son jugement, ou à celui des Seigneurs françois, & même à l'épreuve du feu, & qu'il livreroit les auteurs du crime. Comme les Ambassadeurs s'aperçurent que ce discours ne faisoit aucune impression sur *Louis*, ils changèrent de langage. Ils lui dirent qu'en supposant qu'*Arnoul* fût coupable, ses Sujets n'en étoient pas la cause ; qu'il étoit le maître d'entrer dans un pays sans défense & d'y mettre tout à feu & à sang ; que cette punition qui alloit retomber sur des innocens, ne convenoit ni à sa générosité ni à sa justice ; que le Comte promettoit de faire lever désormais tous les impôts de ses Etats en son nom & de les lui remettre ; qu'il le prioit de plus de considérer qu'il alloit prendre le parti d'une nation qui, depuis plus d'un siècle, désoloit la France ; qu'il étoit bien plus à propos de saisir cette occasion de réunir la Normandie à la Couronne ; que cela lui étoit d'autant plus facile, qu'ayant déjà le jeune Duc en sa puissance, il pouvoit compter autant sur les Flamands que sur les François & les Bourguignons. Cette dernière idée fit une vive impression sur le Roi. Il en parla à son Conseil qui fut d'avis de profiter de la circonstance. *Hugues* sachant que l'intention de *Louis* étoit de s'emparer des Etats de *Richard*, dit aux Normands que, s'ils vouloient donner ce jeune Prince en mariage à sa fille, il prendroit sa défense. Sa proposition fut acceptée. Alors *Arnoul* eut la bassesse de conseiller à *Louis* de faire mourir *Richard*, ou du moins de le mutiler de manière à le rendre incapable de gouverner ses Etats. Ce projet odieux se seroit exécuté, si le Gouverneur du jeune Prince ne lui eut conseillé de faire le malade, & n'eut profité d'un moment pour le cacher dans du foin qu'il feignoit de faire porter à ses chevaux, & de le conduire dans un lieu de sûreté où *Hugues* vint le prendre. Alors on se disposa de part & d'autre à la guerre. *Arnoul* alla trouver l'Empereur *Othon* & l'engagea à se joindre au Roi de France. Ce Prince étant entré dans le Royaume avec une puissante armée, vouloit commencer par le siège de Paris dont *Hugues* s'étoit emparé. Mais le Comte de Flandre l'en détourna en l'assurant qu'il avoit des avis certains que Rouen étoit dans la consternation, & que ses habitans apporteroient les clefs, dès l'instant qu'ils apprendroient que l'armée des Alliés étoit en marche. Alors l'Empereur marcha droit à la Capitale de la Normandie. Comme il en approchoit, *Louis* & *Arnoul* l'engagèrent à faire prendre les devans à un détachement. Il en donna la conduite à un de ses neveux. Celui-ci ayant rencontré un gros de Normands le chargea & le poursuivit jusqu'aux Portes de Rouen ; mais cette fuite n'étoit qu'un statagème. Des Archers qui étoient en embuscade, fondirent sur les Allemands, les mirent en déroute & tuèrent le neveu d'*Othon*. On ne tarda pas à s'apercevoir que Rouen étoit trop bien fortifié pour qu'on pût espérer de le prendre. Afin de couvrir la honte de la levée du siège, les deux Rois résolurent de livrer le Comte de Flandre aux Normands, & de faire la Paix aux dépens de celui qui étoit l'auteur de tant de troubles. Mais *Arnoul* ayant été averti à tems, se retira précipitamment avec sa troupe. *Hugues* le poursuivit, & étant entré dans ses Etats, il y mit tout à feu & à sang ; il assiégea même quelques Places ; n'ayant pu les prendre, *Arnoul* fit sa paix avec *Louis* qui, à sa prière, vint à Arras. Dans les entrevues qu'ils eurent, le Comte sut si bien s'insinuer dans l'esprit du Monarque, qu'il le détermina à faire le siège de Montreuil ; mais cette Place ayant fait une vigoureuse défense, on abandonna l'attaque, & chacun se retira dans son pays.

(An 949.)

En 949 *Louis d'Outremer* se ligua de nouveau avec *Arnoul* & les Lorrains contre *Hugues*. On fit le siège de Senlis ; cette Ville n'ayant pu être prise, on se contenta d'en brûler les Faubourgs. L'année suivante *Arnoul* se raccommoda avec *Hugues* ; mais ce ne fut pas pour longtemps. S'étant brouillé derechef avec ce Prince, il s'empara des Tours d'Amiens.

Ce fut dans cette alternative de paix & de guerre que le Comte de Flandre passa la plus grande partie de sa vie.

An 958.

La lèpre, maladie aussi incommode que dégoûtante, ayant infecté une partie du Comté de Flandre, *Arnoul* en fut attaqué. Il ne crut pas que cette honteuse infirmité lui permît de conserver l'administration de ses Etats. Il assembla à Gand ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Noblesse & le Clergé, & ayant fait part à cette Assemblée de ses intentions, il se démit en faveur de *Baudouin* son fils, du Comté de Flandre. Ce Prince donnoit de grandes espérances. On admiroit sa valeur, son exactitude à tenir sa parole & l'amour qu'il portoit à ses Sujets. Il s'occupoit du soin de réparer les maux causés par la guerre. Il encouragea les Arts ; il établit des Foires. Comme l'argent étoit extrêmement rare, le commerce se fesoit par échange. L'Empereur *Othon* vouloit entâmer les Etats de *Baudouin* ; il sut les défendre. Ce Comte de Flandre donna à l'Abbaye de S. Bertin le Calaisis. La Charte est datée du jour de St. André 959 & souscrite par *Baudouin* fils, Seigneur des Morins & de la Flandre, par plusieurs Moines, *Arnoul* neveu, *Raoul* Prêtre civil, & *Everhard* avoué ou défenseur de l'Abbaye.

An 961.

L'administration de *Baudouin III* fut trop courte pour le bonheur de ses Sujets ; il mourut de la petite vérole en 961, & *Arnoul*, quoiqu'accablé d'années & d'infirmités, fut obligé de reprendre le timon des affaires (* *Flodoard*, Chanoine de Reims, qui a composé une Chronique estimée, dit qu'après la mort de *Baudouin III* ses deux enfans se révoltèrent contre leur aïeul ; qu'*Arnoul* fut obligé d'en faire mourir un ; que *Lothaire* Roi de France vint dans la Flandre & reconcilia le petit-fils avec son aïeul, à condition que celui-ci reconnoîtroit tenir de lui ses Etats & qu'il lui en feroit hommage. Il est aisé de prouver la fausseté de ces faits ; car outre qu'il est constant que *Baudouin III*, marié en 951, n'a jamais eu qu'un fils & deux filles, lorsque ce fils succéda à son aïeul il étoit encore si jeune qu'il fut mis sous la tutelle de *Mathilde de Saxe*, sa mere. J'ai cru devoir relever cette erreur, parce qu'elle se trouve dans plusieurs Ecrivains modernes & qu'elle a été tout récemment adoptée par l'Auteur des Discours sur l'Histoire de France). Sur la fin de ses jours, il fut vivement attaqué de la pierre : comme il souffroit les plus grandes douleurs, les Médecins lui conseillèrent de se faire opérer. *Arnoul*, qui regardoit cet accident comme la juste punition de tous les crimes qu'il avoit commis pendant son administration, leur répondit : « *Loin de chercher à mener une vie plus douce, je desire de commencer à expier par des souffrances les fautes que j'ai à me reprocher* ». Ce fut dans ces sentimens édifiants que ce Prince mourut en 965. Il étoit âgé de 92 ans. Ce que nous avons rapporté de son administration prouve qu'il fut plus politique que vertueux. « *Il fut, dit Mezerai, habile & rusé, mais sanguinaire & perfide* ». Il avoit été d'une figure si agréable, qu'on lui avoit donné dans sa jeunesse le nom d'*Arnoul le Beau*. On l'appelloit aussi *Arnoul le Grand*, quoique la plûpart de ses actions fussent plus éclatantes que conformes à la justice. Mais l'Histoire, à qui il appartient d'apprécier les Princes, comme le commun des hommes, ne connoît ce Comte de Flandre que sous le nom d'*Arnoul le Vieil*, afin de le distinguer de son successeur.

An 965.

Le jeune *Arnoul* avoit à peine pris possession du Comté de Flandre, que *Lothaire* Roi de France, qui vouloit profiter de sa grande jeunesse, entra dans ses Etats avec le Comte de

Vermandois, & en prit la plus grande partie. *Mathilde* lui envoya des Ambassadeurs pour lui faire ses représentations. Le Duc de Normandie, qui se croyoit intéressé à ne pas laisser commettre une injustice aussi criante, & qui vouloit mettre des bornes à l'ambition d'un Prince dont il craignoit d'être à son tour la victime, appuya la démarche des Flamands. *Lothaire*, qui n'avoit pas même de prétexte pour colorer son procédé, fut obligé de rendre au Comte de Flandre les pays qu'il lui avoit enlevés.

Ce fut sous *Arnoul le jeune* qu'on commença de rebâtir la Ville d'Aire que les Normands avoient entièrement ruinée. On y construisit un nouveau Château, qui ne fut achevé que sous *Baudouin à la belle barbe*, & qui est celui qu'on y voit encore. Un nommé *Roger* passe pour avoir été le premier Châtelain de cette nouvelle Ville qui eut une Commune & des loix pour la régir. Le Pere *Malbrancq* dit avoir eu connoissance de deux Diplômes qui ne se trouvent plus & qui constatent ces faits.

An 970.

Lorsque le jeune Comte de Flandre fut en âge de se marier, on lui fit épouser la fille de *Béranger*, Roi d'Italie. On ne voit pas que sous l'administration d'*Arnoul le jeune* il se soit passé rien d'intéressant dans la Province. *Louis le fainéant* étant mort en 987, *Hugues Capet* commença la troisième Race de nos Rois. Il eut beaucoup de peine à se faire reconnoître. Le Comte de Flandre s'opposa spécialement à ses prétentions. *Hugues*, pour le réduire, entra dans son pays : après l'avoir ravagé, il s'empara d'Arras & de toute la partie septentrionale de la Flandre. Il fallut céder à la force. *Arnoul* reconnut *Hugues* pour son Souverain, & recouvra ses Etats après en avoir fait hommage à ce Prince.

Nous allons finir cette première Partie de l'Histoire de la Province par les Noms des Evêques qui ont continué d'occuper les Sièges qui s'y trouvent pendant les neuvième & dixième siècle.

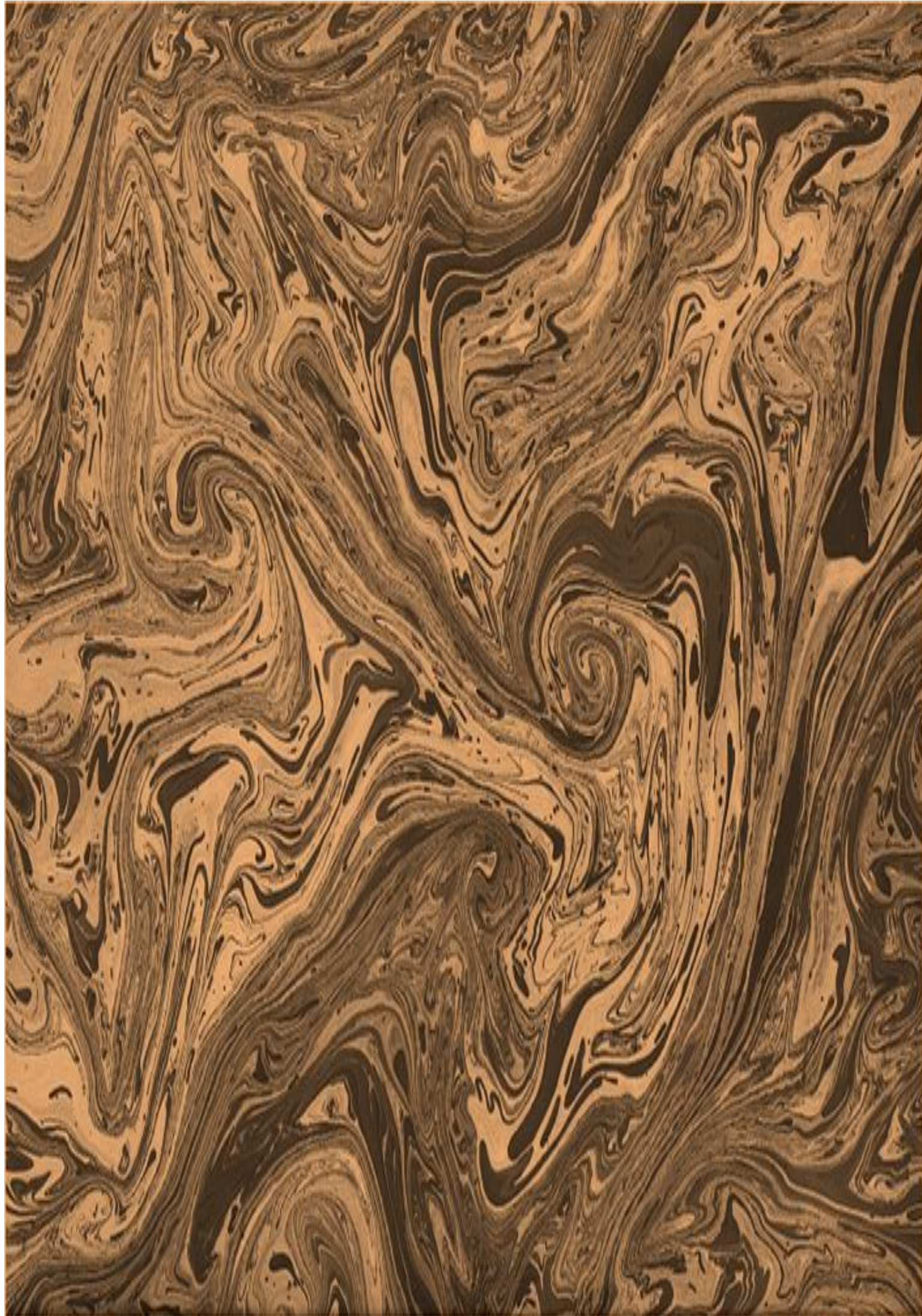
Nous avons parlé des donations qui furent faites à *Etienne* Evêque de Cambray & d'Arras. Il occupa ces Sièges jusqu'à 933, que *Fulbert* lui succéda. *Béranger* prit la place de ce dernier en 956. Il étoit cousin de l'Empereur *Othon* & il paroît que ce fut son seul mérite. Ce Prince l'ayant nommé Evêque de Cambray, les habitans refusèrent de lui ouvrir leurs portes. *Béranger* s'adressa à *Arnoul*, à qui il promit de céder une partie des biens de son Eglise. En conséquence ce Comte obligea les Cambrésiens de le recevoir. A peine fut-il en possession de sa place, qu'il résolut de se venger. Il se saisit de plusieurs Citoyens, mit les uns à mort, coupa les membres aux autres, creva les yeux de quelques-uns & marqua le reste au front d'un fer chaud. Mais ayant refusé en même tems de tenir les paroles qu'il avoit données à *Arnoul*, il fut chassé de la Ville, & périt peu après d'une mort funeste. *Enguerrand*, successeur de *Béranger*, travailla à réparer ses torts. En 969, *Ansbert*, Moine de S. Vaast, remarquable par l'austérité de ses mœurs monta sur le Siège de Cambray & l'occupa pendant cinq ans. *Wibold* Archidiacre de Noyon, le remplaça jusqu'en 968. *Teddon* dont on fit ensuite le choix n'entra dans sa place qu'avec répugnance. Peu agréable à ses Diocésains, il fut obligé de défendre à main armée les droits de son Eglise. Voyant qu'il ne pouvoit conserver la paix dans son Diocèse, il se retira à Cologne où il mourut en 977. *Rothard*, recommandable par son mérite & par sa naissance, succéda à *Teddon*. Il rétablit tout par sa prudence, & mourut en 995.

S. Humfroy étoit Evêque de Térouanne lors de la première invasion des Normands. Les désordres que ces Barbares commirent furent si grands, qu'il voulut quitter son Diocèse. Il en écrivit au Pape *Nicolas* qui lui répondit qu'un Pilote ne devoit abandonner son Vaisseau pendant la tempête. Il exhorta à rassembler son Troupeau & à le consoler, en lui représentant que s'il

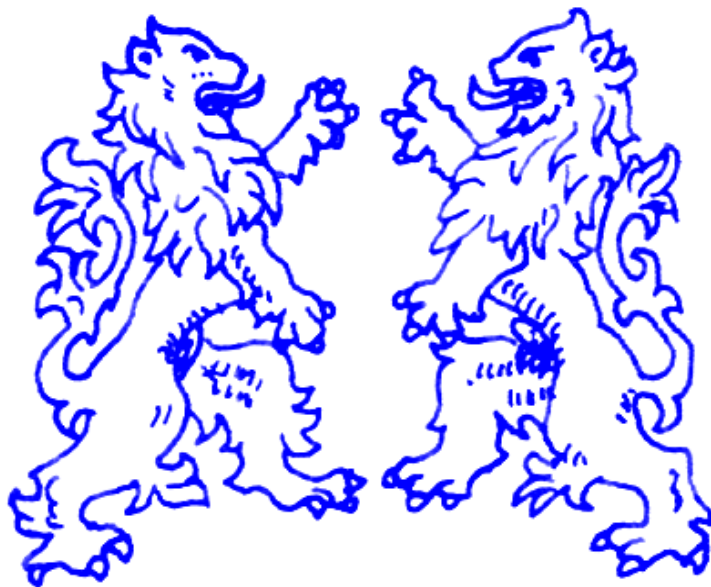
recevoit avec résignation la perte des biens temporels, il auroit les biens célestes avec plus d'abondance. *Actard*, qui succéda à S. *Humfroy* en 869, fut fait Archevêque de Tours trois ans après. Il eut pour successeur *Adalbert* qui transporta son Siègne à Boulogne, où il resta jusqu'à ce que Térouanne eût été rebâtie. En 889 *Hériland* fut fait Evêque des Morins, ensuite *Etienne* qui assista en 909 au Concile de Soissons, & *Wifrid* Prévôt de S. Bertin. Sous l'Episcopat de ce dernier, *Guy* Abbé de S. Bertin ayant donné des scandales, fut forcé par le Comte *Arnoul* de quitter sa place & de prendre l'Abbaye de S. Bavon en échange. Ce fut aussi *Wifrid* qui après la démission du Comte *Arnoul* bénit *Gérard* Abbé de S. Bertin. Il mourut en 960. *David* & ensuite *Frameric* furent ses successeurs jusqu'à la fin du dixième siècle. Il ne se passa sous leur administration rien de remarquable.



Fin de la première partie.



Eléments d'Histoire Artésienne



Reproduction interdite.